



BABACAR CISSÉ

Sous-Secrétaire Général des Nations Unies
Coordonnateur Résident des Nations Unies et
Représentant Résident du PNUD en Côte d'Ivoire

United Nations Assistant Secretary General
UN Resident Coordinator in Côte d'Ivoire
and UNDP Resident Representative

Maintenir le cap des réformes

Maintaining the momentum
on reforms'

TRANSFORMATION DE L'ANACARDE
Un outil informatique à la disposition
des transformateurs

CASHEW PROCESSING
A computer tool available
to processors



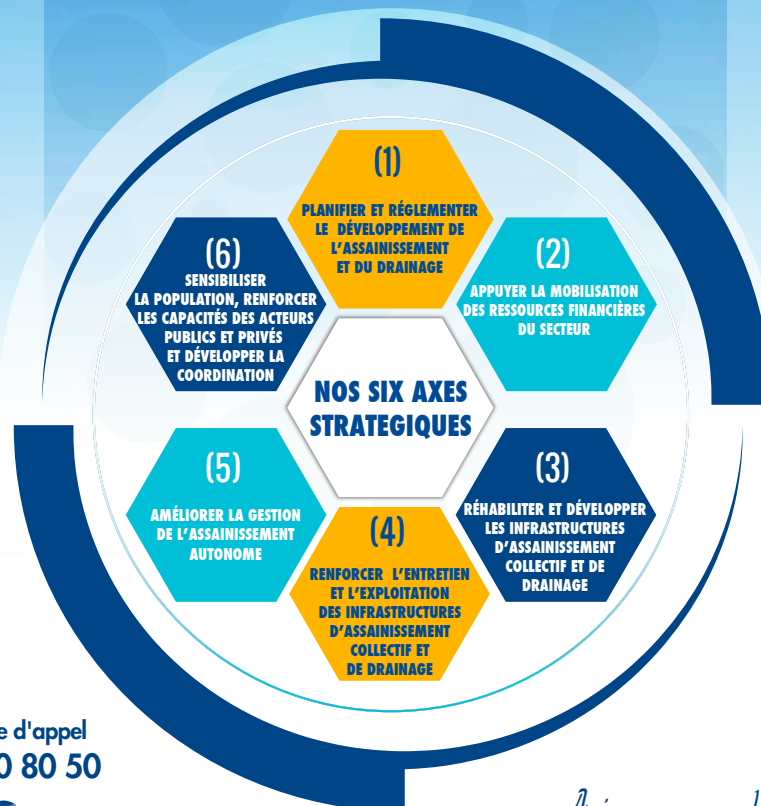
Office National de l'Assainissement et du Drainage



Être un modèle d'Entreprise Publique Nationale en Afrique dans le domaine de l'assainissement liquide engagé dans l'amélioration de la performance et au service de tous les bénéficiaires du secteur à l'horizon 2020 .

Amara SANOGO

Directeur Général



Agir pour un cadre de vie assaini

TUTELLES



MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET

PARTENAIRES



01 BP 11025 Abidjan 01 - Tél.: +225 22 40 41 98/ 99 - Fax: +225 22 40 41 95
E-mail: info@onad.ci - Site web: www.onad.ci

Allô ! ici, DPP !

Dans la dynamique de la Stratégie Nationale du Dialogue Public Privé (SNDPP), je vous invite à ouvrir une lucarne sur le concept du dialogue public privé. Le Dialogue public-privé (DPP) recouvre toute forme d'interaction entre l'Etat et le Secteur Privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des réformes économiques, qu'ils s'agissent de politiques macro-économiques, de compétitivité, de régulation sectorielle ou encore et surtout d'amélioration de l'environnement des affaires. Le secteur public comprend, d'une part, les administrations publiques de l'Etat et des collectivités locales et, d'autre part, les entreprises dont au moins 51% du capital social est détenu par une administration publique ainsi que les associations qui en dépendent, en grande partie, pour leur financement.

Le statut des entreprises publiques est variable. Certaines relèvent du droit commun et ont généralement le statut de société anonyme, d'autres relèvent du droit public (établissement public).

Mais le service public n'est pas le secteur public. Un service public peut être rendu par des entreprises privées ou des associations : soins médicaux (médecins, pharmaciens, écoles privées...). Inversement, une entreprise publique peut avoir des activités non classées comme appartenant au service public : rail, poste, administration générale et locale, etc.

En économie, on parle généralement de secteur privé pour décrire la partie d'une économie où l'Etat n'intervient pas ou peu. On retrouve dans le secteur privé, les entreprises privées, les banques à capitaux privés, l'économie sociale, dont les mutuelles, les coopératives, les associations et les organisations non-gouvernementales.

Dans la logique d'une économie performante, le secteur privé a besoin d'un Etat qui se reforme, d'un Etat régulateur, facilitateur, arbitre et stratège, qui respecte ses engagements, c'est-à-dire d'un Etat capable, à travers la mise en place d'institutions idoines, d'offrir une vision pour le futur et d'identifier les complémentarités d'investissements public-privé.

Or, le plus difficile dans l'art du dialogue, ce n'est pas de parler, mais d'apprendre à écouter. Le dialogue véritable suppose la reconnaissance de l'autre à la fois dans son identité et dans son altérité.

Il y a que le DPP n'est pas le dialogue social. Qui n'inclut que les formes de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur des questions d'intérêts communs liées à l'emploi, aux conditions de travail et au marché du travail en général.

Malgré son utilité, le DPP n'est pas non plus la consultation. Laquelle est une forme de dialogue limitée qui ne permet pas



Par **Mariam FADIGA FOFANA**,
Secrétaire exécutif du CCESP

toujours la pleine expression des points de vue du secteur privé.

Pis, le DPP n'est ni un plaidoyer ni un lobbying. Bien que ces deux termes se rapportent tous deux à un processus visant à influencer les responsables de l'élaboration des politiques en faveur de ou contre une cause spécifique, dans la pratique, la portée du lobbying est moindre. Le plaidoyer – un effort visant à influencer les politiques – permet aux entreprises de contribuer efficacement au dialogue. Il donne voix au secteur privé et fait en sorte que ses besoins prioritaires soient entendus.

Le lobbying, quant à lui, est différent et défend des intérêts étroits d'un petit groupe d'entreprises. Il se cantonne principalement à

des interactions face à face avec les décideurs politiques.

En Côte d'Ivoire, le DPP revêt des formes plus ou moins institutionnalisées, avec des cadres sectoriels logés au sein des ministères techniques ; des forums, émettant des recommandations aux gouvernements ; des plateformes structurées, formelles ou informelles, de grande envergure.

Mais l'Etat doit courageusement aller au-delà de cette architecture pour donner à notre économie sa véritable chance.

A une tradition d'écoute et le plus souvent de compromis négociés, l'on doit passer à un paradigme nouveau du dialogue basé sur un réel souci de prise en compte des préoccupations du secteur privé.

D'une ancienne approche consistant pour l'Etat à informer et à expliquer les mesures au secteur privé, la relation Etat-Secteur Privé doit évoluer vers une réelle approche de partenariat, marquée par une prise en compte plus affirmée des attentes du secteur privé.

Ce DPP nouveau doit sous-entendre : Mobiliser les acteurs ; Reconnaître et tirer profit des différences (ex : intérêts multiples) ; Stimuler et accepter la remise en question du processus ; Faire preuve de souplesse et de capacité d'adaptation.

C'est pourquoi, le renforcement des capacités du Comité de Concertation Etat Secteur Privé ainsi que sa batterie d'ancrage institutionnel, participent, non seulement à une dynamique de synergie de l'action gouvernementale, mais à passer ensemble et définitivement, de la concertation spécifique à la concertation durable, c'est-à-dire d'une concertation par problématique à une concertation stratégique. En créant les conditions d'un dialogue fructueux entre l'Etat et le Secteur Privé pour collectivement, arriver à terme, à une économie performante au service de la Côte d'Ivoire.

TWINS, qui s'est donné pour mission de servir de météo dans le dialogue Etat - Secteur Privé afin de prévenir et dissiper tout nuage qui pourrait assombrir le ciel qui se veut rayonnant entre ces deux entités, se veut le miroir reflétant la qualité de ce DPP. Ce numéro 17 reste dans cette logique.

Merci de l'accueil que vous lui réserverez !

P.3	MOT DE LA DIRECTRICE DE PUBLICATION
P.4	SOMMAIRE
P.6	EDITORIAL
P.8	ACTU
P.14	TWINS EVENT
P.42	FOCUS SUR LE CCESP
P.58	A LA UNE
P.74	ENTREPRENEURIAT
P.82	GRAND ANGLE
P.84	LUCARNE
P.86	TOUT SUR
P.92	ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
P.100	SANTÉ DE L'ECONOMIE

**TOUT SUR**

Première édition des Journées
Nationales de la Microfinance

FAIRE DES SFD UN LEVIER DE
PROMOTION DE L'INCLUSION
FINANCIÈRE

**SANTÉ DE L'ÉCONOMIE**

Transformation de l'anacarde

UN OUTIL INFORMATIQUE
À LA DISPOSITION DES
TRANSFORMATEURS

**À LA UNE****BABACAR CISSÉ.**

Sous-Secrétaire Général des Nations Unies
Coordonnateur Résident des Nations Unies
et Représentant Résident du PNUD en Côte d'Ivoire

“ MAINTENIR LE CAP DES RÉFORMES ”

**SANTÉ DE L'ÉCONOMIE**

Renforcement des capacités des
Centres de gestion agréés

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
FORME LES PME SUR LE
SYSCOHADA RÉVISÉ

P.5	FOREWORD
P.7	EDITORIAL
P.12	NEWS
P.43	FOCUS ON CCESP
P.66	NEWS
P.76	ENTREPRENEURSHIP
P.83	SPOTLIGHT
P.85	LOOKING AT
P.87	ALL ABOUT
P.96	BUSINESS ENVIRONMENT
P.109	ECONOMIC HEALTH

**NEWS****BABACAR CISSÉ,**

United Nations General Secretary Assistant
UN Resident Coordinator in Côte d'Ivoire
and UNDP Resident Representative

“ MAINTAINING THE MOMENTUM ON REFORMS ”

**ALL ABOUT****First edition of the JNM**

MAKING DFS A LEVER FOR
PROMOTING FINANCIAL
INCLUSION

**ECONOMIC HEALTH****Cashew processing**

A COMPUTER TOOL AVAILABLE
TO PROCESSORS

**ECONOMIC HEALTH****Capacity Building of Approved Management Centers**

THE MINISTRY OF ECONOMY
TRAINS SMES ON THE REVISED
SYSCOHADA



Danse avec moi...

Par Charles ZOKO SÉBÉ

Rédacteur en Chef / zokosebe@yahoo.fr
www.inspecteurgeneralzoko.ci

Qui a parlé de « Danse avec moi », le premier album du groupe Bijou, sorti en 1977, ou du feuilleton télévisé brésilien, diffusé pour la première fois en 1981, ou du film d'Eleanor Bergstein sorti en 1995, etc... ?

« Danse avec moi »...ici, est une invite, lancée par chaque ivoirien à son compatriote, à danser. Comme dans un bal. C'est-à-dire à exécuter ensemble, ces mouvements de corps, qui se font en cadence et sont habituellement accompagnés de musique.

« Danse avec moi » au bal des nations unies avec la musique distillée par le système des nations unies !

De fait, l'expression « Nations Unies », suggérée par le Président des États-Unis, Franklin D. Roosevelt, fut utilisée pour la première fois dans la Déclaration des Nations Unies du 1er janvier 1942, pendant la seconde guerre mondiale.

L'Organisation des Nations Unies, (ONU), est alors fondée en 1945, avec aujourd'hui, 193 États Membres.

Le Système des Nations Unies, souvent appelé officieusement la « famille des Nations Unies », est quant à lui, composé des six organes principaux de l'ONU (l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle, la Cour internationale de Justice et le Secrétariat), et de nombreux programmes, fonds et institutions spécialisées. Chacune de ces entités a sa propre direction, son propre budget et ses propres États Membres.

Le Système des Nations Unies (SNU) en Côte d'Ivoire, placé sous le leadership du Coordonnateur Résident des Activités Opérationnelles du SNU, est composé des Agences, Fonds, Programmes et Institutions spécialisées.

Ces agences travaillent en synergie dans le cadre de la réforme du SNU, amorcée depuis 1997 et dont l'objectif est de renforcer la complémentarité et les synergies entre les différentes Agences du Système des Nations Unies. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la Côte d'Ivoire (UNDAF) est la réponse que donne le SNU aux priorités de développement de la Côte d'Ivoire.

Parmi les musiciens de l'orchestre (système) des nations unies, se trouve une institution spécialisée, le PNUD.

Présent dans près de 170 pays et territoires et en Côte d'Ivoire depuis 1961, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est l'un des principaux organismes multilatéraux de développement contribuant à éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités et l'exclusion.

Après la crise post-électorale de 2011, il est apparu nécessaire d'aligner les interventions du PNUD sur les nouvelles priorités du Plan National de Développement (PND) dont la Côte d'Ivoire s'est doté.

Ainsi, à bien écouter les sonorités de cette musique, la partition du PNUD se joue à partir de 2 notes (deux principaux piliers):

1. la gouvernance, l'état de droit et la cohésion sociale qui vise le renforcement de la gouvernance démocratique et la consolidation de la paix ;

2. le développement durable inclusif, avec un focus sur la promotion des modes de production et de consommation durables, ainsi que la création d'opportunités d'emploi et de revenu pour les

plus défavorisés, notamment les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.

Seulement voilà...

Danser suppose ne pas pratiquer une pauvre harmonie imitative, mais au contraire, déjouer la dysharmonie, pour retrouver le concrétisme du geste qui préside à l'intention fusionnelle en révélant en surimpression la pensée cohérente et commune des danseurs.

C'est que sur le terrain, en Côte d'Ivoire, un environnement difficile pour le « doing business » (malgré quelques améliorations) ; la complexité et le manque de transparence dans les procédures de soumission et de passation des marchés; la très faible efficacité et efficience des administrations publiques; la carence des infrastructures disponibles, notamment au niveau de la santé ; ne permettent pas de créer l'harmonie chromatique entre les danseurs ivoiriens.

La redistribution des retombées de la croissance macroéconomique tarde à être une réalité inclusive. Le niveau de vie des populations (à travers l'accès équitable aux services sociaux de base et de protection sociale de qualité) a des effets perturbateurs sur les pas de danse libérés par les ivoiriens.

Par ailleurs, la corruption et les infractions assimilées, encore endémiques et présentes dans tous les secteurs d'activités, accentuant les clivages sociaux, enlèvent aux pas de danse, la possibilité de se conjuguer dans une physique de la réalité, de la fluidité, encore moins dans une géométrie fusionnelle et tensionnelle, tournant de fait, le dos à une éthique de l'honneur et de la grâce.

Monsieur M'Baye Babacar Cissé, Coordonnateur Résident des Activités Opérationnelles, n'en perd pas le sommeil pour autant...

Il en a vu des vertes et des pas mûres.

Lui qui travaille aux Nations Unies depuis 1980, plus récemment en tant qu'Administrateur assistant adjoint et Directeur régional adjoint du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD.

L'homme a également servi comme Représentant résident et Coordonnateur résident au Burkina Faso et Directeur du PNUD en République démocratique du Congo. Après avoir occupé plusieurs postes de direction au siège du PNUD à New York. Après des missions avec le PNUD, notamment au Rwanda, au Bénin, à Madagascar et au Sénégal.

Le Coordonnateur Résident des Activités Opérationnelles dit pouvoir aider notre pays, à travers son instrument (son organisation), à emmener les populations ivoiriennes à éviter d'exécuter des gestes et des pas dissymétriques...

Développement économique, gouvernance, développement du capital humain et développement durable, sont les sonorités qu'il compte diffuser pour permettre aux ivoiriens de puiser dans leur répertoire gestuel afin de danser en harmonie...

La 17ième livraison de Twins magazine est le récit de cette orchestration musicale pour nous inviter à mieux danser...avec en fond, une instrumentation signée PNUD.

Bonne lecture et à très bientôt.

Dance with me...

Who first use the expression "dance with me"? Was it the title of the "Bijou Band" first album produced in 1977, the title of a Brazilian telenovela broadcasted in 1981 or that of Eleanor Bergstein's in 1995?

"Dance with me" ... is an invitation to dance, as in a ball, to perform these rhythmical body movements, usually set to music. "Dance with me" to the ball of the United Nations with the music played by the United Nations Systems.

In fact, the expression "United Nations", suggested by the President of the United States, Franklin D. Roosevelt, was used for the first time in the Declaration of the United Nations on January 1, 1942, during the Second World War. Founded in 1945, the United Nations member states are the 193 sovereign states that are members of the United Nations.

The United Nations System consists of the United Nations, and the six principal organs of the United Nations: the General Assembly, Security Council, Economic and Social Council (ECOSOC), Trusteeship Council, International Court of Justice (ICJ), and the UN Secretariat, specialized agencies, and affiliated organizations.

The United Nations System in Côte d'Ivoire, under the leadership of the UNS Resident Coordinator of Operational Activities, is composed of Agencies, Funds, Programs and Specialized Agencies.

These agencies work together as part of the United Nations System (UN) reform, which began in 1997. The objective is to reinforce the collaboration among the various Agencies of the United Nations System. The United Nations Development Assistance Framework for Côte d'Ivoire (UNDAF) is the UN's response to Côte d'Ivoire's development priorities. Among the musicians of the United Nations Orchestra (System), one can quote a specialized institution, UNDP.

Represented in nearly 170 countries and territories; and mainly in Côte d'Ivoire since 1961, the United Nations Development Program (UNDP) is one of the world's leading multilateral development agencies which contribute to the eradication of poverty and the reduction of inequality and social exclusion. After the post-electoral crisis of 2011, UNDP actions took into account the new priorities of the National Development Plan (NDP) set by the country.

Thus, if you listen carefully to that music, the UNDP plays two essential notes.

1. Governance, the rule of law and social cohesion to strengthen democratic governance and peace-building;

2. inclusive sustainable development, with a focus on promoting sustainable production and consumption patterns, as well as creating employment and income opportunities for the most disadvantaged and vulnerable groups, mainly women, youth...

However...

Dancing is not a poorly imitative step...it should be dominated by harmony.

But the "doing business" environment is still complex despite some improvements. The complexity and lack of transparency in procurement procedures, poor and low capacity of the civil servants, poor infrastructures, mainly in the healthcare sector, do not allow smooth dance moves and therefore hinder the dancers' performance.

The benefits of macroeconomic growth are not yet perceptible by the vast majority of the ivoirian population. In addition, the population standard of living (equal access to basic social services and settlement of efficient social protection) also hamper dance move. Moreover, corruption and related offenses, still endemic and present in all sectors of activity, fosters social divisions, and does not allow a synchronized dance movement which is based on honor and ethic.

Mister M'Baye Babacar Cissé, Resident Coordinator of Operational Activities of the United Nations system, does not lose his sleep so far ... he has seen quite a bit in his live...

He has been working for the United Nations since 1980, most recently as Deputy Assistant Administrator and Deputy Regional Director, UNDP Regional Office for Africa.

The Resident Coordinator of Operational Activities says he can help our country, through its instrument (its organization), to avoid performing asymmetrical dance moves...

Economic development, good governance, development of human capital and sustainable development are the musical notes that will help the ivoirian population perform its dance move in harmony...

The 17th edition is the embodiment of this dance under the note of the UN system.

Enjoy your reading and see you later...

By Charles ZOKO SEBE,

Chief editor / zokosebe@yahoo.fr
www.inspecteurgeneralzoko.ci

Twins

BIMESTRIEL GRATUIT ÉDITÉ PAR
le Comité de Concertation
État-Secteur Privé

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mme Mariam FADIGA FOFANA

RÉDACTEUR EN CHEF : Charles ZOKO SÉBÉ

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Georges COPRÉ

SECRÉTARIAT DE LA RÉDACTION : Ébenisaire N'CHO

RÉDACTION : Serges SÉKÉ / Suzanne ALLÉGBÉ / Ismaël COULIBALY / Yacouba Cissé / Abou-Bakr GBOHOU / Bamba N'GOTIEMON / Louis Parfait BROU / Kadiata FADIKA / Patrice BAN / Koffi N'DRI / Roger APPÉ / Marina KOUAKOU / Fatou DIALLO

TRADUCTION : Dr Yssouf TOURÉ, Mohamedou KONÉ et Marcel SAHAN

COLLABORATION : Mme Mariama Diarra BAKAYOKO / Mme Ghislaine N'Zue Abé CHIA / Souleymane OULAI / Mory FADIGA / OUATTARA Béma

RÉGIE / ÉDITION : Abm Consult

Email : info@abm-consult.com,

Site web : www.abm-consult.com

Contact : + 225 22 44 50 42 - Fax : +225 22 44 11 31

INFOGRAPHIE : Le SAG

Dépôt légal : N° 11407 du 18 août 2014

TIRAGE : 5000 exemplaires

SECTEUR BANCAIRE IVOIRIEN : UNE NETTE CROISSANCE ENREGISTRÉE



Les membres de l'APBEFCI à la rentrée 2018 de leur association.

Les banques enregistrent un taux de croissance annuel de 20%. Cette annonce a été faite par le président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (Apbef-CI), Guy Koizan le 24 avril dernier, lors de la rentrée 2018 de la fédération des banques de Côte d'Ivoire. Selon les chiffres donnés par cette association, jusqu'au 31 décembre 2016, 2905 millions de comptes ont été ouverts dans les livres des établissements financiers. De 25 banques en 2012, celles-ci sont passées à 30 à ce jour. Pour le premier responsable de l'Apbef-CI, les banques se portent bien et contribuent à mobiliser l'épargne pour le financement de l'économie ivoirienne. Il compte également, en collaboration avec la Direction générale du trésor public (Dgtcp), mener une campagne de sensibilisation et d'éducation financière auprès des populations. Le directeur général du Trésor, Jacques Assahoré qui était présent, a félicité l'Apbef-CI et l'a exhortée à davantage accompagner les autorités ivoiriennes. Il a souhaité que le partenariat entre les industriels et les producteurs s'améliore.

SOUS-TRAITANCE : LE RÉSEAU DES BOURSES DE SOUS-TRAITANCE ET DE PARTENARIAT DE L'UEMOA, EN RÉUNION À ABIDJAN

Le réseau des bourses de sous-traitance et de partenariat de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (R-Bstp-Uemoa) s'est réuni du 23 au 24 avril dernier à Abidjan. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de ses réunions annuelles. « Il s'agit d'examiner l'écosystème de la sous-traitance et de définir concrètement des actions prioritaires pour opérationnaliser l'ensemble des bourses de sous-traitance et de partenariat de l'espace Uemoa pour les périodes 2018-2022 », a indiqué Amaël Konaté, le secrétaire permanent du réseau. Pour le directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Economie et des Finances, Bernard Yapo, la sous-traitance devient un levier pour le développement durable des petites et moyennes entreprises (PME), en vue de lutter contre le chômage.

Notons que le Réseau compte 8 pays de l'espace Uemoa.



(au centre), le directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Economie et des Finances, Bernard Yapo.

4^{ème} CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CACAO : LA CÔTE D'IVOIRE PROPOSE « DE CONSTRUIRE UNE NOUVELLE VISION »



Une délégation conduite par le ministre Diarrassouba a pris part à cette 4^{ème} conférence mondiale du Cacao.

Le ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME et assurant l'intérim du ministre de l'Industrie et des Mines, Souleymane Diarrassouba, était récemment en Allemagne à l'occasion de la 4^{ème} Conférence mondiale sur le cacao qui avait pour thème : « Une nouvelle vision pour le secteur cacaoyer ? » Dans son discours, face aux pays producteurs, aux grandes firmes et à tous les acteurs du cacao, le ministre Souleymane Diarrassouba a dressé un bilan depuis la première conférence tenue à Abidjan en 2012. Il a souhaité que le partenariat entre les industrielles et les producteurs s'améliore. En effet, sur plus de 100 milliards de dollars US, soit environ 54 000 milliards FCFA générés par l'industrie cacaoyère, seulement 6% soit 6 milliards de dollars US (environ 3240 milliards FCFA) sont versés aux producteurs.

« Au risque de voir le consensus entre pays producteurs et pays consommateurs se rompre, il convient de construire une nouvelle vision qui intègre à la productivité, les autres segments de la chaîne des valeurs », a-t-il indiqué. Selon lui, « la vision du gouvernement de la Côte d'Ivoire est d'asseoir une économie cacaoyère nationale résiliente aux fluctuations des cours sur le marché international, afin de garantir des revenus rémunérateurs aux cacaoculteurs, maillon faible de la chaîne des valeurs. »

Par Marina Kouakou / Roger APPE

9^{ème} ÉDITION DES BÂTISSEURS DE L'ÉCONOMIE AFRICAINE : L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE AU CENTRE DES DÉBATS

L'investissement figure parmi les conditions de l'émergence en Afrique. C'est une étape indispensable dans le développement économique dudit continent. Pour mieux en parler, la 9^{ème} édition des bâtisseurs de l'économie africaine (African



Les Awards de la 9^{ème} édition des Bâtisseurs de l'économie africaine ont été l'occasion de célébrer des champions.

Economy Builders Awards), s'est tenue le 27 avril à Abidjan, autour de la thématique "L'Afrique, nouvel eldorado des investisseurs".

"La ruée des investisseurs : menace ou opportunité ?", "Les petites et moyennes entreprises (PME) face au défi de l'innovation", sont les sous-thèmes qui ont alimenté les panels de ce cadre d'échange visant à mener maintes réflexions sur l'émergence du continent africain. Un dîner-gala de distinction avec la participation de 500 personnes a par ailleurs été prévu dans la deuxième partie de l'évènement, en vue de consacrer la distinction des lauréats venus de 30 pays.

En outre, le fondateur du premier groupe ivoirien de banque-assurance NSIA, Jean Kacou Diagou, en sa qualité de Keynote speaker (orateur principal), a exposé sur "sa vision en vue de permettre au continent africain de transformer les enjeux de l'économie mondiale en opportunités".

Pour rappel, "Les bâtisseurs de l'économie africaine" qui se tiennent à Abidjan célèbrent les élites entrepreneuriales et managériales africaines, les entreprises, les institutions économiques, les investisseurs internationaux, les talents de la diaspora africaine et les multinationales qui s'illustrent pour le progrès et la prospérité de l'Afrique.

La 8^{ème} édition dudit forum s'est tenue le 28 avril 2017, sous le thème « La jeunesse, enjeu majeur de la transformation économique et social de l'Afrique ». Une trentaine de personnes ont été distinguées lors de cette cérémonie.

ADHÉSION À LA CEDEAO : LE MAROC MARQUE UN PAS DE PLUS

La question de l'adhésion du Maroc dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) continue d'animer des débats. Au cours d'un panel organisé récemment à Sofitel Hôtel Ivoire par l'Institut Amadeus, la Confédération des entreprises du Maroc et le Centre ivoirien de recherche économique et social (CIRES), la question était à l'ordre du jour. Du haut de cette tribune, l'ambassadeur du Maroc en Côte d'Ivoire a tenté de convaincre les experts en économie présents à ce panel. Abdelmalek Kettani a mis en avant l'émergence économique de son pays pendant ces 20 dernières années. Émergence économique basée sur la bonne gouvernance et le développement durable.

Faut-il le rappeler, le Maroc est cité ces dernières années comme un modèle de développement économique parmi les pays africains. La politique économique entreprise par le Maroc a eu un succès notable à l'échelle du continent au point d'en faire une puissance économique.

Le royaume chérifien exporte son expertise et étend ses investissements au-delà de ses frontières si bien que les entreprises marocaines sont implantées partout en Afrique, créant ainsi de nombreux emplois pour les jeunes Africains. En Côte d'Ivoire, selon le rapport 2015 du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), sur 185 entreprises agréées en 2015, 22% sont d'origine marocaine contre 16% d'origine française. Ce qui fait du Maroc le premier investisseur étranger au guichet du CEPICI devant la France. Des investissements qui ont un véritable impact sur la vie des populations. Selon certaines études, des centaines d'Ivoiriens ont obtenu des emplois dans plusieurs domaines d'activités : banques, mines, télécoms, BTP, immobiliers pour ne citer que ceux-là, grâce aux investissements marocains. Ces actions peuvent plaider en faveur du Maroc, quand on sait que la Côte

d'Ivoire à un poids considérable au sein de la CEDEAO.

Nul n'est besoin de le rappeler, ces deux pays entretiennent des rapports étroits depuis des années : « Entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, il existe aussi une solidarité, jamais démentie, dans les causes internationales les plus importantes. Les Ivoiriens ont toujours été aux côtés des Marocains dans les enceintes internationales et les Marocains ont toujours eux aussi été aux côtés des Ivoiriens dans les mêmes périodes », a laissé entendre l'Ambassadeur du Maroc en Côte d'Ivoire. Néanmoins, le débat mérite objectivement d'être mené dans chacun des pays de la CEDEAO avant que des conclusions soient tirées.

Toutefois, après une décennie de renforcement des relations diplomatiques sur le continent, couronnée par son retour au sein de l'Union africaine, le Maroc est plutôt confiant et marque un pas considérable quant à son adhésion au bloc sous régional ouest-africain. Déjà, il avait obtenu l'année dernière le principe d'adhésion par les pays membres de cette organisation sous régionale, le reste n'est qu'une question de temps.



L'adhésion du Maroc à la CEDEAO était au centre des débats.

MISSION SECTORIELLE : LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES CONTINENTAUX ET INTERNATIONAUX EN CONCLAVE À ABIDJAN

Le club Afrique développement (CAD) du groupe Attijariwafa bank, et la Société ivoirienne de Banque (SIB), veulent booster l'environnement des affaires en Afrique. Ils ont donc décidé de tenir la 2^{ème} édition de l'année de la mission multisectorielle à destination des opérateurs économiques continentaux et internationaux, autour des « Fintech », à Abidjan les 26 et 27 avril 2018, après celle de Nouakchott en Mauritanie organisée le 20 février dernier. Cette rencontre qui a réuni la communauté des hommes d'affaires du continent et internationaux,



La mission multisectorielle autour des Fintech a été présidée par le ministre Bruno Nabagné Koné.

les opérateurs économiques privés, ainsi que les décideurs gouvernementaux a été marquée par plusieurs activités. Au nombre de celles-ci : les rencontres « B to B » (tous secteurs) et « B to G » au cours desquelles des partenariats, en plus de l'accès au dispositif des banques de projets d'investissement de la Côte d'Ivoire ont été concrétisés. Ledit évènement a vu la participation du ministre ivoirien de la Communication, de l'Économie numérique et de la Poste, Bruno Nabagné KONE.

L'an dernier, Le club Afrique développement a pu opérer 7 missions multi-sectorielles en Côte d'Ivoire, au Mali, au Cameroun, au Sénégal, au Maroc, au Congo et au Gabon, fédérant plus de 1500 entreprises de 15 pays du continent, ayant généré plus de 1 000 rendez-vous d'affaires en plus des visites terrains des chantiers de développement les plus emblématiques du pays. Le club Afrique développement du groupe Attijariwafa bank, organisateur du Forum international Afrique développement, est une plateforme fédérant les communautés économiques engagées en Afrique en vue de poursuivre la dynamique de mise en relation, et d'identification d'opportunités d'investissements et de partage d'expériences.

Né en 2010, à l'initiative du fonds d'investissement panafricain, Al Mada, actionnaire de référence d'Attijariwafa bank, le Forum international Afrique développement est aujourd'hui considéré comme la plateforme de référence, en terre africaine, de la communauté économique et politique engagée dans la dynamique intracontinentale. Les 5 précédentes éditions du Forum ont réuni plus de 7 500 opérateurs de 36 pays et ont généré plus de 17 000 rendez-vous d'affaires.

La prochaine édition du forum est prévue les 18 et 19 octobre prochain à Casablanca.

FILIÈRE ANACARDE : SEULEMENT 40% DES STOCKS VENDUS EN CÔTE D'IVOIRE

Le 14 février dernier, le porte-parole du gouvernement, Bruno Nabagné Koné déclarait ceci, à sa sortie du conseil des ministres : « l'ouverture de la campagne 2018 de la commercialisation de la noix de cajou est fixée au 15 février 2018, avec un prix planché obligatoire de 500 FCFA le kg pour la noix de cajou bien séchée et bien triée, ne comportant aucune matière étrangère, soit une hausse de 60 FCFA comparativement à la campagne précédente ».

A peine deux mois après l'ouverture de la campagne, les producteurs sont confrontés à des méventes. Réunis à une assemblée générale le samedi 21 avril dernier à Yamoussoukro, le président de la fédération des producteurs d'anacarde de Côte d'Ivoire, Bamba Adama, a indiqué que seulement 40% des stocks de la noix de cajou sont vendus en Côte d'Ivoire. Une mévente qui s'explique par la baisse du prix bord champ fixé à 500 FCFA. Alors que dans certains pays de la sous-région le prix du kg est nettement supérieur à celui de la Côte d'Ivoire. C'est le cas du Burkina Faso où le prix est fixé à 900 FCFA le kg et 1000 FCFA en Guinée-Bissau, soit la moitié du prix proposé en Côte d'Ivoire, de quoi à attiser les convoitises. Certains producteurs ivoiriens préfèrent plutôt vendre leurs produits dans ces pays pour avoir plus de profit. Pourtant, les années antérieures à cette même date, selon les acteurs, le stock vendu était de 80% à 90%. Comparé à cette année, l'on enregistre une baisse de 50%. Cette



Bamba Adama, président des producteurs a exprimé ses inquiétudes.

situation, comme l'explique Bamba Adama, est due à la fuite des produits vers les pays limitrophes de la Côte d'Ivoire. Une enquête révèle que plus de 200 000 tonnes vendues d'anacarde, ont transité par le Ghana, un manque à gagner pour la Côte d'Ivoire qui depuis 2015 est le premier producteur mondial d'anacarde avec 700 000 tonnes.

Les acteurs du secteur sont tous unanimes, il faut sauver la filière. Pour ce faire, lors de leur assemblée générale, ils se sont mis d'accord sur une seule interprofession afin d'empêcher la sortie des produits hors des frontières ivoiriennes. Toutefois, des discussions sont engagées avec l'Etat ivoirien pour trouver une solution commune à la résolution de ce problème.

BANQUE INDIENNE D'IMPORT-EXPORT (EXIM BANK)

Exim Bank of India, la banque indienne d'import-export, a été créée en 1982, par une loi adoptée par le Parlement indien, en vue de financer, faciliter et promouvoir les échanges internationaux de l'Inde. La Banque Exim est la principale institution financière chargée de la coordination et du fonctionnement des institutions engagées dans le financement des exportations et des importations.

Exim Bank est une banque publique. Elle est cotée Baa2 (positif) par Moody's Investors Service, BBB- (Stable) par Fitch Ratings, BBB- (Stable) par Standard et Poors, BBB + (Stable) par Japan Credit Rating Agency. Toutes les notations ci-dessus sont des côtes de crédit de qualité et sont identiques à la notation souveraine.

Un bureau régional à Abidjan

Le bureau régional d'Exim Bank à Abidjan représente les intérêts d'Exim Bank dans les pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Le bureau régional d'Exim Bank d'Abidjan a été officiellement inauguré le 14 Juin 2016. L'accord de siège a été, à cet effet, ratifié entre l'institution bancaire et le Gouvernement ivoirien, en présence de Son Excellence M. Pranab Mukherjee, Président de l'Inde et de Son Excellence M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire.

Après l'ouverture du bureau local d'EXIM bank à Abidjan, l'investissement de cette institution en Côte d'Ivoire s'est considérablement accru, atteignant 535 millions de dollars us.

Lignes de crédit

Une ligne de crédit est un mécanisme de financement par lequel Exim Banque apporte son soutien à l'exportation de projets, d'équipements, de biens et de services en provenance de l'Inde. Exim Bank accorde une attention particulière à l'octroi des lignes de crédit aux entités étrangères, aux gouvernements, aux institutions financières régionales et aux banques commerciales.

Exim Bank étend ses propres LDC, et aussi avec le soutien du Gouvernement indien dans le cadre du Programme indien d'aide au développement et d'assistance économique aux pays en

développement partenaires, en vue de créer des avantages socio-économiques dans le pays partenaire.

Dans le cadre des lignes de crédit soutenues par le gouvernement Indien, Exim Bank a octroyé au gouvernement de la République de Côte d'Ivoire une ligne de crédit totale de 247,70 millions de dollars US pour financer divers projets, notamment la ligne d'interconnexion électrique entre la Côte d'Ivoire et le Mali, 30 unités de production du riz, un Parc informatique et biotechnologie Mahatma Gandhi, une usine de traitement des poissons, une usine de traitement de la fibre de coco, des projets hôpitaux militaires, etc.

Crédit acheteur

Crédit acheteur au terme du compte d'assurance credit à l'export (BC-NEIA)

Exim Bank demeure un coordinateur et un facilitateur en vue de la promotion des exportations de projets. La Banque joue un rôle clé en soutenant les entreprises indiennes dans l'exécution de projets en finançant ou subventionnant projets clés en main à l'étranger, des contrats de travaux publics, des approvisionnements ainsi que des contrats de services techniques et de conseils. Les exportations de projets en provenance de l'Inde ont régulièrement augmenté au fil des ans, ce qui témoigne de l'expansion de l'expertise indienne à l'étranger et de la croissance de la chaîne de valeur de ses exportations.

Afin de donner un nouvel élan aux exportations de projets en provenance d'Inde, en particulier dans le secteur des infrastructures, Exim Bank, en avril 2011, en collaboration avec ECGC Ltd., a introduit un nouveau produit. Il s'agit du Crédit acheteur au terme du compte national d'assurance credit à l'export (BC-NEIA) du gouvernement de l'Inde (GOI), aux termes duquel la Banque finance et facilite les exportations de projets en provenance de l'Inde.

Dans le cadre de BC-NEIA, Exim Bank a accordé au gouvernement de la République de Côte d'Ivoire un montant global de 287,45 millions de dollars pour financer la fourniture de 500 bus à la Société des Transports Abidjanais (SOTRA) et la fourniture de véhicules pour le projet Auto-park.

Les réalisations des trois dernières décennies fournissent une base solide à Exim Bank. Ce qui lui permettra de booster le taux des échanges extérieurs et des investissements de l'Inde.

Bureau régional d'Abidjan

Adresse: 5eme étage, Immeuble Azur, 18-Docteur Crozet Road, Plateau, Abidjan, Côte d'Ivoire
Tel: +225-20242951 • Email: eximabidjan@eximbankindia.in • Fax: +225-20242950

IVORIAN BANKING SECTOR : A SIGNIFICANT GROWTH RECORDED

Banks have an annual growth rate of 20%, according to the President of the Professional Association of Banks and Financial Institutions of Ivory Coast (Apbef-CI), Guy Koizan. Based on the figures provided by this association, until December 31, 2016, 2, 905 million accounts were opened in banks, and banks number rose from 25 in 2012 to 30 to date. For the first manager of the Apbef-CI, banks are doing well and are helping mobilize savings for the financing of the Ivorian economy.



CASHEW SECTOR : ONLY 40% OF STOCKS SOLD IN CÔTE D'IVOIRE

Barely two months after the opening of the campaign, producers are facing poor sales rate. During a General Assembly on Saturday, April 21, in Yamoussoukro, the chairman of the Côte d'Ivoire Cashew Federation, Bamba Adama said that only 40% of cashew stocks are sold in Côte d'Ivoire. A situation that can be explained by the lowering of the field price set at 500 FCFA. While in some countries of the sub-region the per of kg is much higher than that of Côte d'Ivoire.

The actors of the sector are all unanimous, tha the sector must be saved. To do this, at their General Meeting, they agreed on a single interprofessional body to prevent the release of products outside the Ivorian borders. However, discussions are being held with the Ivorian State to find a common solution to this problem.



4TH WORLD CONFERENCE ON COCOA : CÔTE D'IVOIRE PROPOSES «TO BUILD A NEW VISION»



Souleymane Diarrassouba, Minister of Trade, Handicraft and SME Promotion, was recently in Germany for the 4th World Cocoa Conference. In his speech, facing the producing countries, big firms and all the actors of the cocoa sector, the minister Souleymane Diarrassouba made an assessment of the period running from the first conference held in Abidjan in 2012. He wished that the partnership between the industrialists and the producers will improve.

MEMBERSHIP TO THE ECOWAS : MOROCCO MAKES A STEP FORWARD



The question of Morocco's Membership to the Economic Community of West African States (ECOWAS) is still a concern. During a panel recently organized at Sofitel Hotel Ivoire by the Amadeus Institute, the Confederation of Morocco Enterprises and the Ivorian Center for Economic and Social Research (CIREs), the question was on the agenda. From this forum, the ambassador of Morocco in Côte d'Ivoire tried to convince economics experts.

It should be remembered that Morocco has been quoted in recent years as a model of economic development among African countries. The economic policy undertaken by Morocco has had a remarkable success across the continent to the point of making it an economic power. In Côte d'Ivoire, according to the 2015 report of the Center for the Promotion of Investments in Côte d'Ivoire (CEPICI), out of 185 companies approved in 2015, 22% are from Moroccan, compared to 16% from France.

SECTORIAL MISSION : CONTINENTAL AND INTERNATIONAL ECONOMIC OPERATORS MET IN ABIDJAN

The Africa Development Club (CAD) of the Attijariwafa bank group, and the Ivorian Bank Corporation (SIB), expect to boost the business environment in Africa. They have decided to hold the 2nd edition of the multi-sectoral mission for continental and international economic operators, around «Fintech», in Abidjan on April 26 and 27, 2018, after that of Nouakchott in Mauritania organized on April 20. This meeting which brought together the continent and international business community operators as well as government decision-makers, was dominated by several activities. Among these : «B to B» meetings (all sectors) and «B to G» in which partnerships, in addition



to access to ivoirian banks project investment system, have been achieved.

THE 9TH EDITION OF THE AFRICAN ECONOMY BUILDERS : INVESTMENT IN AFRICA ON THE AGENDA



The 9th edition of the African Economy Builders (African Economy Builders Awards), was held on April 27 in Abidjan, on the following topic “ Africa, new eldorado for investors “. «The rush of investors: threat or opportunity? », “ Small and medium-sized enterprises (SMEs) facing the challenge of innovation “, are the sub-themes that have fueled

the panels of this exchange framework aimed at leading many reflections on the emergence of the African continent. A gala dinner of distinction with the participation of 500 people was also planned in the second part of the event, in order to dedicate the distinction of the laureates coming from 30 countries.

SUBCONTRACTING : WAEMU SUBCONTRACTING AND PARTNERSHIP SCHOLARSHIP NETWORK, MEET IN ABIDJAN

The Subcontracting and Partnership Scholarships Network of the West African Economic and Monetary Union (R-Bstp-Uemoa) met from 23 to 24 April in Abidjan. «We are going to examine the subcontracting ecosystem and concretely define priority actions to materialize all the WAEMU subcontracting and partnership area for the periods 2018-2022», said Amaël Konaté, the permanent secretary of the Network.



ACQUISITION DE 450 BUS : L'ACCORD DE FINANCEMENT D'UNE VALEUR DE 59,033 MILLIARDS FCFA SIGNÉ

Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Koné et le directeur général de la banque tchèque CSOB, ont procédé à la signature d'un accord de financement pour l'acquisition de 450 autobus de marque IVECO. D'une valeur de 59,033 milliards, la signature de cet accord a eu lieu à Abidjan, le mercredi 28 février.

La cérémonie de signature de cet accord a été marquée par la présence du directeur d'affaires de la Société IVECO accompagné d'une délégation, du ministre ivoirien des transports et des responsables de la SOTRA. La structuration du Financement se fera en deux tranches.

La tranche A d'un montant de 13 499 400 Euros, soit 8 855

025 925 F CFA représente 15% du contrat commercial pour le paiement de l'acompte à IVECO. Quant à la tranche B, elle s'élève à 76 496 600 Euros, soit 50 178 480 246 F CFA et représente 85% du coût du contrat commercial.

La durée de remboursement du prêt varie en fonction des tranches. 6 ans et 6 mois, pour la tranche A, avec un différé de 18 mois au taux d'intérêt Euribor 6 mois + 2,2 % et le taux de concessionnalité est de 10,77%. La tranche B, elle, a une durée de 11 ans et 6 mois, avec un différé de 18 mois au taux d'intérêt Euribor 6 mois + 2,2 % et le taux de concessionnalité est de 16,51%. Le ministre ivoirien de l'économie et de finances, Adama Koné a fait ces précisions lors de la cérémonie.



Les ministres Adama Koné de l'Économie et des Finances et Amadou Koné du Transport en compagnie du DG Jan Nyvit.



Le Ministre Adama Koné échangeant les documents avec le DG Jan Nyvit.



Le ministre Adama Koné remettant le parapheur au ministre Amadou Koné.



Photo de famille autour des ministres Adama Koné et Amadou Koné.

NOS PACKS DE SERVICE D'APPUI POUR ACCOMPAGNER VOTRE DÉVELOPPEMENT

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES 15 PACKS DESTINÉS AUX PME
À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE

DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

RÉDUIRE LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE



DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE ET FINANCIER

ÉVALUER LA SANTÉ DE VOTRE ENTREPRISE
ET DÉTERMINER VOS FORCES ET FAIBLESSES



AFTERWORK DU NUMÉRIQUE

LA TRIBUNE DU NUMÉRIQUE



5 JOURS POUR PERFORMER

ACQUÉRIR LA CONNAISSANCE INDISPENSABLE À LA GESTION EFFICACE DE VOTRE ENTREPRISE

 **CCI-CÔTE D'IVOIRE**
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE

Abidjan Plateau, 6 Avenue Joseph Anoma
Tél.: +225 20 33 16 00 / +225 20 25 31 40 / - Fax : +225 20 32 39 42
Email : info@cci.ci / www.cci.ci

STANBIC BANK S'INSTALLE EN CÔTE D'IVOIRE

Le paysage des banques et établissements financiers en Côte d'Ivoire enregistre une nouvelle entrée. Standard Bank Group d'Afrique du Sud, la plus grande banque d'Afrique, a ouvert à Abidjan sa filiale, la Stanbic Bank. Une banque d'Investissement et de Financement. La nouvelle a donné lieu à une belle soirée au palais des congrès de Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan en début du mois d'avril dernier.

Michel Brizoua-Bi, président du Conseil d'administration de Stanbic Bank a saisi le temps de cet événement pour justifier le renforcement de la présence de la banque en terre ivoirienne. «Lorsqu'il s'est agi en effet de repenser, réorienter et redynamiser la stratégie africaine du groupe STANDARD BANK, notamment en Afrique de l'Ouest, les performances économiques remarquables et la stabilité retrouvée ont fait de la Côte d'Ivoire, un choix évident pour créer une banque.» A cela s'ajoute un capital humain national doté de compétence exceptionnelle. Fer de lance pour un développement certain des activités de la banque. «Lorsqu'il y a création d'emplois de qualité, c'est encore la Côte d'Ivoire qui gagne. Chers Stanbic

Bankers, nous sommes fiers de vous. Vous êtes désormais la vitrine de la banque et c'est un défi que vous devrez relever pour mériter la confiance placée en vous.»

Présent à cette cérémonie, le Ministre de l'Economie et des Finances, Adama Koné, représentant le Premier ministre, parrain de l'événement, a souligné tous les efforts du gouvernement à mettre un point d'honneur au développement du secteur financier. Un levier stratégique de croissance soutenue. Le Ministre a surtout fait état du caractère particulier du système bancaire ivoirien composé de 28 banques et deux établissements financiers à caractère bancaire. «Ce dynamisme économique de la Côte d'Ivoire doit nous propulser au rang de pays à revenu intermédiaire en 2020.» Avant de souhaiter plein succès à la Stanbic Bank.

Le Groupe Standard Bank est la plus grande banque africaine en termes d'actifs et désormais présent sur 20 marchés en Afrique. Il fournit des produits et services aux entreprises multinationales déjà en relation avec le Groupe.



Le ministre Adama Koné recevant les dirigeants de la STANBIC BANK.



Le ministre Adama Koné (3^{ème} à partir de la gauche) en compagnie des dirigeants de la STANBIC BANK.



2017 Prix d'Excellence Du Meilleur Opérateur Hôtelier !
2018 Certification ISO 9001 Version 2015 !



PLUS DE 45 ANS
D'EXPERIENCE !

1^{er} Hôtel en Côte d'Ivoire certifié
ISO 9001 VERSION 2015 !

Notre challenge : Mériter chaque jour
votre confiance et votre fidélité !

Domaines certifiés:

Hébergement
Séminaires
Restauration

Boulevard de la République 04 BP 643 Abidjan
www.hotel.tiama.ci

LES SERVICES DU FMI ACHÈVENT UNE MISSION EN CÔTE D'IVOIRE

Les communiqués de presse publiés en fin de mission par les services du FMI expriment leurs observations préliminaires au terme d'une mission dans un pays. Les opinions exprimées dans ces conclusions sont celles des services du FMI et ne sont pas nécessairement celles du Conseil d'administration.

■ La mission du FMI et les autorités sont arrivées à un accord au niveau des services sur la troisième revue du programme appuyé par les accords FEC et MEDC, sous réserve de son approbation par la direction du FMI et du Conseil d'administration.

■ Le PIB a augmenté de 7,8% l'an dernier, nonobstant la chute des cours du cacao et les revendications sociales. L'inflation est restée faible à environ 1%, bien en-dessous de la norme de 3% de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

■ L'équipe du FMI et les autorités ont convenu de la nécessité d'accélérer les réformes essentielles pour maintenir la croissance à un rythme soutenable et continuer de la rendre plus inclusive. Une mission du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Dhaneshwar Ghura a visité Abidjan du 22 mars au 5 avril 2018 pour mener les consultations au titre de l'article IV des statuts du FMI pour l'année 2018 et tenir les discussions sur la troisième revue du programme économique et financier triennal soutenu par le FMI grâce à des accords conclus dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC).

A la fin de la visite, M. Ghura a rendu publique la déclaration ci-après :

« La mission du FMI et les autorités sont arrivées à un accord au niveau des services sur la troisième revue du programme appuyé par les accords FEC et MEDC, sous réserve de son approbation

par la direction du FMI et du Conseil d'administration. L'examen par le Conseil d'administration pourrait intervenir en juin 2018.

« Sur la base des résultats préliminaires, le PIB a augmenté de 7,8% l'an dernier nonobstant la chute des cours du cacao et les revendications sociales. L'inflation est restée faible à environ 1%, bien en dessous de la norme de 3% de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le crédit à l'économie a progressé à un rythme soutenu de 13,3% en 2017. Reflétant la baisse des cours du cacao en 2017, le déficit du compte courant extérieur s'est situé à 2,1% du PIB.

« Les perspectives à moyen terme sont favorables et les risques pesant sur les prévisions sont globalement équilibrés. L'activité économique devrait rester soutenue en 2018 et les perspectives



Le ministre Adama Koné de l'Économie et des Finances.



Le ministre Adama Koné avec à sa droite le directeur de cabinet adjoint du MEF et à sa gauche le DG de l'Économie.

à moyen terme projettent la poursuite d'une croissance robuste. L'inflation devrait rester contenue. Le déficit budgétaire devrait être maintenu à 3,75% du PIB en 2018, en phase avec les objectifs du programme. L'équipe salue l'engagement des autorités à converger vers la norme du déficit budgétaire régional de l'UEMOA de 3% du PIB en 2019.

« Les performances du programme soutenu par le FMI ont été satisfaisantes en 2017. Le déficit budgétaire était de 4,2% du PIB en 2017, un peu moins que prévu. Tous les critères de performance et tous les repères indicatifs, à l'exception d'un seul, pour fin décembre 2017 ont été respectés. Tous les repères structurels, à l'exception d'un seul, ont également été mis en œuvre. Les politiques solides engagées par les autorités dans le cadre du programme appuyé par le FMI et les bonnes performances économiques du pays ont contribué à l'émission de l'Eurobond en mars 2018.

« L'équipe du FMI et les autorités ont convenu de la nécessité d'accélérer les réformes essentielles pour maintenir la croissance à un rythme soutenable et continuer de la rendre plus inclusive. L'équipe salue les progrès réalisés par les autorités dans la priorisation des nouveaux projets d'investissement qui devraient contribuer à maintenir l'espace nécessaire au financement du Programme National de Développement (2016-2020). L'équipe du FMI et les autorités se sont également accordées sur l'importance d'augmenter les recettes internes pour créer un espace budgétaire permettant de prendre en charge les dépenses prioritaires et d'améliorer la capacité à rembourser la dette.

« La mission a noté les efforts visant à atténuer les risques budgétaires en poursuivant la restructuration de la raffinerie nationale et des banques publiques. La mise en œuvre des nouvelles réglementations prudentielles conformes aux

principes de Bâle II / III devrait renforcer la stabilité du secteur bancaire. Les performances économiques de la Côte d'Ivoire sont solides. Les perspectives présentent toutefois des risques liés notamment au rythme plus lent que prévu de la mobilisation des recettes, aux termes de l'échange défavorables et au resserrement des conditions financières internationales.

« La mission et les autorités ont convenu que le programme de transformation économique de la Côte d'Ivoire progresse bien. La poursuite de la consolidation budgétaire, une politique d'endettement prudente et des réformes du côté de l'offre permettront de soutenir les taux de croissance élevés. La poursuite des actions visant à diffuser les retombées de la croissance et à réduire le chômage des jeunes sera également un facteur important pour assurer le succès à long terme des politiques du gouvernement.

« La mission du FMI tient à remercier les autorités pour leur chaleureuse hospitalité et les échanges constructifs lors de la mission. »

La mission du FMI a été reçue en audience par Son Excellence Monsieur le Président de la République Alassane Ouattara ; M. Amadou Gon Coulibaly, Premier Ministre ; M. Adama Koné, Ministre de l'Economie et des Finances ; M. Amadou Koné, Ministre des transports ; M. Thierry Tanoh, Ministre du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables ; M. Jean Claude KOUASSI, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale ; Madame Nialé Kaba, Ministre du Plan et du Développement ; M. Moussa Sanogo, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ; M. Chalouho Coulibaly, Directeur National de la BCEAO ; ainsi que d'autres hauts responsables de l'administration.



Une vue des experts du FMI pendant les séances de travail.

TRONÇON BOUAKÉ-FERKÉ : LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN A OBTENU UN FINANCEMENT DE 150 MILLIARDS FCFA AUPRÈS DE L'AFD

Le Premier ministre ivoirien, ministre du budget et du portefeuille de l'Etat Amadou Gon Coulibaly a procédé, en Novembre 2017 à Katiola au lancement des travaux de réhabilitation de la route Bouaké-Katiola-Ferkessédougou, en présence de l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson ainsi que de plusieurs membres du gouvernement et d'élus et cadres des trois régions impactées par ce projet.

Pour la réalisation des travaux, le Gouvernement ivoirien a obtenu un financement de 150 milliards FCFA auprès l'Agence française de développement (AFD). Les travaux de réhabilitation de l'axe Bouaké-Ferkessédougou, long de 220 km, vont durer 24 mois. Deux entreprises sont sélectionnées pour les travaux. L'une se chargera du tronçon Bouaké-Kanawolo (125 km) et l'autre de Kanawolo-Ferkessédougou (95 km).



Gilles Huberson, ambassadeur de France en Côte d'Ivoire et le ministre Adama Koné lors de la signature des documents.



L'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire et le ministre de l'Economie et des Finances...



...lors de l'échange de parapheurs.



Photo de famille.

FICIA EXPO 2018 - LE RENDEZ-VOUS DU COMMERCE INTERNATIONAL ET DE L'INDUSTRIE.

SOFITEL HOTEL IVOIRE DU 08 AU 10 NOVEMBRE 2018



Lancement presse : Retour en images



Mme Yasmine AJAMI, Commissaire générale



Les invités



M. Ahmed DIOMANDE, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère du Commerce



M. Christian HOCQUET, Directeur Commercial de 2MI

LES OPPORTUNITES

- 1^{er} événement du genre en Afrique de l'Ouest;
- Découvrir les tendances et marchés porteurs;
- Identifier des opportunités d'investissement, partenaires et clients potentiels;
- Obtenir de la visibilité.



M. Jean-Louis GIACOMETTI, Directeur de la CCI France CI



M. JOHNSON, de l'Ambassade du Nigéria avec Mme Yasmine AJAMI



La photo de famille avec tous les partenaires: le Ministère du Commerce et de l'Artisanat et de la Promotion des PME, APEX-CI, CCI-CI, CCIF-CI, CEPICI, CCESP

Inscrivez-vous: Tél.:(+225) 21 21 52 30 - 46 00 84 90 - 07 55 72 01 - www.ficiaexpo.com

AFRICA CEO FORUM : LES AMBASSADEURS DES PAYS PARTICIPANTS REÇUS PAR LE MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

L'Africa Ceo Forum, plateforme de réflexions sur les défis économiques et industriels de l'Afrique s'est tenue du 26 au 27 Mars 2018 à Abidjan. Cette 6ème édition s'est ouverte en présence des Présidents ivoirien Alassane Ouattara, ghanéen Nana Addo Dankwa Akufo-Addo et zimbabwéen Emmerson Mnangagwa. L'édition 2018 a enregistré 1 600 participants venus de 63 pays avec pour thème : «Champions africains : l'heure de la transformation».

En marge des activités de l'Africa CEO Forum, le ministère de l'Economie et des Finances a convié les ambassadeurs des pays participants à un dîner Gala dans un restaurant de la ville d'Abidjan.



Quelques convives en compagnie du Directeur de Cabinet du ministère de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly (au centre).



M. Adama Coulibaly attendant ses hôtes.



Une invitée en compagnie de M. Coulibaly.



Quelques membres du corps diplomatiques présents lors de ce dîner.

Par Serges SÉKÉ

DIALOGUE ETAT-SECTEUR PRIVÉ : MARIAM FADIGA FOFANA PRÉSENTE LE CCESP AU GROUPE DES CHEFS DE COOPÉRATION

Madame le Secrétaire Exécutif du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé était l'invitée du Groupe des Chefs de Coopération (Banque Mondiale, BAD, UE, PNUD, BEI, BOAD, Allemagne, Japon, USA, Corée, Espagne, France, ICA et FMI) le mardi 15/05/2018 à 11h30 dans les locaux de l'Agence Française de Développement. Cette rencontre, dont l'objectif était d'échanger sur le dialogue entre le Gouvernement et le Secteur Privé, a été l'occasion d'exposer les missions, l'organisation, les orientations stratégiques, les activités et les

chantiers en perspectives du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé.

Au cours des échanges, les problématiques traitées à travers les instances du cadre de concertation ont été passées en revue ainsi que les approches du CCESP pour garantir le caractère inclusif du dialogue et la prise en compte de questions spécifiques relatives à l'emploi, la formation professionnelle, la RSE, les femmes entrepreneurs et le développement des PME.



Une vue des participants de la séance de travail entre le SE- CCESP et les chefs de Coopération à l'AFD.



M. Bruno Leclerc, directeur de l'AFD ...



...Mme Mariam Fadiga Fofana et Serges Esso du SE-CCESP, lors des échanges.

ANNEXE FISCALE 2018 : LE CHAMCI ÉCHANGE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS

Le Club des hommes d'affaires musulmans de Côte d'Ivoire (Chamci) a tenu à en savoir davantage sur l'Annexe fiscale 2018. Pour cela, cette organisation a invité le directeur général des Impôts, Ouattara Sié Abou, à son organe d'échanges interactifs dénommé le «Chamci Business School».

L'annexe fiscale 2018, faut-il le rappeler, a fait couler bien d'encre et de salive quand on se réfère à tous les événements qui ont

jalonné son adoption. D'où l'intérêt de cette rencontre qui s'est tenue récemment dans un réceptif hôtelier de la place. Le premier responsable des impôts s'est prêté aux questions de l'assistance en donnant des réponses cadrées, approuvées généralement par l'assistance composée en majorité de l'ensemble du gratin de l'écosystème des affaires en Côte d'Ivoire.



Ouattara Sié Abou, directeur général des Impôts en Compagnie d'un Invité.



Le directeur général des Impôts pendant son intervention



Une vue de l'assistance.



Le directeur général des Impôts se prêtant aux questions des journalistes.



Une vue des invités.

Par Yacouba CISSÉ

TRIBUNAL DU COMMERCE : INSTALLATION ET RENTRÉE SOLENNELLE DE LA COUR D'APPEL DE COMMERCE D'ABIDJAN

Le Garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits de l'homme, Sansan Kambilé a procédé le 24 mai dernier, à l'installation et à la rentrée solennelle des magistrats, des conseillers et des conseillers consulaires de la Cour d'appel de commerce d'Abidjan, avec pour premier président François Komoin. Cette Cour d'appel de commerce d'Abidjan, juridiction autonome de second degré, comprend un premier président, deux présidents de Chambre, six conseillers et seize conseillers consulaires. Les membres ont été installés à la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères. Au cours

d'une audience, présidée par François Komoin et comme Procureur général Léonard Lebry, la Cour a reçu le serment de 13 nouveaux conseillers consulaires issus du monde des Affaires dont Guy Koizan, directeur général de Versus Bank et Daouda Coulibaly, directeur général de la Société ivoirienne de banque (SIB). Les conseillers consulaires sont notamment des opérateurs économiques choisis sur une liste d'aptitude établie par la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire. Chacun d'eux est tenu de garder le secret des délibérations et de se comporter comme un juge loyal.



François Komoin, Président de la Cour d'Appel de Commerce d'Abidjan



M. Guy Koizan Président de l'APBEF-CI et Conseiller Consulaire à la Cour d'Appel de Commerce d'Abidjan.



M. Daouda Coulibaly DG de la SIB et Conseiller Consulaire à la Cour d'Appel de Commerce d'Abidjan en compagnie de son épouse.



Une vue des membres de la Cour d'Appel du Tribunal du Commerce.



Une vue des Membres de la Cour d'Appel de Commerce d'Abidjan.

TWINS TIME : LE MINISTRE CLAUDE ISAAC DÉ INVITÉ DE LA 6^{ème} ÉDITION

Dialoguer avec le secteur privé pour une économie toujours dynamique, tel est l'objectif du Twins time. Pour ce 6^{ème} rendez-vous, le ministre de la Construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme, Claude Isaac Dé était « à la barre », le 14 mai dernier, au Novotel Abidjan. Organisé par le Secrétariat exécutif du Comité de concertation Etat-Secteur privé (SE-Ccesp), le Twins Time est une tribune d'échanges interactifs qui s'inscrit dans la dynamique de renforcement du dialogue public-privé. Les échanges ont tourné autour du thème « *la place du secteur de la construction dans une économie émergente : enjeux et défis* », que les échanges ont tourné. Le ministre Claude Isaac Dé a répondu sans détour à 35 questions sur 7 thématiques : le fonctionnement du ministère de la Construction ; le foncier ; les logements ; la construction ; l'urbanisation ; la commande publique. L'actualité marquée par les inondations récentes dans cette zone du district d'Abidjan a été également évoquée lors de ces débats.



Le ministre Claude Isaac Dé, invité principal de l'activité Twins Time.



Le ministre Claude Isaac Dé, lors de la signature du livre d'Or avec Mme Fadiga Fofana.



Le Ministre Claude Isaac Dé, recevant un présent des mains de Mme Fadiga Fofana.



Mme Fanja de la SFI (au centre) entourée de ses collaborateurs et M. Yssouf Diarra du PNUD.



Les participants.

FORUM

INTERNATIONAL
DU LOGEMENT SOCIAL
ECONOMIQUE
ET STANDING



FILOSES POUR RELEVER LES DÉFIS DU LOGEMENT EN AFRIQUE



25, 26, 27 JUIN

CAISTAB - ABIDJAN PLATEAU

Inscrivez-vous sur **www.filoses.com**

CONTACTS : (225) 07 07 71 24 / 79 79 97 70 / 08 26 18 57 / 52 53 59 60

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL



ENTREPRISES AFFILIÉES À LA CNPC-CI



PARTENAIRES



PARTENAIRES MEDIAS



CRÉATION DE LA ZONE SPÉCIALE ECONOMIQUE SIKOBO : RELEVER LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Intervenant au lancement du projet de création de la Zone Economique Spéciale Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (Zes-Sikobo), marqué par une signature de la Déclaration d'engagement, le 14 mai 2018 à Sikasso, le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a indiqué que ces régions frontalières sauront relever le défi du développement et de la lutte contre le terrorisme, par une croissance économique durable et inclusive.

« Je reste convaincu que notre région, sous le leadership éclairé de nos Chefs d'Etat, saura relever le défi du développement et de la lutte contre le terrorisme, par une croissance économique durable et inclusive. Et cela, pour offrir des opportunités qu'il faut à nos jeunes », a déclaré Amadou Gon Coulibaly.

Il a émis le vœu que l'engagement pris avec ses homologues

malien, Soumeylou Boubèye Maïga, et burkinabé, Paul Kaba Thiéba, à Sikasso, soit un point de départ de la mise en œuvre d'actions fortes visant à faire de la Zes-Sikobo, une réalité vivante, un puissant facteur de brassage des peuples et un levier important pour le développement des trois pays respectifs.

Amadou Gon Coulibaly et ses pairs ont reconnu la nécessité pour leurs pays de mutualiser les investissements structurants dans la Zes-Sikobo, sur la base des avantages comparatifs.

La Zone Economique Spéciale bénéficie de l'appui de l'Uemoa qui a mobilisé à cet effet 44 milliards de FCFA dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement transfrontalier intégré (Sati) de la zone Sikobo. Notons que la Cedeao a également contribué à la mise en œuvre de ce projet.



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly lors du point de presse.



Présentation des parapheurs après la signature du projet.

APCI

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES PÉTROLIERS DE COTE D'IVOIRE

PRESENTATION

Créée le 05 novembre 2003, l'Association Professionnelle des Pétroliers de Côte d'Ivoire dite **APCI**, est une Association à but non lucratif, qui se veut être un cadre de concertation entre promoteurs dirigeants de sociétés nationales de distribution de produits pétroliers et dérivés.

Conformément à ses statuts, l'APCI a pour objet :

- D'être un cadre de concertation entre les dirigeants de sociétés pétrolières membres de l'Association ;
- De défendre les intérêts liés à l'industrie pétrolière en particulier et à l'économie de notre pays en général ;
- D'établir et d'entretenir des relations avec les Pouvoirs Publics, notamment les Autorités de tutelle, les Autorités Administratives ou toute autre Autorité Civile ou Professionnelle ;
- De jouer un rôle d'arbitre en cas de litige éventuel entre sociétés membre de l'Association.

L'APCI entend adhérer tant au niveau sous régional qu'international, à toute autre association dont l'objectif est similaire ou complémentaire du sien.

Elle regroupe **17 (dix-sept)** sociétés ivoiriennes de distribution de produits pétroliers pour **177 (cent soixante-dix-sept)** stations-service réparties non seulement à Abidjan, mais aussi sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

MEMBRES

SOCIETES	DIRIGEANTS	CONTACTS
AFRICAN PETROLEUM	OMAÏS Ramez	(+225) 21 75 45 40
AFRIQ OIL	Hamed AMER	(+225) 21 35 31 19
ANDA OIL	TOURE Vacamoué	(+225) 21 24 78 15
DELTA OIL	ZORKHOT Mohamed	(+225) 22 44 29 03
ESP-SA	SABRAOUI Youness	(+225) 21 21 64 21
ESSENCI	SABRAOUI Mohamed Ali	(+225) 21 26 90 90
FIRST PETROLEUM	SABRAOUI Abbas	(+225) 21 25 55 55
GROUPE SWANN	ALLAH Yao Roger	(+225) 21 56 40 18
IDC	MOGHNIEH Adnan	(+225) 21 25 87 70
KLENZI DISTRIBUTION	BOUTALEB Ali	(+225) 22 41 61 70
PRIDE PETROLEUM	DIAKITE Coty Jean I.	(+225) 07 07 28 70
SAPE	NEMBELESSINI Silué L.	(+225) 07 94 86 87
SARA PETROLEUM	TOURE Sanissi	(+225) 23 53 66 39
SIMAM	OUSMAËS Karim	(+225) 21 75 46 61
SODEPCI	N'ZUE N'DRI Séraphin	(+225) 21 28 33 26
STAR OIL	KHATOUN Naamatallah	(+225) 20 32 12 92
VINKO PETROLEUM	TAHA Mahmoud	(+225) 21 25 37 53

PRESIDENT : DIAKITE Coty Jean I. SECRETAIRE GENERAL : Hilaire SIE 07 60 54 39
Téléphone bureau (+225) 20 21 42 43 courriel : apci.ci2003@gmail.com
Siège : RES. ATTA1, 4ème étage ABIDJAN PLATEAU.

VOL DIRECT ABIDJAN-NEW-YORK : LA REPRISE, APRÈS 20 ANS D'INTERRUPTION

Une liaison aérienne directe entre Abidjan et New York a été rétablie après 20 ans d'interruption, par un vol inaugural qui a décollé le 12 mai de la capitale économique ivoirienne. Amadou Koné, ministre des transports était à la tête d'une importante délégation pour ce voyage historique. Une importante délégation conduite par le ministre des Transports, Amadou Koné a effectué ce vol historique à bord d'un Boeing 787 Dreamliner de la compagnie Ethiopian Airlines qui les a conduit à L'aéroport international de Newark-Liberty, dans la banlieue de New York.

Les tout premiers passagers de vol inaugural (direct) Abidjan-New-York ont regagné Abidjan dans l'après-midi du 16 mai.

Le ministre Amadou Koné s'est félicité de l'ouverture de cette ligne directe très attendue aussi bien par les Ivoiriens que par les populations de la sous-région.

Le ministre des Transports a souligné que l'objectif, dans un court délai, est de passer à un vol par jour et d'ici à la fin de l'année, d'accroître la fréquence des vols sur les Etats-Unis avec, si possible, des destinations différentes. Pour ce début, trois vols par semaine (mardi, jeudi et samedi) sont prévus sur la ligne.



Au centre, le ministre des Transports, Amadou Koné.



Le ministre Amadou Koné lors de la coupure du gâteau.



Le ministre Amadou Koné (au centre) en compagnie des ministres Siandou Fofana (à gauche) et Abinan Pascal.



Le ministre Amadou Koné au cours de son intervention.



Photo de famille.

Par Par Kadiata FADIKA

SIAM 2018 : LA CÔTE D'IVOIRE DIGNEMENT REPRÉSENTÉE

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Minader) a poursuivi son action de promotion du Plan national d'investissement agricole (Pnia) axé sur la transformation locale des produits à l'édition 2018 du Salon international de l'agriculture du Maroc (Siam) qui s'est tenu du 23 au 29 avril à Meknès. Le Salon s'est déroulé sous le thème « logistique et marchés agricoles » avec, comme pays à l'honneur, les Pays-Bas. Il s'est agi également pour le Minader de promouvoir le Salon international des équipements et des technologies

de transformation de l'anacarde (Sietta) prévu fin 2018. Le rendez-vous a vu aussi une présentation du bilan de l'édition 2017 du Salon de l'agriculture et des ressources halieutiques d'Abidjan (Sara) et des activités de promotion du Sara 2019. Les officiels ont profité de l'occasion pour faire le point de l'état d'avancement de la coopération agricole avec le Maroc ; sur les axes stratégiques tels que l'état d'avancement de la mise en œuvre de la plateforme logistique de commercialisation des fruits et légumes entre la Côte d'Ivoire et le Royaume du Maroc.



A l'extrême droite, le ministre de l'Agriculture Mamadou Sangafowa.



Le ministre Sangafowa a visité le salon.



La Côte d'Ivoire a été dignement représentée à travers plusieurs stands



Les chocolatiers ivoiriens ont fait montre de leur savoir faire.



Photo de famille.

DIALOGUE PUBLIC / PRIVÉ : LA PLATEFORME LOCALE PRÉSENTÉE AU CORPS PRÉFECTORAL

Le Cabinet du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, a abrité aujourd'hui une rencontre présidée par son Directeur de Cabinet Adjoint. Ladite rencontre aura permis à l'équipe du Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé (CCESP) de présenter la plateforme de Dialogue Public/Privé (DPP) local aux membres du corps préfectoral. A cet effet, Mme Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire Exécutif du CCESP a rappelé qu'il est important d'inclure toutes les localités pour la bonne marche du DPP en Côte d'Ivoire.



Au centre Mariam Fadiga, SE-CCESP intervenant lors de la rencontre avec le corps préfectoral.



Une vue des participants.

Par Georges COPRÉ et Ébenisaire N'CHO

MIVA 2018 : LA 3^{ème} ÉDITION LANCÉE

Le comité de veille de la troisième édition du Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA) a été présenté officiellement ce lundi, au ministère des Affaires Étrangères sis au Plateau, par le ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba.

Constitué d'une dizaine de personnalités de renoms dans le milieu de l'Artisanat ivoirien et africain, ce comité a pour mission de préparer les sillons du MIVA.

Prévu du 28 septembre au 7 octobre 2018 à Abidjan, à l'espace du boulevard de l'aéroport Félix Houphouët Boigny, le MIVA a pour objectif majeur de faire d'Abidjan le plus grand marché professionnel de l'Artisanat à l'horizon 2020.

Pour cela, selon le commissaire général du MIVA, Hamed Diomandé, l'édition 2018 réunira à Abidjan, autour du thème : « Artisanat, enjeux et perspectives pour l'autonomisation des femmes en Afrique », et ce pendant 10 jours d'exposition-vente, environ 1000 artisans, dont 70 lauréats constituant la crème des artisans en provenance de 40 pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie,

d'Amérique et d'Océanie, avec comme pays d'honneur pour cette édition, le Royaume du Maroc.

C'est à juste titre que pour le ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, cette rencontre doit être mise à profit pour le secteur de l'Artisanat ivoirien.

« La notoriété de cet événement est un atout à capitaliser pour moderniser le domaine de l'Artisanat (...) Le thème de la troisième édition sera l'occasion de mettre en exergue le rôle que peut jouer l'artisanat dans le processus de développement et d'épanouissement de la femme en Afrique », a-t-il indiqué, précisant être attentif aux conclusions des travaux de réflexions de ce marché pour les proposer au gouvernement.

Précisons que le MIVA qui a pour slogan est : « Au MIVA on y va » est un marché dont l'animation est assurée par les artisans, les célèbres enseignes artisanales, les acheteurs professionnels et les visiteurs curieux de découvrir les pièces rares et les innovations exposés dans les stands.



Le ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, lors de la visite des stands.



Le MIVA, c'est l'artisanat ivoirien dans toute sa diversité.

COMMISSION DE RÉFORME FISCALE : LE COMITÉ DE SUIVI INSTALLÉ

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly a procédé, le 30 mai dernier, à la Primature, à l'installation du comité de suivi de la Commission de réforme fiscale (CRF) composé de 19 membres issus de l'administration publique et du secteur privé. Présidé par le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, ce comité a pour but d'examiner des propositions de mesures contenues dans le rapport de la commission de réforme fiscale en vue de les adapter aux évolutions récentes de la situation économique, à proposer des modalités de mise en œuvre desdites mesures et d'en assurer le suivi, d'examiner la conformité des recommandations de la commission de réforme fiscale avec les orientations du Gouvernement et préparer les actes de réformes. Selon le chef du Gouvernement ivoirien, de mars 2015 à ce jour, certaines recommandations du rapport ont été mises en œuvre à divers degrés et d'autres ne le sont pas encore.

Par ailleurs, le Premier ministre a révélé que, dans le cadre des échanges entre le président dudit comité et le secteur privé, des études ont été conduites de façon consensuelle sur certaines thématiques.

«Ces études ont porté sur cinq thèmes majeurs issus du rapport de la commission de réforme fiscale à savoir réformer la contribution des patentes des commerçants, le régime de la

TVA, les ITS et IGR, rationaliser les taxes spéciales parafiscales et administratives, proposer un système fiscal aux PME », a indiqué le chef du Gouvernement.

Il a donc demandé au comité de suivre l'opérationnalisation des conclusions de ces études dont la finalité est de permettre à l'Etat d'avoir un système fiscal sécurisé, prévisible contribuant à améliorer le taux de pression fiscale tout en favorisant le développement du secteur privé.



Le Premier ministre Gon Coulibaly entouré des ministres en charge de l'Economie et des Finances, Koné Adama et du Commerce, Souleymane Diarrassouba.



Une vue des participants lors de l'installation des membres du Comité de la réforme fiscale.



Photo de famille.

Par Georges COPRÉ

VISITE : MICHEL CAMDESSUS HÔTE DU PATRONAT IVOIRIEN

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) a reçu un hôte de marque en la personne de Michel Camdessus, Gouverneur honoraire de la Banque de France, Ex Directeur général du Fond Monétaire International (FMI) et actuellement Président et membre de plusieurs commissions et comités internationaux. Il était pour l'occasion, accompagné de son épouse. Le Conseil d'administration de la CGECI ainsi que l'ensemble du secteur privé, ont tenu à souhaiter la cordiale bienvenue à M et Mme Camdessus, lors d'une cérémonie qui a eu pour cadre, la Maison de l'entreprise, siège du Patronat

ivoirien et centre de développement des entreprises ivoiriennes. Jean-Marie Ackah, patron des patrons a exprimé la joie de tout le secteur privé avant de présenter la CGECI à son illustre hôte. Cette confédération compte à ce jour plus de 2000 entreprises affiliées soit directement, soit à travers l'un des vingt-six (26) groupements professionnels membres.

Les entreprises membres de la CGECI cumulent plus de 14 000 milliards de FCFA de Chiffres d'Affaires annuels, soit 21,3 milliards d'euros et environ 250 000 emplois modernes. Elles assurent plus de 80% des recettes fiscales nationales.



Jean- Marie Ackah, Président de la CGECI, lors de son intervention.



Michel Camdessus, Gouverneur honoraire de la Banque de France, ex DG du Fonds Monétaire Internationale.



Michel Camdessus et son épouse, entourés du Vice-Président Daniel Kablan Duncan (à droite) et du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly (à gauche).



Photo de famille.

COMPÉTITIVITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST : LE SÉMINAIRE D'ABIDJAN FAIT L'ÉTAT DES LIEUX

De nombreuses personnalités au nombre desquelles le collège des Elus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire et ainsi que des acteurs du secteur privé ivoirien ont pris part au séminaire régional sur la compétitivité en Afrique de l'Ouest dont le thème est : « Compétitivité en Afrique de l'Ouest : Etat des lieux et perspectives ». Il convient de préciser que ce séminaire est le premier du genre organisé par le World Economic Forum en Afrique de l'ouest francophone.

Cette rencontre qui a été rehaussée par la présence du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, démontre de

manière éclatante que le Gouvernement ivoirien attache une attention particulière à la problématique de la compétitivité de la Côte d'Ivoire, qui ne peut se concevoir indépendamment des ensembles plus larges que sont la sous-région et, plus globalement, le continent africain, continent de tous les espoirs, mais que la faiblesse structurelle en matière de compétitivité maintient à la traîne. D'où l'importance des regards croisés que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire et le World Economic Forum ont tenu à proposer à travers la tenue de ce séminaire.



Le Premier ministre (au centre) a rehaussé cette cérémonie de sa présence.



Le Premier ministre au cours de son allocution..



Ce séminaire a été suivi par un public nombreux.



Le président de la CCI CI pendant son discours.



Une vue des officiels.



UNHCR
L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés

APATRIDIE PARLONS-EN!



QU'EST-CE QU'UN APATRIDE ?

L'apatride est une personne sans nationalité. La nationalité est le lien qui existe entre un Etat et un individu. Elle permet à ce dernier de jouir de tous les droits accordés aux ressortissants de cet Etat. La plupart du temps, les apatrides n'ont aucun document prouvant leur identité. Ils n'existent pas juridiquement.

QUELLE EST LA VIE DES APATRIDES ?

L'absence de nationalité rend la vie des apatrides très difficile. Ils vivent exclus de la société et vulnérables à toute sorte d'exploitation. Ils ne jouissent d'aucun droit. La carte d'identité et le passeport sont en général octroyés par l'Etat seulement à ses ressortissants. Les apatrides n'ont donc le plus souvent aucun document.

Est-il possible à un individu sans document d'identité:

- d'aller à l'école?
- de voyager?
- d'avoir un compte bancaire?
- de signer un contrat de travail?
- de voter?
- de circuler librement?



La réponse le plus souvent est **NON**

LE HCR EST ENGAGE, AVEC LES AUTORITES DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, A ERADICHER L'APATRIDIE D'ICI 2024

Le HCR a mis en place une stratégie de lutte contre l'apatridie qui s'articule autour des quatre axes de la campagne globale pour mettre fin à l'apatridie d'ici 2024, à savoir l'identification et la protection des apatrides et la réduction et la prévention des cas d'apatridie. Le HCR, en collaboration avec les autorités de la République de Côte d'Ivoire, s'attelle à éradiquer l'apatridie à travers :

L'ENGAGEMENT POLITIQUE

La Côte d'Ivoire et les autres pays membres de la CEDEAO ont adopté la Déclaration d'Abidjan sur l'éradication de l'apatridie en 2015. La Déclaration établit un cadre de collaboration pour mettre fin à ce fléau en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire a également désigné un point focal gouvernemental pour l'apatridie et a finalisé en septembre 2016 son Plan d'Action National d'éradication de l'apatridie. Le processus de validation de ce Plan au niveau ministériel et son adoption par le Gouvernement est en cours.

DES SOLUTIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

Le Gouvernement ivoirien s'est engagé à éradiquer l'apatridie en réformant les lois sur la nationalité, en assurant de bonnes pratiques administratives, et en augmentant le taux de déclaration de naissances. La Côte d'Ivoire a ratifié les deux Conventions internationales sur l'apatridie en 2013 qui doivent être transposées dans la législation ivoirienne.



"L'Apatridie est une grave violation des droits humains. Il serait profondément immoral de maintenir les souffrances qu'elle cause alors que des solutions sont nettement possibles"

António Guterres, Secrétaire général de l'ONU



www.unhcr.org/statelessness
<https://data2.unhcr.org/en/country/civ>

kora.unhcr.org
www.unhcr.org/ibelong



@UNHCR CIV
#ibelong
#jappartiens



icoab@unhcr.org



facebook.com/UNHCR CIV



(+225) 22 52 76 76

EXPOSITIONS : LES CENTRES COMMERCIAUX PLAYCE ACCUEILLENT DES MPME TRANSFORMATRICES DE PRODUITS AGRICOLES

Le Groupe CFAO Retail a accepté d'ouvrir ses grandes surfaces pour une exposition vente-dégustation des produits agricoles transformés par 16 MPME (Playce Marcory du 12 au 19 mai 2018 et Riviera Palmeraie du 26 mai au 8 juin 2018).

Cette action est une réponse aux focus groups organisés par le Secrétariat exécutif -CCESP dans le courant du mois de mars 2018 avec les Micro, Petites et Moyennes Entreprises agro-transformatrices, à l'effet d'échanger sur leurs préoccupations. Ces

rencontres avaient donné lieu à une série de recommandations visant notamment un appui à la commercialisation à travers des actions de promotion pour valoriser leur savoir-faire au niveau national et le renforcement de leur présence au sein des surfaces de la grande distribution.

L'exposition a été l'occasion de mesurer la perception des consommateurs vis-à-vis de leurs produits par le biais d'un sondage en ligne.



Au centre, Mme Mariam Fadiga Fofana et Yves Djédjé, Coordonnateur du projet (PAC-PAT), lors de l'exposition à Playce Carrefour.



Une vue des exposants.



Mme Mariam Fadiga Fofana...



... visitant les stands...



...lors de l'exposition à Playce Carrefour.



Mme Mariam Fadiga Fofana se prêtant aux questions des journalistes lors de l'exposition à Playce Carrefour.



**Nous donnons vie aux espaces,
vous apportez la vie... et ce depuis 50 ans**

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

La Sicogi bénéficiera d'un prêt d'un milliard de FCfa du Fsh

Le Fonds de soutien à l'habitat (Fsh) et la Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (Sicogi) ont signé, le 4 avril, au siège de la Banque nationale d'investissement (Bni) sis à l'immeuble Sciam au Plateau, une convention de prêt d'un milliard de FCfa.

La convention a été paraphée par le directeur général de la Sicogi, Bouaké Fofana, la présidente du Comité de gestion du Fsh, Sylvie N'guessan Kouadio Dadié et le directeur général par intérim de la Bni, Eugène Kassi N'da.

L'objectif est de permettre à la Sicogi de financer ses programmes de production de logements économiques et sociaux, notamment la 3^e tranche de la promotion immobilière la Concorde située dans la commune d'Abobo. L'entreprise publique pourra également agir en qualité de maître d'ouvrage délégué pour le compte du ministère en charge de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme.

Le prêt a une durée de soixante (60) mois à compter de la date de sa mise en place dont 24 mois de différé. Les parties ont également convenu que le prêt sera productif d'intérêts qui seront calculés aux taux de 5% l'an Ttc. En outre, la Sicogi s'est engagée à payer en une commission fixe de 0,5% du montant du concours, précomptée et payable à la signature.



Signature des documents entre Eugène Kassi N'Da, directeur général par Intérim de la BNI, Bouaké Fofana, Directeur Général de la SICOGI et Sylvie N'Guessan Kouadio, Présidente du Conseil de Gestion du Fonds de Soutien à l'Habitat.



Signature des documents par Madame Sylvie N'Guessan Kouadio Présidente du Conseil de Gestion du Fonds de Soutien à l'Habitat.



Echange des documents entre Bouaké Fofana et Sylvie N'Guessan Kouadio.



Photo de famille.



IMMEUBLE LE MIRADOR, BOULEVARD GENERAL DE GAULLE-ADJAME
01 BP 1856 ABIDJAN 01 - RCI
TEL : +225 20 30 55 00 - +225 20 30 55 44 FAX : +225 20 30 66 74
WWW.SICOGI.CI

FOCUS SUR LE CCESP

P42-P52

Zoom sur...

FOCUS ON CCESP
P43-P53

Zoom on...

ETUDE DE L'ÉCOSYSTÈME DES PME EN CÔTE D'IVOIRE

La BAD débourse plus de 200 millions de FCFA

Depuis plusieurs années, les PME ivoiriennes manquent de données statiques fiables à même de poser de vrais diagnostics dans le but d'apporter des solutions idoines à ce secteur. Selon les acteurs, les données statistiques existantes sont vétustes ce qui entrave la conception et la mise en œuvre d'interventions ciblées. Aussi, ce manque de données statistiques explique-t-il en partie le faible taux de financement des banques qui refusent de financer des projets dont le risque est élevé. Pour pallier ce problème, la Banque africaine de Développement (BAD), partenaire financier des PME ivoiriennes, vient de lancer une étude dénommée "étude de l'écosystème des PME en Côte d'Ivoire". Les objectifs visés sont porteurs d'espoir. Tout d'abord, elle permettra d'obtenir des données de qualité permettant de mieux apprécier l'impact des interventions de la BAD. Elle vise également à obtenir une cartographie du secteur privé de première main, informant les interventions de développement dans ce secteur. Aussi, cette étude permettra-t-elle de faciliter les outils de financement et d'appui de la BAD au secteur privé ivoirien grâce à des données de marché sur les opportunités et les défis du secteur privé. Enfin, l'étude de l'écosystème des PME ivoiriennes vise à affiner non seulement les décisions d'investissement de cette institution en Côte d'Ivoire, les positionner comme des outils de référence régionale, mais aussi à identifier des opportunités de synergie entre la BAD et le gouvernement ivoirien sur des projets pour le secteur privé.

Pendant 4 mois, les experts d'Esparteners, cabinet d'étude de projet, maître d'œuvre de cette étude, seront déployés sur toute l'étendue du territoire ivoirien pour recueillir les données.

Une enveloppe de plus de 200 millions de FCFA a été sortie par la BAD dans le cadre de cette étude, témoigne Sibry Tapsoba, directeur RDTs de la BAD, qui a indiqué que cette institution apporte, depuis quelques années, son soutien au financement des PME ivoiriennes.

L'Initiative pour le développement de la petite et moyenne entreprise (INPME),

la stratégie de développement du secteur privé plus un projet pilote avec un don FAPA d'un montant d'un million de dollars soit environ 600 millions de FCFA octroyés en 2015 à la CGECI, sont entre autres le soutien apporté par la BAD aux PME ivoiriennes.

Cette étude vient donc compléter la liste des projets entrepris par la BAD pour les PME.

Pour Dr Joseph Boguifo, président de la Fédération des PME de Côte d'Ivoire (FIPME), l'initiative prise par la BAD pour diligenter une étude sur l'écosystème des PME touche tous les aspects qui constituent les freins à l'épanouissement de celles-ci. Notamment, le problème de financement des PME, l'accessibilité aux marchés publics des PME et la formation des promoteurs des PME.

Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME a, quant à lui, apporté le soutien du gouvernement aux initiatives prises par la BAD en faveur des PME ivoiriennes. Il a toutefois passé en revue les efforts du gouvernement ivoirien dans la promotion des PME.

Le programme Phoenix, la création de l'agence Côte d'Ivoire PME, l'organisme national de la promotion des PME sont les projets phares de l'Etat de Côte d'Ivoire en faveur des PME, a indiqué Souleymane Diarrassouba.

Les résultats de cette étude, à en croire ces initiateurs, permettront à coup sûr de répondre aux besoins des PME ivoiriennes qui traversent de plus en plus de difficultés dans leur fonctionnement.



Une vue des participants.

STUDY OF THE ECOSYSTEM OF SMEs IN CÔTE D'IVOIRE

ADB pays more than 200 million FCFA

For several years, Ivorian SMEs have lacked reliable statistical data that can be used to make real diagnoses in order to provide appropriate solutions to this sector. According to the actors, the existing statistical data are outdated, which hampers the design and implementation of targeted interventions. To alleviate this problem, the African Development Bank (ADB), financial partner of Ivorian SMEs has just launched a study called «studying the ecosystem of SMEs in Côte d'Ivoire». The objectives are hopeful, first of all it will provide quality data to better assess the impact of AfDB interventions. It also aims to obtain a first-hand mapping of the private sector, providing information to the development interventions in this sector, as well as facilitating AfDB financing and support tools for the

Ivorian private sector.

Finally, the studying the ecosystem of Ivorian SMEs aims to refine not only the investment decisions of this institution in Côte d'Ivoire, to set them as regional reference tools. An envelope of more than 200 million CFA francs was released by the ADB as part of this study, says Sibry Tapsoba, Director RDTS of the AfDB, the Initiative for the Development of Small and Medium-sized Enterprises (INPME), the Private Sector Development Strategy plus a pilot project with a FAPA grant of one million dollars or about 600 million FCFA granted in 2015 to the CGECI, are among others, the support provided by the AfDB to Ivorian SMEs.

This study therefore completes the list of projects undertaken by the ADB for

SMEs. For Dr. Joseph Boguifo, President of the Federation of SMEs of Côte d'Ivoire (FIPME), the initiative taken by the AfDB to carry out a study on the ecosystem of SMEs concerns all the aspects that hinder their development. Souleymane Diarrassouba, Minister of Trade, Handicrafts and Promotion of SMEs has provided support to the Ivorian government for initiatives taken by the AfDB for Ivorian SMEs. However, he reviewed the Ivorian government's efforts in promoting SMEs. The Phoenix program, the creation of the Côte d'Ivoire SME agency, the national SME promotion body are standing projects of the State of Côte d'Ivoire for SMEs, said Souleymane Diarrassouba.



Souleymane Diarrassouba, ministre en charge du Commerce et Sibry Tapsoba de la BAD.



A l'extrême droite, M. Soro Doté de la Confédération Générale des PME-PMI du BTP.

DIALOGUE ETAT/SECTEUR PRIVÉ

Le CCESP présenté aux partenaires techniques et financiers

Le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État Secteur Privé (CCESP) a rencontré des chefs de coopération de différentes institutions, le 15 mai dernier. Cette séance tenue dans les locaux de l'Agence Française de Développement (AFD) avait pour objectif de présenter le CCESP à ces différents partenaires.

Au cours de cette tribune d'échanges, le Secrétaire exécutif dudit comité, Mme Mariam Fadiga Fofana a fait ressortir dans un exposé, les missions de l'organisation qui sont d'organiser la concertation autour des préoccupations du secteur privé, mener des réflexions sur toutes les questions intéressant le développement de ce secteur et veiller sur la qualité du partenariat entre l'Etat et le Secteur privé.

Elle a par la suite, présenté les instances du CCESP que sont le Conseil de Concertation (CC), présidé par le Premier Ministre et le Comité Technique de Concertation (CTC), dont la présidence est assurée par le ministre de l'économie et des finances.

Cette rencontre a été l'occasion pour le Secrétaire exécutif d'exposer les orientations stratégiques, les différentes activités ainsi que les perspectives du CCESP. « *Nous essayons d'accompagner et d'expliquer aux administrations et au secteur privé les caractéristiques d'un dialogue structuré* », a affirmé Mme Mariam Fadiga Fofana avant d'insister sur le fait que « *le dialogue public-privé doit être perçu comme un outil de gouvernance* ».

En ce qui concerne le fonctionnement, elle a insisté sur le fait que le CCESP demeure l'outil par excellence de la concertation. De ce fait, il a pour obligation une fois saisi par le secteur privé, de faire remonter la préoccupation à l'administration concernée. L'objectif étant de permettre aux deux parties de se rencontrer et d'échanger afin de lever les contraintes de part et d'autre.

Madame Fadiga a également fait le point des dossiers examinés. Ceux-ci

enregistrent des avancées significatives entre autres, sur la gestion de la dette intérieure, la fiscalité environnementale ainsi que l'autorisation exceptionnelle d'exportation des fonds de tasse pendant 12 mois. Il convient aussi d'évoquer des dossiers en traitement. En l'occurrence, la taxe sur le caoutchouc granulé spécifié, la relance des travaux de la commission de la compétitivité des ports, les charges fiscales sur le secteur des télécommunications et des TIC etc. ».

Pour mener à bien le dialogue Public Privé, le CCESP s'est doté d'outils d'animation que sont les Rencontres Sectorielles, la Journée nationale du Partenariat, le réseau des points focaux ainsi que des tribunes de communication.

En termes de projection, Mme Mariam Fadiga Fofana s'est appesantie sur les principaux chantiers du comité qui sont : « la stratégie nationale de transition vers l'économie formelle, la plateforme locale de dialogue public privé, le projet d'appui à la commercialisation des produits agricoles transformés et la cartographie des organisations professionnelles du secteur privé ».

Cette rencontre présidée par le Directeur des opérations de l'Agence Française de Développement, M. Bruno Leclair, a vu la participation des représentants de quelques institutions notamment de la Bad et du Pnud.



STATE AND PRIVATE SECTOR NEGOTIATION PLATFORM

CCESP presented to the technical and financial partners

The Executive Secretariat of the State and Private Sector Cooperation Committee (CCESP) met with heads of cooperation from different institutions on May 15th. This meeting, held in the premises of the French Development Agency (AFD), aimed at presenting the CCESP to these different partners.

During that forum, the Executive Secretary of this committee, Ms. Mariam Fadiga Fofana highlighted the missions of the organization which can be summed up in the following terms: raise the concerns of the private sector, carry out studies on all issues related to the development of this sector and work to reinforce the partnership between the

State and the private sector.

She then presented the CCESP's management Committee, the Cooperation Committee (CC), chaired by the Prime Minister and the Technical Committee for Cooperation (CTC) headed by the Minister of Economy and finances.

Madam Fadiga also provided information on issues discussed. Progresses were noticed, among others, the management of domestic debt, environmental tax and the exceptional authorization to

export latex for 12 months. She also talked about issues in progress, mainly, granulated rubber Tax, and the revival of the work of the commission on the ports competitiveness, Taxes on the sector of telecommunications and TIC etc.

That meeting chaired by the Director of Operations of the French Development Agency, Mr. Bruno Leclair, was attended by representatives of some institutions including the ADB and the UNDP.



DIALOGUE ETAT/SECTEUR PRIVÉ

Le Conseil de concertation fait le point des préoccupations examinées en 2017

Le Conseil de concertation (CC) du Comité de concertation Etat-secteur privé (Ccesp) a fait le point des dossiers examinés au cours de l'année 2017. Cette première réunion de l'année s'est tenue hier dans les locaux de la Primature à Abidjan-Plateau. Et ce, en présence des membres de l'administration publique ainsi que ceux du secteur privé. Au nom du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Koné, par ailleurs président du Comité technique de concertation (CTC) Etat-secteur privé, a présidé la rencontre. Cette séance de travail s'est d'abord penchée sur les préoccupations du secteur privé qui ont connu des avancées significatives. Il s'agit de la gestion de la dette intérieure à payer aux fournisseurs de l'Etat. Le gouvernement a assuré à cet effet, le règlement de 1117,86 milliards FCFA dont 446,18 milliards FCFA de reliquat des dépenses liées à l'exercice 2016 et 671,68 milliards FCFA de dépenses en 2017. Puis, au 31 janvier 2018, 362,28 milliards FCFA de passifs audités dont 291,12 milliards FCFA validés à titriser sur 5 ans à compter de l'année 2018. La suspension de la TVA sur les opérations assimilées à des exportations de café-cacao, a été prorogée pour la campagne 2017-2018, du fait que le Conseil café-cacao n'ait pas à ce jour intégré la TVA dans sa structure de prix. Sur les redevances BURIDA, il a été signé un protocole d'accord le 19 juillet 2017 entre cet organisme et les industries touristiques, relativement aux redevances (droits d'auteurs). Quant au renforcement de la lutte contre l'orpaillage, l'opération dénommée Orpi 4 a permis de démanteler deux cent vingt-huit (228) sites d'orpaillage illicites. Le gouvernement a, par ailleurs accéléré le processus de délivrance d'autorisations d'exploitation minière dont 49 autorisations pour l'or. Pour la dérogation du coût du sucre comme intrant, un mécanisme d'autorisation d'importation du sucre a été mis en

place pour les industriels à travers une communication en conseil des ministres le 14 février dernier. Une autre avancée à notifier est l'autorisation exceptionnelle d'exportation de fonds de tasse pendant douze (12) mois. Concernant l'application du Règlement 14 de l'UEMOA, l'analyse des statistiques issues des postes de pesage sur les corridors du mois de mars 2018, laisse apparaître que le taux de véhicules en extrême surcharge a connu une baisse drastique. Pour ce qui est de la fiscalité environnementale, il faut noter une bonne dynamique de concertation entre acteurs privés et le ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement durable (MINESEDD). S'agissant des dossiers en cours de traitement par le Comité, il a été indiqué que le dialogue se poursuit en vue de leur avancée. On a dénombré 13 préoccupations qui sont entre autres, le contrôle fiscal, la fiscalité du secteur bois, le coût de l'électricité, la congestion portuaire et la taxe sur le caoutchouc granulé spécifié. Les échanges entre les deux parties ont permis de faire ressortir

quelques préoccupations notamment celles sur l'emploi des jeunes et le visa aux travailleurs non nationaux.

Le président de séance a salué et félicité le secteur privé pour la qualité de sa collaboration avec le gouvernement et son attachement au processus du dialogue public-privé. Il a rassuré que les points marquants de la réunion seront transmis au Premier ministre. Le ministre Adama Koné, a cependant, invité les acteurs du privé à transmettre les nouvelles préoccupations en vue de leur examen par le Comité technique de concertation (Ctc) en liaison avec les administrations concernées.

Cette réunion fait suite à la 3^e édition de la Journée nationale du partenariat Etat-secteur privé du 13 novembre 2017 ainsi qu'à la conférence de presse présidée par le Premier ministre le 14 février dernier dans le cadre du bilan de l'activité gouvernementale pour la même année. Autant d'activités qui montrent que le dialogue entre l'Etat et le secteur privé se porte bien..



STATE AND PRIVATE SECTOR NEGOTIATION PLATFORM

The Collaborative Council reviewed the examined issues

The Collaborative Council of the State and Private Sector Cooperation Committee (CCESP) reviewed the analysed issues during the year 2017. This first meeting of the year was held yesterday in the premises of the Prime Minister in Abidjan-Plateau. Representatives of both private sector and civil servants attended the meeting. Presided over by the representative of the Prime, Mr. Adama Koné, Minister of Economy and Finance, and chairman of the Collaborative Council, the meeting focused on the significant progress related to the private sector concerns. This involves the payment of the State suppliers. In addition, the Value Added Tax on activities associated to cocoa exportation was suspended and these measures were extended to the 2017-2018 campaign. As for BURIDA royalties, a memorandum of understanding was signed on July 19, 2017 between this organization and the tourist industries.

For the reinforcement of the fight against gold washing, the operation

called ORPI 4 has made it possible to dismantle two hundred and twenty-eight (228) illegal gold washing sites. The government has also accelerated the process of issuing mining licenses. As a consequence, 49 gold licenses were provided. Another progress was the exceptional authorization to export latex for 12 months. As for the environment tax, progresses were

made during the negotiations between the private actors and the Ministry of Health, Environment and Sustainable Development (MINESEDD).

The chairperson praised and congratulated the private sector for the quality of the collaboration with the government and its commitment to the public-private sectors cooperation process.



CONSTRUCTION, LOGEMENT, ASSAINISSEMENT ET URBANISME

Le ministre Claude Isaac Dé passe en revue son département

Claude Isaac Dé, ministre ivoirien de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, tête d'affiche du 16ème numéro de Twins Magazine, était l'invité de la 6^{ème} édition du « Twins time » organisé par le Secrétariat exécutif du Comité de Concertation Etat Secteur Privé (CCESP), dirigé par Mariam Fadiga Fofana. Cet énième rendez-vous de « Twins time », cadre d'échanges interactifs, qui a porté sur la contribution du secteur de la construction dans l'économie ivoirienne, a eu lieu le 14 mai dernier, au Novotel.

Cette rencontre qui a mobilisé tous les acteurs du cadre bâti a été l'occasion pour le ministre Claude Isaac Dé de présenter la politique de développement du secteur de la construction, du logement de l'assainissement et de l'urbanisme en Côte d'Ivoire et rappeler les principales missions assignées à son département.

Pour le ministre Claude Isaac Dé, le gouvernement ne peut pas résoudre seul les problèmes liés à son secteur. Il compte surtout sur l'implication des populations ivoiriennes. « Il faut la mobilisation de tous. Il faut changer de comportement en ayant un comportement citoyen. C'est ensemble qu'on pourra relever les défis du développement », a insisté le ministre.

Par ailleurs, Isaac Dé a relevé les principales réformes entreprises dans son ministère, afin d'améliorer sa gouvernance, ses performances, la compétitivité du secteur, tout en mettant un accent particulier sur la lourdeur administrative. A ce niveau, il a rassuré sur la simplification du processus de délivrance des actes administratifs, tel que l'arrêté de construction définitive (ACD). Celui-ci a souligné que le permis de construire s'obtenait en 14 jours ouvrables pour 50 000 FCFA de frais.

En outre, le ministre Isaac Dé a, également, évoqué le schéma directeur de la ville d'Abidjan, le projet d'adressage du District d'Abidjan, la redynamisation du programme présidentiel des logements sociaux, etc.

Isaac Dé n'a pas manqué d'exprimer la volonté du gouvernement ivoirien à trouver les solutions au secteur pour une contribution efficace dans l'économie de la Côte d'Ivoire, et surtout de garantir de meilleures conditions de logement et de vie aux Ivoiriens.

Pour Mariam Fadiga Fofana, le Magazine Twins et le « Twins time » se veulent deux outils de communication au service des acteurs publics et privés pour améliorer le partenariat entre l'Etat et le secteur privé, « (...) renforcer le climat de

confiance entre les acteurs du monde des affaires en Côte d'Ivoire et le ministère de la Construction, du logement de l'Assainissement et de l'urbanisme, en vue de tracer les véritables sillons de l'émergence économique de notre pays », a-t-elle ajouté.

Rappelons que le « Twins Time » est un cadre d'échanges interactifs qui met l'accent sur les problématiques des piliers de l'économie, en vue d'établir des conditions d'un dialogue entre le secteur public et privé en Côte d'Ivoire.



UNICEF Côte d'Ivoire : Pour chaque enfant

UNICEF est l'organisation des Nations Unies pour l'enfance, qui travaille dans plus de 190 pays et territoires à travers le monde, pour que chaque enfant naisse et grandisse en santé, dans un environnement sain, qu'il ait accès à l'éducation, qu'il ait accès à de l'eau propre et une nourriture de qualité, qu'il ait une identité et qu'il soit protégé contre la violence et l'exploitation, où qu'il soit et d'où qu'il vienne.

« Partout dans le monde, l'UNICEF travaille avec les gouvernements donner à chaque enfant un avenir prospère et ici en Côte d'Ivoire, même s'il reste beaucoup de travail à faire, des progrès significatifs ont été accomplis. Notamment, en 2017, pour la première fois depuis 10 ans, la Côte d'Ivoire n'a connu aucune rupture de vaccins de base pour les enfants de moins de 5 ans. L'UNICEF a également soutenu le gouvernement dans la distribution gratuite de plus de 15 millions de moustiquaires imprégnées pour prévenir le paludisme. L'UNICEF et le gouvernement ont également fait des progrès afin que chaque enfant ait une enfance protégée contre la violence et l'exploitation en supportant les services sociaux pour venir en aide à plus de 6,000 enfants qui ont subi des violences ou exploitations. En plus des secteurs d'interventions traditionnels de l'UNICEF, la santé, l'éducation, l'eau et l'hygiène, la nutrition et la protection des enfants contre la violence et l'exploitation, il est important pour l'UNICEF de donner une voix aux jeunes. » - Dr Aboubacar Kampo, représentant de l'UNICEF en Côte d'Ivoire.

UNICEF pense que l'accès à la bonne information de manière participative est un outil puissant qui favorise l'engagement et que l'utilisation d'outils innovants pourrait constituer un moyen de le faire en établissant un canal de communication direct et bidirectionnel avec les jeunes, via le téléphone mobile.

POUR CHAQUE ENFANT UNE VOIX

Avec plus de la moitié de sa population sous les 19 ans, la plus grande richesse de la Côte d'Ivoire c'est sa jeunesse. Or, 61% des jeunes croient que leur opinion n'est pas prise en compte (sondage U-Report). Pour donner une voix à ces jeunes, UNICEF a développé la plate-forme sociale U-Report, disponible dans 44 pays à travers le monde et mise en œuvre en Côte d'Ivoire main dans la main avec le Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et du service civique. U-Report permet aux jeunes de s'exprimer sur des enjeux qui leur tiennent à cœur, notamment via Facebook, Twitter et SMS ainsi que d'obtenir des informations en tout temps, sur des sujets qui les préoccupent. Il y a plus de 5,1 millions de U-Reporters à travers le monde dont plus de 230,000 en Côte d'Ivoire.

U-Report comporte quatre volets. Un volet sondage qui permet aux jeunes de se prononcer sur différents enjeux sociaux. Un volet centre d'information qui permet aux jeunes de consulter des informations 24h/24h sur des sujets qui les touchent comme le VIH, les maladies transmissibles sexuellement, l'écologie et l'emploi. Un volet discussion qui permet aux jeunes de poser toutes les questions de façon anonyme et un volet action communautaire où les jeunes s'organisent et prennent eux-mêmes des actions pour un changement positif dans leur communauté.



Pour joindre U-Report c'est simple, cela prend moins d'une minute et c'est gratuit. Comment faire? Il faut envoyer le mot **JOINDRE** dans les messageries :

 **U-Report Côte d'Ivoire**

 **U-Report Côte d'Ivoire**

 **SMS 1366 (Orange et MTN)**

Pour plus d'informations sur U-Report et les résultats des sondages : <https://cotedivoire.ureport.in/about/>

CONSTRUCTION, HOUSING, SANITATION AND TOWN PLANNING

Minister Claude Isaac Dé gives an overview of initiatives undertaken by its Ministry...

Claude Isaac Dé, the Ivorian Minister of Construction, Housing, Sanitation and City Planning was the guest of the 6th edition of “Twins time” organized by the Executive Secretariat of the State and Private Sector Cooperation Committee (CCESP). “Twins time”, which focused on the contribution of the construction sector in the Ivorian economy, took place on May 14 at the Novotel.

That meeting, which mobilized all the actors of the sector, was the opportunity for the Minister Claude Isaac Dé to present the development policy of the sector of construction, housing, sanitation and city planning and to remind the main missions assigned to his department.

For Minister Claude Isaac Dé, the government cannot solve alone the problems related to its sector. Then, a strong involvement of the whole Ivorian population is expected.

In addition, Isaac Dé highlighted the main reforms undertaken by his ministry, to improve governance, performance, competitiveness of the sector, while laying an emphasis on the administrative burden. At this level, he reassured about the simplification of the process of issuing administrative acts, such as the final building order (ACD).

In addition, Minister Isaac Dé also talked about the master plan of the city of Abidjan, the addressing project of the District of Abidjan, the revitalization of the presidential program for social housing, etc. For Mariam Fadiga Fofana, “Twins Magazine” and “Twins time” are two communication tools for the promotion of the partnership between the State and the private sector.

One should remind that “Twins Time” is a framework for interactive exchanges that focuses on the economic issues pillars, with a view to establishing conditions for a sound cooperation between the State and the private sector in Côte d’Ivoire.





RENFORCEMENT DES CAPACITÉS Le CCESP prend part à une formation de l'OIT à Turin

Du 16 au 20 avril 2018, le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé, représenté par Jean-Serge Esso Séké, a pris part à la Formation « Concevoir un cadre de politique intégrée pour la transition vers l'économie formelle » délivrée par le Bureau Internationale du Travail (OIT). Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'appui du Bureau Internationale du Travail en Côte d'Ivoire aux travaux de l'édition 2018 de la Journée Nationale de Partenariat sur le thème « encadrement du secteur informel : source de croissance et de compétitivité », dont la principale recommandation est l'élaboration d'une Stratégie Nationale pour la formalisation de l'économie. Ce cours, qui s'est tenu au Centre de Formation de l'OIT basé à Turin, est la réponse au besoin croissant des pays de renforcer leurs capacités pour conduire les processus d'élaboration de stratégies intégrées visant la transition vers l'économie formelle. Il s'articule autour de la Recommandation 204 qui se présente comme la norme internationale élaborée par l'OIT en liaison avec les pays membres et qui a pour vocation de donner des orientations et guider les actions des Etats pour répondre aux défis de l'économie informelle.

20 représentants de 8 pays africains (Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Togo) issus des Ministères (en charge de l'Economie, du Commerce, de l'Emploi et de la Protection Sociale) et d'Organisations de Travailleurs, d'Artisans et d'acteurs de l'économie informelle, ont pris part à cette session de renforcement des capacités.

A travers les cours thématiques, les études de cas et le partage d'expériences pays, les participants ont pu se familiariser au cycle de conception des politiques pour la transition vers l'économie formelle intégrant les dimensions entreprises et emplois décents et dont les étapes clés sont : le diagnostic de la situation actuelle, la fixation des objectifs et priorités nationales, la formulation d'une feuille de route stratégique et le suivi-évaluation à l'aide d'indicateurs de mesure d'impact.

L'approche préconisée se répartit en deux stratégies se renforçant mutuellement : à savoir : promouvoir l'intégration des travailleurs et des unités économiques de l'économie informelle dans l'économie formelle et aborder les déficits de travail décent dans l'économie informelle, pour ceux qui ne sont pas encore apte à la transition.

CAPACITY BUILDING CCESP takes part in ILO training in Turin

From 16 to 20 April 2018, the Executive Secretariat of the State / Private Sector Consultation Committee, represented by Jean-Serge Esso Séké, took part in the «Designing an Integrated Policy Framework for the Transition to the Formal Economy» course delivered by the International Labor Office (ILO).

This training is part of the support of the International Labor Office in Côte d'Ivoire for the 2018 edition of the National Partnership Day on the theme «framing the informal sector: source of growth and competitiveness. The main recommendation is the elaboration of a National Strategy for the formalization of the economy.

This course, held at the Turin-based ILO Training Center, is the response to the growing need for countries to build their capacity to lead the processes of developing integrated strategies for transitioning to the formal economy. It is based on Recommendation 204, which is the international standard elaborated by the ILO in conjunction with member countries and which is intended to provide guidance and guide the actions of States to meet the challenges of the economy. informal. 20 representatives from 8 African countries (Algeria, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinea, Madagascar, Morocco, Mauritania, Senegal, Togo) from Ministries (in charge of Economy, Trade, Employment and Social Protection) and Worker, Crafts and Informal Economy Organizations took part in this capacity building session.

PROMOTION DU GENRE

Un club installé au lycée professionnel de Jacqueville

Le secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a mis la promotion de la jeune fille dans les différents lycées professionnels, au rang de ses priorités. Cette initiative s'est traduite, le 24 mai dernier, par l'installation du premier club genre, au lycée professionnel de Jacqueville. La cérémonie de lancement des activités de ce club a été marquée également par la remise des attestations de fin de formation et de kits à quelque 100 auditeurs qui ont été formés. Ils font partie de la 7^{ème} vague des bénéficiaires. Ces formations s'inscrivent dans le cadre du Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes en Côte d'Ivoire (Proforme). Ce projet

financé par l'Union européenne (UE) et exécuté par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), vise à soutenir le processus de réforme de la formation professionnelle. Dans son allocution, Florence Tanoh, conseillère technique en charge du genre, au sein dudit secrétariat d'Etat a insisté sur le fait que la notion du genre doit être de plus en plus intégrée dans les établissements pour une égalité des droits et de chances entre les sexes.

Le représentant de l'ambassadeur de l'UE, Michel Laloge, a, pour sa part, exhorté les élèves à œuvrer pour le changement des comportements afin que les femmes aient pleinement leur place dans nos économies. Le chef de cabinet du secrétaire d'Etat chargé

de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Mariam Traoré, a, quant à elle, traduit toute sa gratitude à l'UE, pour son appui à travers le Proforme et souhaité que cette collaboration se poursuive. « La politique du gouvernement vise à donner la chance de réussite aux garçons et aux filles. Aux animateurs du club genre du lycée professionnel de Jacqueville, je vous exhorte à travailler avec engagement et dévouement pour sa pérennisation, à travers l'élaboration d'un programme d'activités attrayant et ambitieux afin de développer votre établissement », a-t-elle conseillé.

Notons que l'installation des clubs genre va se poursuivre dans les villes de Ferkessedougou, Korhogo, Bouaké.



GENDER PROMOTION

A club set up at Jacqueville vocational high school

The State Secretariat for Technical Education and Vocational Training has made the promotion of girls in various vocational high schools one of its priorities. This initiative resulted, on May 24th, in the installation of the first gender club, at Jacqueville vocational high school. The launching ceremony of this club's activities was also dominated by the delivery of end-of-training certificates and kits to learners. A total of 100 auditors were trained. They are part of the 7th group of recipients. These trainings are part of the Support

Program for vocational training and the integration of young people in Côte d'Ivoire (PROFORME). This project, funded by the European Union (EU) and executed by the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO), aims at supporting the reform process of vocational training.

In her speech, Florence Tanoh, Technical Adviser in charge of Gender in this State Secretariat, insisted that the notion of gender must be more and more integrated in institutions for equal rights and opportunities between men and women.

EU Ambassador Representative, Michel Laloge has urged students to work for the promotion of change in human behaviour as regarded woman place and role in our economies. The chief of staff of the Secretary of State for Technical Education and Vocational Training, Mariam Traore, has expressed her gratitude to the EU for its support and wished that this collaboration will continue.

One should note that the installation of gender clubs will be effective in the cities of Ferkessédougou, Korhogo, Bouaké.



Madame le chef de cabinet, Mariam Traoré, a procédé à l'installation du club genre.



*A
Tous les hommes,
Acteurs du Dialogue Etat Secteur Privé,
Le CCESP souhaite
« Bonne Fête Papa »*

Siriki Sangaré

Président Directeur
général d'Opes
Holding SA



« Le déficit de logements existe partout en Afrique et, pour nous, il est essentiel que les plus démunis aient un toit »

D'acteur reconnu du négoce des matières premières agricoles à l'immobilier, le parcours professionnel de Siriki Sangaré, PDG d'Opes Holding et Président de la Chambre Nationale des Promoteurs et Constructeurs agréés de Côte d'Ivoire est des plus atypiques. Ingénieur en Génie électronique et businessman, il a su en quelques années, s'imposer comme l'un des principaux promoteurs et constructeurs immobiliers de Côte d'Ivoire au point de recevoir début août 2016, le Prix d'excellence du Meilleur Promoteur immobilier de son pays. Sans oublier le Prix Islamic Finance Awards Most Innovative obtenu en 2014, à Dubaï.

Quel est le domaine d'activités d'Opes Holding SA ?

Opes Holding est une entreprise engagée dans le Programme présidentiel des logements sociaux, économiques et standing lancé en 2013 par le Président de la République de Côte d'Ivoire, Monsieur Alassane Ouattara. En plus de ce Programme, Opes Holding est également engagée dans d'autres programmes de promotion et construction privée avec des partenaires privés sur l'étendue du territoire ivoirien.

Répondez-vous au déficit de logements sociaux, une des priorités du gouvernement ivoirien ?

La Côte d'Ivoire sort d'une crise très profonde engendrant un déficit chronique en logements oscillant entre 600.000 à 700.000 logements, avec notamment un déficit structurel de 60.000 logements par an. L'Etat a donc décidé de palier cela à travers le programme présidentiel de logements sociaux, économiques et standing. Il fallait donc trouver des promoteurs immobiliers sérieux pour exécuter ce programme. Présents dès le départ, nous avons décidé d'accompagner l'Etat dans cette mission en tant qu'acteurs du secteur privé.

Opes Holding a une part de marché significative. Il faut savoir qu'après l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire avait une manne financière importante enregistrant en 1975, un excédent budgétaire de plus de 1000 milliards de FCFA. Ceci a permis à l'Etat ivoirien de créer des structures comme la SICOI et la SOGEFIHA dont le rôle était de mettre en œuvre le programme de logements sociaux, économiques au profit des populations défavorisées et modestes afin de résorber un tant soi peu ce déficit chronique en matière de logements.

Dans quel but votre holding immobilière conclue-t-elle des partenariats à l'international ?

Le but est de participer d'une manière effective à la réduction du déficit criard en matière de logements constaté dans notre pays. Et cela, à travers des partenariats sud-sud ou nord-sud que nous concluons avec des structures ou autres holdings immobilières à l'échelle internationale, pour juguler le retard chronique en matière d'habitation dont souffre la Côte d'Ivoire. En ce sens, la volonté politique de l'Etat se

Islamic Finance *news* *Awards*

2014

2nd March 2015

Samaya Ballroom, The Ritz Carlton Hotel

Dubai International Financial Centre



perçoit de plus en plus depuis l'avènement du Président Ouattara. Il est à signaler que, dans le cadre de la Chambre nationale des Promoteurs et Constructeurs agréés de Côte d'Ivoire (CNPC-CI), nous organisons tous les deux ans, un Forum international du logement social, économique et standing (FILOSES) permettant de créer des B to B et de nouer des partenariats fructueux la deuxième édition aura lieu cette année 2018, en juin, à Abidjan.

La CNPC-CI que vous présidez a-t-elle principalement un rôle de recherche de financement ?

C'est une partie essentielle de notre approche. Notre vision tourne autour de la loi des 3F, à savoir, le foncier, le financement et la fiscalité pour aider les promoteurs et constructeurs à accomplir les projets immobiliers. Pour réussir les programmes, l'Etat doit s'engager en immatriculant le foncier qui doit être sécurisé parce qu'à l'origine, il lui appartient. L'Etat doit veiller au respect des coûts de la purge des droits coutumiers tels que prévus par décret. Si ces prix sont respectés, cela évitera les surenchères. Il faut également que l'Etat réalise les Voiries, les Réseaux Divers (VRD) primaires, en les mettant à la disposition des promoteurs immobiliers. Par ailleurs, la question du financement se situe en deux phases : le crédit promoteur et le crédit acquéreur. Le premier reste notre affaire mais, au niveau du crédit acquéreur, et dans le cas de programmes de logements sociaux, l'Etat vient de mettre en place un financement de banques locales participant à travers le Compte de Mobilisation pour l'Habitat, ce qui mérite d'être salué et encouragé. Cela, afin que les banques puissent ainsi se refinancer à un taux intéressant afin de proposer des

crédits aux acquéreurs autour de 5,5% sur 20 ans. Enfin, pour résorber le manque de logements et favoriser la baisse des loyers, nous demandons la mise en place d'un système de location-vente.

Pouvez-vous nous décrire les enjeux des actions humanitaires auxquels vous participez ?

Plusieurs actions humanitaires ont été entreprises au nombre desquelles des actions sociales dont notamment, cette année 2017, l'offre de logement social à la Fondation Magic System, afin de recueillir des enfants orphelins dans la commune de Port-Bouët, à Abidjan. Nous avons aussi offert un Centre de Santé à Korhogo, en 2016, pour répondre aux besoins sanitaires de cette localité. De même, depuis quelques mois, la construction d'un autre centre de santé dans le nord de la Côte d'Ivoire à la frontière avec le Mali, à Loulo, est en cours car il n'y en a aucun dans la zone. Dans le futur, nous mènerons d'autres actions.

Envisagez-vous d'étendre l'activité d'Opes Holding à d'autres pays ?

Bien entendu. Nous mettons en place un modèle que nous souhaitons reproduire d'abord dans les pays de la sous-région, tels le Mali, le Burkina Faso avec lesquels nous négocions des partenariats avec les Chambres mais aussi les Etats. Par la suite, nous souhaiterions étendre à l'Afrique centrale. Le déficit de logements existe partout en Afrique et, pour nous, il est essentiel que les plus démunis aient un toit. D'où notre slogan « Il vaut mieux un petit chez-soi qu'un grand chez les autres ».

Sercom opes holding

“ Maintenir le cap des réformes ”

BABACAR CISSÉ
Sous-Secrétaire Général des Nations Unies
Coordonnateur Résident des Nations Unies
et Représentant Résident du PNUD en Côte d'Ivoire

P58-P65

À la une

“ Maintaining the momentum
on reforms’ ”

BABACAR CISSÉ
United Nations General Secretary Assistant
UN Resident Coordinator in Côte d'Ivoire
and UNDP Resident Representative

P66-P69

News

BABACAR CISSÉ

*Sous-Secrétaire Général des Nations Unies
Coordonnateur Résident des Nations Unies et
Représentant Résident du PNUD en Côte d'Ivoire*

Maintenir le cap des réformes

Comment fonctionne le système des Nations unies en Côte d'Ivoire ? Quel est le bilan des activités menées en terre ivoirienne ainsi que les perspectives à court, moyen et long termes ? Le Sous-secrétaire général des Nations Unies, a bien voulu se prêter à nos questions.

Vous êtes Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du système des Nations unies en Côte d'Ivoire. En quoi consiste votre fonction de coordination ?

Le coordonnateur résident est nommé par le secrétaire général des Nations unies pour coordonner, au niveau national, les activités opérationnelles de coopération et de développement du système des Nations unies (SNU). Cette fonction est en général assurée par le représentant résident du PNUD.

Le système du coordonnateur résident englobe toutes les agences des Nations unies indépendamment de leur présence ou non dans le pays (agences résidentes ou non résidentes). Mon rôle principal est d'assurer une bonne coordination de ces différentes agences et une meilleure cohérence de nos interventions dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des activités opérationnelles du SNU en Côte d'Ivoire. Ce faisant, nous évitons une duplication de nos interventions et assurons un meilleur impact de nos actions sur le terrain.

Mes responsabilités sont multiformes : j'assure le leadership de l'équipe pays des Nations unies et je coordonne les activités de développement ainsi que l'action humanitaire. Notre rôle essentiel est d'appuyer le gouvernement dans la formulation et la mise en œuvre de sa stratégie de développement à travers le plan national de développement (PND 2016-2020). Cet appui porte



également sur l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) et l'élaboration des politiques sectorielles relevant du mandat et des domaines de compétences des agences des Nations unies. La mise en œuvre de la réforme des Nations unies, notamment l'approche « Unis dans l'action », **Delivering as one** (DaO en sigle) à laquelle le gouvernement a adhéré en mai 2014, est une de mes priorités. Elle est fondée sur 5 principes fondamentaux à savoir : **One leader, One Programm, Common Budgetary Framework (and One Fund), Operating as One, Communicating as One.**

Cette réforme vise à rendre nos opérations et nos programmes plus efficaces et efficients avec une réduction des coûts de transaction.

En outre, je m'efforce de valoriser des projets conjoints et initiatives communes des Nations unies pour renforcer les synergies programmatiques, rationaliser et mutualiser nos moyens.

Quel est le bilan de vos actions ?

Nous avons accompagné la fin de la mission de l'ONUCI en mettant en place un programme permettant d'assurer une transition douce et sans entrave. Je pourrais aussi citer l'adoption de l'approche « Unis dans l'Action » qui promeut une programmation unifiée et harmonisée dans le cadre de la réforme des Nations unies ; l'appui

coordonné des agences du SNU à l'élaboration et à la mise en œuvre du PND, l'élaboration d'un cadre programmatique unique des Nations unies pour l'assistance au développement (CPU 2017-2020) aligné sur le plan national de développement ainsi qu'un appui coordonné du SNU à l'alignement et à la priorisation des cibles des ODD. Enfin, je pourrais aussi citer la conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique organisée respectivement en mars 2015 et mars 2017 à Abidjan qui ont connu un franc succès.

Quelles sont les agences du système des Nations unies exerçant en Côte d'Ivoire ? Quel est le mode de collaboration entre ces agences ?

En Côte d'Ivoire, 17 agences interviennent dont 3 agences non résidentes (Unops, Aiea, Ohchr) et 14 résidentes (BIT, FAO, Fida, HCR, OIM, OMS, Onusida, Onufemmes, PAM, PNUD, Unfpa, Unep, Unicef, Onudi).

La collaboration entre les agences se fait à travers le cadre programmatique unique des Nations unies pour l'assistance au développement (CPU 2017-2020). Dans ce cadre commun de coopération, le SNU a retenu trois domaines prioritaires de coopération que sont ; i) la gouvernance et la cohésion sociale, ii) le développement du capital humain et iii) la promotion du développement

durable. De ces domaines prioritaires découlent trois résultats principaux portant d'une part, sur le soutien aux politiques publiques qui renforcent la gouvernance, la cohésion sociale et l'accès aux services sociaux de base pour réduire les inégalités et d'autre part, sur la mise en œuvre de politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables, la création de revenus et la résilience des populations les plus vulnérables au changement climatique. Les ressources

qui seront consacrées au financement de ces interventions pour la période du PND sont de 450 millions USD soit environ 240 milliards CFA.





En Côte d'Ivoire, le PNUD et plus largement le système des Nations unies, ont accompagné la sortie de crise post-électorale, facilité la coordination de l'action humanitaire et mené à bien d'autres actions. Pour avoir été représentant spécial adjoint du secrétaire général, pour la mission de l'ONU en Côte d'Ivoire, quel bilan faites-vous de cette mission ?

Depuis 2004, la Côte d'Ivoire a réalisé des avancées remarquables aux plans politique, sécuritaire et économique. Sur la base de ces avancées, le Conseil de sécurité en accord avec le gouvernement avait décidé de mettre un terme à la mission de maintien de la paix (ONUCI), le 30 Juin 2017. Toute la communauté internationale s'accorde sur le fait que l'Onuci est une des rares missions des Nations unies qui a connu un succès à son terme. Si l'on compare la Côte d'Ivoire aujourd'hui avec la situation de 2004 lorsque, conformément à la résolution 1528 (2004), l'Onuci a été déployée pour la première fois, il est évident que les efforts de consolidation de la paix et de la sortie de crise ont produit des résultats remarquables. Néanmoins, le progrès n'a pas toujours été linéaire. L'élection présidentielle contestée de 2010 a notamment entraîné une crise au cours de laquelle des milliers de personnes ont été tuées, 600 000 personnes déplacées

et environ 350 000 personnes réfugiées dans les pays voisins. Sept ans après la crise post-électorale de 2010/2011, la Côte d'Ivoire semble désormais résolument engagée dans la voie de la paix durable, de la stabilité et de la prospérité économique. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'engagement des autorités et des populations ivoiriennes ainsi qu'à l'accompagnement de l'ONUCI, de l'Equipe Pays des Nations unies (UNCT) et des autres partenaires au développement.

Je dois aussi dire que nous avons eu un processus de transition qui est une référence aujourd'hui. En effet, avant la fin de la mission de l'ONUCI, nous avons sous la direction du Premier ministre et de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies mis en place six groupes de travail composés des ministères techniques, de l'ONUCI, des agences du SNU et des partenaires au développement. Ces différents groupes se sont penchés sur le dernier mandat de l'ONUCI et ont identifié les activités et défis résiduels à transférer en premier lieu au gouvernement, à l'équipe Pays des Nations unies et aux acteurs du développement. Ces activités résiduelles font aujourd'hui l'objet d'un programme d'appui pour la consolidation de la paix (PACoP).

Les efforts consentis, dont une partie

importante grâce à l'accompagnement de l'ONUCI, ont permis d'améliorer significativement la situation sécuritaire qui reste globalement stable aujourd'hui. Ces efforts ont également permis des avancées notables en matière de cohésion sociale et de réconciliation nationale, même si le chemin à parcourir reste encore important. Une croissance économique forte de 9% en moyenne, l'organisation de l'élection présidentielle d'octobre 2015, de manière transparente et pacifique, sont des acquis notables. Tirant profit de ces acquis la Côte d'Ivoire est en train d'effectuer un profond changement de paradigme évoluant de la stabilisation post-conflit vers la quête de la croissance économique et sociale à moyen et long termes.

Cependant, en dépit de ces progrès substantiels, le pays continue à faire face à des défis complexes qu'il faut relever pour maintenir la dynamique positive enclenchée depuis 2011 et consolider durablement les acquis.

Vous êtes également le représentant résident du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Côte d'Ivoire depuis octobre 2013. Quel est le rôle de cette agence et comment travaille-t-elle en Côte d'Ivoire ?

Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) est un partenaire de longue date de la Côte d'Ivoire. Plus précisément, le PNUD est présent dans ce pays depuis Janvier 1962. Nous avons été là dans les moments difficiles que le pays a traversés y compris, dans la phase de sortie de crise du pays, mais aussi dans les étapes de progrès économique et social que nous connaissons. Nous sommes une agence de la famille des Nations unies qui apporte une assistance au pays dans la mise en œuvre de ses priorités nationales de développement.

Le PNUD, dans son rôle d'accompagnement de l'action du gouvernement, concourt d'une manière générale, à soutenir la vision à long terme de développement du pays, à promouvoir les capacités nationales et les instruments de pilotage stratégique, de dialogue politique et de coordination de l'assistance extérieure.

Notre rôle est guidé par les orientations

stratégiques du pays et les priorités exprimées dans les documents d'orientation de politique notamment le plan national de développement (PND). Notre appui est décliné à travers un programme de coopération élaboré conjointement avec le Gouvernement (CPD 2017-2020) pour une enveloppe financière globale de 65 millions USD soit 35 milliards CFA.

Nos interventions, alignées sur les priorités du plan national de développement (2016 – 2020) ont pour référentiel, le cadre programmatique unique des Nations unies pour l'assistance au développement (CPU 2017-2020). Le PNUD contribue de façon significative dans des domaines stratégiques et prioritaires tels que la gouvernance démocratique, l'Etat de droit et la sécurité humaine ; la promotion du capital humain et notamment celle des femmes et des jeunes ; le développement humain durable ; le relèvement post-crise et la lutte contre la pauvreté et les vulnérabilités ; la promotion du genre etc. Nous accompagnons les processus de développement des capacités tant au plan institutionnel qu'opérationnel, principalement auprès des ministères, des structures déconcentrées de l'Etat et de certaines structures parapubliques mais également en direction des acteurs non-étatiques notamment le parlement, la société civile et le secteur privé.

Quels sont vos principaux axes d'actions ?

Le programme de coopération du PNUD pour la période 2017-2020 porte sur les enjeux de gouvernance, de paix et de sécurité mais aussi sur les questions de lutte contre la pauvreté et les inégalités, conditions du développement humain durable. Il s'articule autour de ces deux axes majeurs :

1) **La gouvernance, l'Etat de droit et la cohésion sociale**, qui est décliné en deux sous-composantes : (a) la gouvernance démocratique et institutionnelle, avec un appui ciblé à des institutions clés telles que le parlement, les institutions de lutte contre la corruption, la commission électorale indépendante (CEI), les collectivités locales ; et (b) la gouvernance sécuritaire, judiciaire et la



cohésion sociale qui fédère nos actions en faveur de la réforme de la sécurité (RSS), de la promotion des droits humains et de la sécurité communautaire.

2) **Le développement durable inclusif**, avec un focus sur les initiatives visant à promouvoir les capacités locales de production durable, l'accès à l'énergie renouvelable, la protection des forêts, et les opportunités de création d'emplois et de revenus pour les plus défavorisés, en particulier les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.

Nous mettons en œuvre nos différents programmes et projets en assurant la prise en compte transversale de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Le PNUD, avec le concours des autres agences, a apporté une assistance stratégique au gouvernement pour contribuer à la définition des axes d'orientations du plan national de développement (PND 2016-2020) ainsi qu'à sa mise en œuvre et à son suivi efficient. Grâce à cet appui, le ministère du plan et du développement dispose d'outils d'analyse, de planification et de suivi alignés sur les ODD en vue d'assurer la mise en œuvre de son plan quinquennal. Avec les partenaires au développement le PNUD a, cette année, pris une part active au dispositif national de suivi de la mise en œuvre du PND. Le

premier rapport annuel 2016 du PND rendu public affiche un taux d'exécution de plus de 80%.

La Côte d'Ivoire a ainsi reçu en 2017 le trophée d'or de la meilleure stratégie de développement des pays du continent. Je saisis cette occasion pour vous informer que le bureau du PNUD de Côte d'Ivoire a été classé 2^{ème} bureau le plus performant en Afrique et 5^{ème} dans le monde.

Quel bilan faites-vous de vos actions dans la promotion de la gouvernance démocratique et institutionnelle, du dialogue socio-sécuritaire et de la prévention des crises ?

Le PNUD a contribué à l'organisation des élections présidentielles en apportant un appui technique et opérationnel à la commission électorale indépendante (CEI). Dans ce contexte, un accompagnement a été fourni aux femmes et aux jeunes en vue de leur participation au processus électoral. Notre institution a également œuvré avec le soutien du fonds pour la consolidation de la paix à la promotion des plateformes et réseaux de la société civile (centre de veille/situation Room) en matière de promotion de l'Etat de droit et de contrôle de l'action publique. Cette action a favorisé un climat propice de dialogue et une collaboration fructueuse entre les différents acteurs, améliorant

ainsi la participation citoyenne. Les capacités du ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité en matière de gestion des conflits et d'indemnisation des victimes ont été renforcées à travers le dialogue intercommunautaire et l'élaboration de plans de réparations communautaires. Cela a permis de réconcilier les communautés en conflit dans 5 localités et d'indemniser 4500 victimes et ayants droit (30% de femmes).

Dans le domaine de la lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres (ALPC), plus de 10 000 armes ont été collectées et 777 producteurs artisanaux recensés à travers la Comnat-Alpc, ce qui a permis de renforcer le contrôle et le stockage des armes. Dans le cadre du dialogue socio-sécuritaire, le dialogue

en faveur du rapprochement entre les forces de défenses et de sécurité et les populations notamment, la formation et l'équipement des policiers et les mesures de lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre adoptées par les FDS ont contribué à améliorer la perception et la confiance entre les communautés et les forces de défense et de sécurité.

Cette action est soutenue par les comités consultatifs d'éthique (CCE) mis en place dans les 118 commissariats que compte le territoire national et les comités civilo-militaires mis en place avec l'appui du PNUD et qui contribuent substantiellement au renforcement de cette confiance.

Le PNUD a également soutenu le gouvernement dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre. Ce soutien a permis d'installer

des bureaux d'accueil genre (Gender Desk) dans plus de 30 commissariats et brigades de gendarmerie pour assurer une meilleure prise en charge des victimes. Sur la problématique spécifique de la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, l'appui du PNUD et des agences sœurs a permis de sortir la Côte d'Ivoire de la liste noire des pays accusés de violences sexuelles dans le contexte de crise. Depuis lors, aucun cas n'a été enregistré notamment grâce à l'engagement et la détermination du haut-commandement de l'armée, de la gendarmerie et de la police.

Quel bilan faites-vous de vos actions en faveur de la réduction de la pauvreté et de la gestion durable des ressources naturelles ?

Le PNUD a facilité la participation active de la Côte d'Ivoire aux différentes conférences mondiales sur le climat (COP 21, 22 et 23), permettant ainsi le positionnement stratégique du pays au niveau international et sous régional.

Le gouvernement a formulé, avec l'appui du PNUD, sa stratégie de développement bas carbone (INDC) ciblant une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 28% d'ici 2030, avec comme secteurs prioritaires l'énergie, l'agriculture zéro déforestation et la gestion des déchets.

L'assistance technique du PNUD a aussi permis au pays d'élaborer la stratégie nationale REDD+ ainsi que son cadre d'investissement. Le système d'information environnementale sur la zone côtière, incluant son géoportail a été mis en place, avec l'appui du PNUD et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). L'action du PNUD a également permis d'outiller davantage les acteurs des collectivités locales côtières de San Pedro, Port-Bouët et Grand-Bassam pour une gestion durable de leur localité. Ces collectivités ont institué des plans locaux de développement (conformes aux orientations de l'agenda 21), véritables outils de planification stratégique du développement à l'échelle locale, prenant en compte l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD).

En partenariat avec le gouvernement, le PNUD a produit une publication internationale sur les bonnes pratiques



du développement durable et le changement climatique préfacée par le Président de la République. Cet ouvrage a permis d'engager plus de 70 décideurs et personnalités de haut niveau (gouvernement, secteur privé, société civile et système des Nations unies) dans le partage des expériences ivoiriennes et africaines ainsi que dans la promotion de la bonne gouvernance environnementale. Sur le plan du développement des capacités productives et de la promotion des activités génératrices de revenus, le PNUD apporte son concours au développement des chaînes de valeurs, au niveau local, notamment celle du manioc, du riz, du maïs et de l'anacarde. Grâce à l'appui du PNUD, dans le cadre de la mise en œuvre du projet conjoint de San Pedro financé en partie par le SDG Fund, les capacités de production, de transformation et/ou de commercialisation de 1 451 bénéficiaires issus d'organisations de femmes engagées dans des activités génératrices de revenus et de jeunes entrepreneurs notamment dans la région de San Pedro (sud-ouest du pays), ont permis de créer 370 emplois dont 76% au bénéfice de femmes productrices. Dans le nord du pays, le PNUD promeut, à travers son projet d'appui aux chaînes de valeur inclusives et à la promotion des initiatives locales (PACIPIL), les capacités de transformation, de stockage et de commercialisation des petits producteurs y compris certains outils de microfinance.

Le PNUD en Côte d'Ivoire a été certifié « Gold », au plan continental en juin 2017, dans le cadre du processus Gender Equality Seal. Quelles ont été les raisons qui ont milité pour cette distinction et quelle est votre implication par rapport aux questions qui touchent au genre ?

Le Gender Equality Seal, est un processus de certification lancé en 2013 par le PNUD pour promouvoir les bonnes pratiques et performances de ses bureaux pays, en vue d'accélérer les changements nécessaires pour soutenir les objectifs de promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation de la femme.

Le PNUD Côte d'Ivoire a été récompensé pour son action de plaidoyer au niveau national mais aussi et surtout

pour la prise en compte effective du genre dans nos programmes et projets et notre soutien constant aux politiques publiques et privées en faveur de la promotion du genre et de l'autonomisation des femmes. Nous avons appuyé la participation citoyenne des femmes dans les cycles électoraux de sortie de crise de 2015 et dans bien d'autres domaines. Je dois rappeler que le PNUD a été un des premiers partenaires à avoir soutenu la création du compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire. Dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, le PNUD a également appuyé l'intégration des femmes à la gendarmerie et a renforcé les capacités des forces de sécurité et de défense pour une meilleure prise en compte des besoins différenciés des femmes qui intègrent les services de police et de gendarmerie. Le PNUD a par ailleurs, soutenu et continue de soutenir l'entrepreneuriat féminin.

Le Bureau Pays du PNUD en Côte d'Ivoire est tout aussi engagé dans l'appui aux organisations de jeunesse. Qu'est-ce qui a été fait jusque-là ?

A la demande du Chef de l'Etat, nous avons fait l'état de lieux sur l'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire et proposé un plan d'action qui est aujourd'hui en cours de mise en œuvre.

La participation des jeunes au processus démocratique et à la conduite de l'action de développement demeure essentielle pour assurer plus d'inclusivité dans la mise en œuvre des politiques publiques. Le PNUD renforce essentiellement les capacités techniques et matérielles des organisations de jeunesse pour accroître leur participation citoyenne. Le PNUD a fortement contribué à la sensibilisation et à la formation des jeunes sur les problématiques pertinentes de la promotion des droits humains, de la lutte contre la corruption et de l'engagement citoyen, conditions du développement humain durable.

Le PNUD a été le promoteur d'une planification résolue pour l'émergence et la cheville ouvrière de l'organisation de la conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA). Quel bilan faites-vous après les deux premières éditions ? Qu'est-ce qui est



prévu pour la 3^{ème} édition ?

Conçue comme une plateforme d'échanges pour stimuler le débat sur les conditions de l'émergence des pays africains, à la lumière des dynamiques de transformation observées dans les pays émergents, les éditions 2015 et 2017 de la CIEA ont permis de poser un diagnostic multidimensionnel sur les défis et enjeux de l'émergence, sur la nécessité d'une planification stratégique du développement et le besoin d'une transformation des modes de production et de consommation en Afrique.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement présents ainsi que les représentants du monde académique, du secteur privé, de la société civile ont sollicité l'établissement de consensus nationaux solides entre tous les acteurs pour assurer un pilotage stratégique et opérationnel de l'émergence qui, en tant que pari sur l'avenir, se planifie et se construit dans un environnement stable (paix,

sécurité, respect des droits humains, transparence...), inclusif et mobilisateur. Les deux premières éditions de la CIEA ont montré que plusieurs pays africains ambitionnaient d'aller vers l'émergence grâce à l'établissement de plans d'émergence ambitieux, soutenus par une vision à long terme conforme aux principes de l'agenda 2063 de l'Union africaine et à l'agenda 2030. Pour matérialiser cette ambition, les pays se sont fixé des priorités pour valoriser leur capital humain, mieux gérer les transitions démographiques, faciliter la transformation structurelle des capacités productives et assurer la mobilisation des financements nécessaires. Nous avons à ce titre, enregistré d'excellentes contributions d'Afrique, d'Asie, d'Europe et de l'Amérique Latine lors des travaux et des études de cas présentés au cours des 2 premières éditions qui sont d'ailleurs consignées dans deux ouvrages consacrés à l'émergence de l'Afrique. L'édition 2017 de la CIEA a été organisée en partenariat avec la Banque mondiale et la Banque africaine de Développement et le concours financier du Japon et de son agence de coopération internationale. Elle a mobilisé des Chefs d'Etat et de gouvernement, des intervenants de la société civile, des opérateurs économiques, des universitaires ainsi que des praticiens du développement. La 3ème édition se tiendra à Dakar, au Sénégal, en janvier 2019. Elle aura pour ambition d'apporter des réponses à la mise en œuvre des politiques nationales de développement du secteur privé et de promotion de champions nationaux (stratégie de développement des filières, environnement incitatif en matière développement de l'initiative privée et de dialogue public-privé pour l'atteinte des objectifs des plans nationaux d'émergence). Elle s'efforcera également d'appréhender les leviers du développement des systèmes productifs nationaux en liaison avec les stratégies de promotion des pôles économiques territoriaux (schémas directeurs d'aménagement du territoire, valorisation des spécialisations sous régionales et infranationales). L'accent sera ainsi mis sur les champions nationaux mais aussi l'inclusion et l'approche territoriale.

Les principaux axes d'intervention du PNUD visent, de manière globale, à promouvoir le développement humain. Que peut-on retenir du dernier rapport sur le développement humain du PNUD et quel est le classement de la Côte d'Ivoire par rapport à l'indicateur de développement humain (IDH) ?

Le rapport sur le développement humain 2015 consacré à l'emploi examine les liens, positifs et négatifs, entre le travail et le développement humain dans un monde en constante évolution. La globalisation rapide, les transitions démographiques et beaucoup d'autres facteurs créent de nouvelles opportunités, mais présentent aussi des risques.

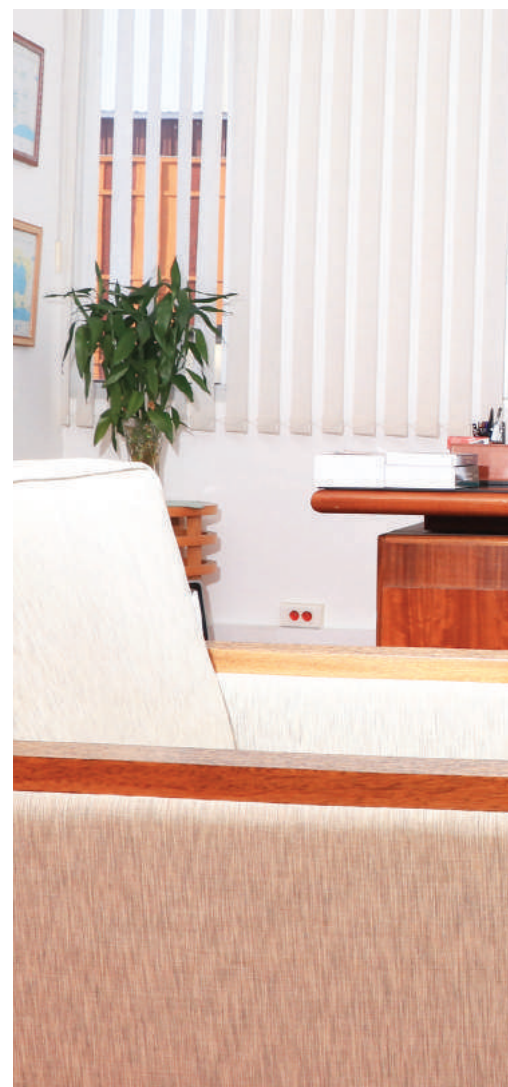
Le rapport étudie la manière dont les bénéfices de ce nouveau monde du travail sont répartis et alerte les gouvernants, les acteurs du secteur privé et les organisations de la société civile sur les inégalités générées par la division du travail et la globalisation. Le rapport plaide pour une notion du travail élargie, qui va au-delà du cadre de l'emploi, pour faire face à la fois aux défis persistants des privations humaines, des inégalités, notamment entre les sexes dans le travail rémunéré et non rémunéré. Il conclut avec une série de recommandations de politiques publiques notamment sur la manière de renforcer le progrès humain à travers la promotion des droits des travailleurs et un accès élargi à la protection sociale.

La Côte d'Ivoire est classée dans la catégorie des pays à faible niveau de développement humain avec un indice estimé à 0,462 en 2014¹, dont 0.410 chez les femmes contre 0.507 chez les hommes. Sur ce plan, des progrès sont observés sur la période 2012-2015 et continuent d'être engrangés mais le pays continue de faire face à un certain nombre de défis en matière de santé, d'éducation et de formation professionnelle, d'emploi des jeunes et de lutte contre les inégalités.

Pourriez-vous nous citer quelques initiatives phares que le PNUD conduira en 2018-2019 en Côte d'Ivoire ?

Le PNUD va poursuivre son

accompagnement des réformes engagées en matière de planification notamment en vulgarisant les outils d'analyse et d'intégration des ODD dans le cadre de la revue du PND et en soutenant les travaux préparatoires de la 3ème édition de la conférence internationale sur l'émergence prévue en janvier 2019. Nous allons soutenir le processus de modernisation de l'action publique et les programmes de consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Nous allons continuer d'investir dans la consolidation des acquis de la gouvernance sécuritaire et judiciaire, notamment dans des innovations de premier plan comme le développement de la chaîne criminalistique ou l'économie bleue. Au titre du développement durable inclusif,



1 - Rapport sur le Développement Humain 2015, PNUD

nous allons poursuivre les interventions d'appui à la promotion des chaînes de valeur inclusives à travers la réalisation d'études sur les opportunités socio-économiques et le soutien à des petits producteurs; appuyer en partenariat avec le programme du volontariat des Nations unies (VNU) le déploiement de 300 volontaires nationaux et la formation professionnelle de plus de 500 jeunes; mettre en place le programme de promotion des énergies renouvelables et réaliser l'étude de faisabilité pour l'installation de 5 petites unités de production d'énergie renouvelable et de valorisation des déchets et enfin, appuyer la formulation du plan national d'adaptation au changement climatique du pays.

Au terme de cette interview, quelle est votre conclusion ?

Je voudrais vous remercier pour cette opportunité que vous nous offrez de communiquer sur le rôle des Nations unies en Côte d'Ivoire et du PNUD en particulier. Ce pays était au seuil de l'émergence vers la fin des années 1970 avec des indicateurs socioéconomiques remarquables pour un pays en développement et moins de 10% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. La crise que le pays a connue lors de la dernière décennie a érodé ses gains en matière de développement.

Toutefois, les réformes difficiles et courageuses engagées par le gouvernement après la crise post-électorale, ont remis le pays sur la

trajectoire de l'émergence comme l'a rappelé fort justement le FMI lors de sa dernière mission à Abidjan. Il est important que ces réformes structurelles ainsi que le processus d'industrialisation et de diversification de l'économie se poursuivent tout en assurant une réduction des inégalités et une inclusivité de la croissance.

Au-delà de ces réformes essentielles, le dialogue politique et le processus de réconciliation nationale entamés doivent être renforcés pour pérenniser la stabilité et la paix retrouvées.

La Côte d'Ivoire dispose de ressorts nécessaires pour réaliser cette ambition avec l'appui de ses partenaires au développement, notamment les Nations Unies.

BABACAR Cissé **Un homme du sérail**

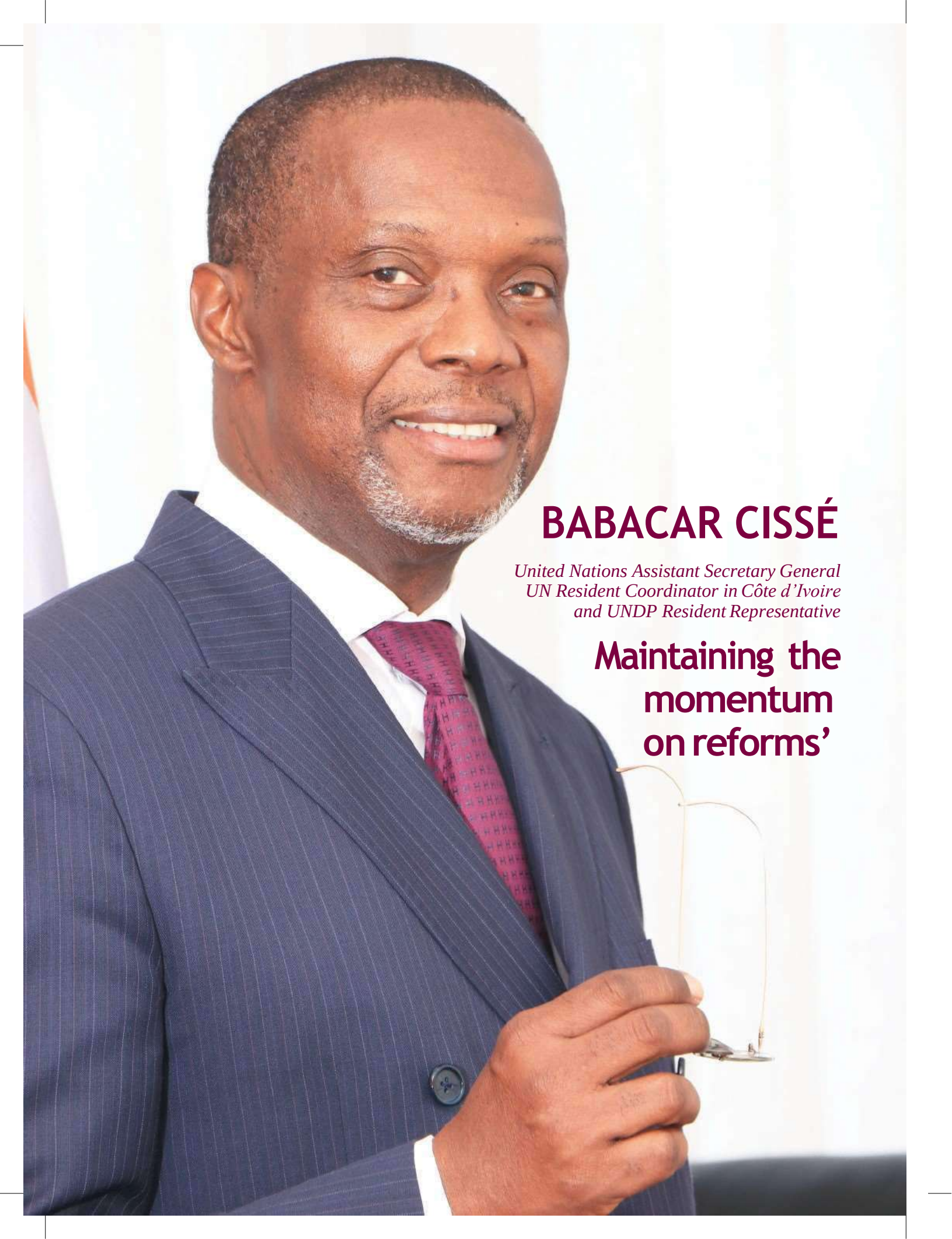
Sous-secrétaire général des Nations unies, M'Baye Babacar Cissé est aussi coordonnateur résident des Nations Unies et coordonnateur humanitaire en Côte d'Ivoire. M. Cissé a occupé précédemment le poste de représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI).

L'homme a une vaste expérience des questions de développement, notamment sur le plan des initiatives régionales et de la coordination inter-agences. Il travaille aux Nations unies depuis 1980 et a précédemment occupé la fonction de directeur régional adjoint du bureau Afrique du PNUD à New York. Il a également servi en qualité de coordonnateur résident et de représentant résident du PNUD au Burkina Faso et de directeur du PNUD en République Démocratique du Congo. Il a occupé plusieurs postes de direction au Siège du PNUD à New York.

M. Babacar Cissé a coordonné l'organisation des deux premières conférences internationales sur l'émergence de l'Afrique (CIEA) et a codirigé l'ouvrage consacré au développement durable et à l'émergence de l'Afrique, présenté à la COP21. Il a également coordonné la publication sur la réforme des Nations unies en Afrique et les ouvrages consacrés à l'émergence du continent.

M. Babacar Cissé est titulaire d'une maîtrise en finances et fiscalité et d'un diplôme en gestion et économie appliquée de l'université de Paris-IX Dauphine (France)



A portrait of Babacar Cissé, a middle-aged Black man with a short haircut and a light beard. He is wearing a dark blue pinstripe suit jacket over a white shirt and a red patterned tie. He is smiling slightly and looking towards the camera. He is holding a pair of thin-framed glasses in his right hand. The background is a light, neutral color.

BABACAR CISSÉ

*United Nations Assistant Secretary General
UN Resident Coordinator in Côte d'Ivoire
and UNDP Resident Representative*

**Maintaining the
momentum
on reforms'**

How does The UN systems work in Cote d'Ivoire ? What is your analysis of the actions carried out in Cote d'Ivoire and what are the perspectives in short, mid and long terms ?

What are your coordination duties ?

The Resident Coordinator is appointed by the United Nations Secretary-General to coordinate, at the national level, the United Nations System (UN) cooperation and development operational activities. This function is usually provided by the UNDP Resident Representative.

The Resident Coordinator system encompasses all UN agencies regardless of whether or not they are operating in the country (resident or non-resident agencies). My main role is to ensure a good coordination of these different agencies and a better coherence of our interventions in order to improve the efficiency and the effectiveness of the UNS operational activities in Ivory Coast.

I also provide leadership for the UN Country Team and coordinate development activities and humanitarian action. Our essential role is to support the government in the formulation and implementation of its development strategy through the National Development Plan (PND 2016-2020).

What assessment can you make of your actions?

We support the end of UNOCI's mission by putting in place a program to ensure a smooth and unhindered transition. I could also mention the adoption of the «Delivering as One» approach that promotes unified and harmonized programming in the context of United Nations reform; the coordinated support of the UNS agencies in the NDP development and implementation, the development of a Single UN Programmatic Framework for Development Assistance (2017-2020 CPF) aligned with the National Development Plan as well as a coordinated UNS support for alignment and prioritization of SDG targets. Finally, I could also mention the International Conference on the Emergence of Africa held respectively in March 2015 and March 2017 in Abidjan which were a great success.

What are the United Nations Agencies operating in Côte d'Ivoire? Which way do these agencies collaborate ?

In Côte d'Ivoire, 17 agencies operate including 3 non-resident agencies (Unops, Aiea, Ohchr) and 14 residents (ILO, FAO, Fida, UNHCR, IOM, WHO, UNAIDS, UNFEMMES, WFP, UNDP, UNFPA, Unep, Unicef, Unoid). The collaboration between the agencies is done through the Single United Nations Programmatic Framework for Development Assistance (2017-2020 SPF). In this common cooperation framework, the UNS has identified three priority areas of cooperation including; i) Governance and social cohesion, ii) Human Capital Development and iii) the promotion of Sustainable Development.

For having been Deputy Special Representative of the Secretary General for the UN mission in Côte d'Ivoire, what is your assessment of this UN mission in Côte d'Ivoire?

Since 2004, Côte d'Ivoire has made remarkable developments on the political, security and economic levels. The entire international community agrees that UNOCI is one of the few United Nations missions that has been successfully completed. It is clear that peacebuilding and post-crisis efforts have produced remarkable results. Seven years after the post-election crisis of 2010/2011, Côte d'Ivoire now seems firmly committed to sustainable peace, stability and economic prosperity. The efforts made, of which a significant part came from the support of UNOCI, have significantly improved the security environment, which remains globally stable today. These efforts have also brought significant progress in terms of social cohesion and national reconciliation.

What is the role of the United Nations Development Program (UNDP) and how does it work in Côte d'Ivoire?

The United Nations Development Program (UNDP) is a long-standing partner of Côte d'Ivoire. UNDP has been present in this country since

January 1962. We are a United Nations family agency that provides assistance to the country in the implementation of its national development priorities.

Our role is guided by the country's strategic plans and the priorities expressed in the policy documents, including the National Development Plan (NDP). Our support is given on the basis of a Cooperation Program developed jointly with the Government (CPD 2017-2020) for a total financial envelope of 65 million USD or 35 billion CFA.

Our interventions, aligned with the priorities of the National Development Plan (2016 - 2020) are based on the United Nations Single Programmatic Framework for Development Assistance (2017-2020 SPF). UNDP contributes significantly in strategic and priority areas such as democratic governance, the rule of law and human security; the promotion of human capital, especially that of women and young people, etc.

What are your main lines of action ?

The UNDP cooperation program for the period 2017-2020 focuses on these two major lines:

- 1) Governance, the rule of law and social cohesion, divided into two sub-components: (a) democratic and institutional governance, with targeted support to key institutions such as the Parliament, and (b) security and judicial governance, and social cohesion
- 2) Inclusive Sustainable Development, with a focus on initiatives aiming at promoting local capacities for sustainable production, access to renewable energy, forest protection, and opportunities for job creation and income generation for poor people, especially women, young people and vulnerable groups.

What is your assessment of your actions in promoting democratic and institutional governance, social security dialogue and crisis prevention?

UNDP contributed to the organization of the presidential elections by providing technical and operational support to the Independent Electoral Commission



(IEC) as well as to women and youth for their participation in the electoral process. Our institution has also worked with the support of the Peacebuilding Fund to promote civil society platforms and networks.

In the field of combating the proliferation and illicit circulation of Small Arms and Light Weapons (SALW), more than 10,000 weapons were collected and 777 artisanal producers identified through the Comnat-Alpc, which helped to

strengthen the control and storage of weapons

UNDP has also supported the government in the fight against sexual violence based on gender.

The UNDP Country Office in Côte d'Ivoire is equally committed to supporting Youth Organizations. What has been done so far?

At the request of the Head of State, we made a clear picture of youth employment in Côte d'Ivoire and proposed an action plan that is currently being implemented.

Young people participation in the democratic process and the conduct of development action remains essential to ensure greater inclusiveness in public policies implementation. UNDP is essentially strengthening the technical and material capacities of youth organizations to increase their citizen participation.

UNDP has been the promoter of a clear planning for the emergence and linchpin of the organization of the International Conference on the Emergence of Africa (ICAE). What is your assessment after the first two editions? What is planned for the 3rd edition?

Conceived as a platform for exchanges to stimulate the debate on the conditions of the emergence of African countries, in light of the dynamics of transformation observed in emerging countries, the 2015 and 2017 editions of the CIEA made it possible to pose a multidimensional diagnosis on the challenges and issues of emergence, on the need for strategic development planning and the need for a transformation of production and consumption patterns in Africa.

We recorded excellent contributions from Africa, Asia, Europe and Latin America during the works and case studies presented in the first two editions, which are also written in two books on the subject of emergence in Africa. The 2017 edition of CIEA was organized in partnership with the World Bank and the African Development Bank and the financial support of Japan and its international cooperation agency.

The 3rd edition will be held in Dakar, Senegal, in January 2019. Its ambition is to provide answers to the implementation of national development policies for private sector and promotion of champions.

Could you give us some flagship initiatives that UNDP will lead in 2018-2019 in Côte d'Ivoire?

UNDP will continue to support ongoing reforms in planning, mainly by disseminating tools for analyzing and integrating the SDGs in the framework of the NDP review, and supporting the preparatory work for the 3rd edition of the International Conference on Sustainable Development. Emergence planned for January 2019. We will support the process of modernization of public action and programs for the consolidation of peace and social cohesion.

At the end of this interview, what is your conclusion?

I would like to thank you for this opportunity that you offer us to communicate on the role of the United Nations in Côte d'Ivoire and the UNDP in particular. This country was on the threshold of emergence in the late 1970s with remarkable socio-economic indicators for a developing country and less than 10% of the population living below the poverty line. The crisis the country has experienced in the last decade has eroded its development assets. However, the difficult and courageous reforms initiated by the government after the post-electoral crisis, have put the country back on the way to emergence as rightly reminded the IMF during its last mission in Abidjan. It is important that these structural reforms and the process of industrialization and diversification of the economy continue while ensuring a reduction of inequalities and inclusiveness of growth.

Beyond these essential reforms, the political dialogue and the process of national reconciliation that begun must be strengthened in order to perpetuate the stability and peace.



Nous avons le traitement. Nous avons la capacité. Finissons-en ensemble !

La Côte d'Ivoire, avec un nombre estimé de 460 000 personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et une prévalence du VIH de 2,7% (2016, Estimations ONUSIDA), a enregistré des progrès notables en matière de lutte contre le VIH/sida. Ainsi la couverture en traitement ARV s'est accrue de 16% en 2010 à 49% l'année dernière. Les nouvelles infections liées au VIH ont baissé de 20% passant à 20 000 en 2016 et les décès liés au sida ont également baissé.

Le dépistage et le traitement marchent. Malgré ces avancées, beaucoup reste à faire pour atteindre l'objectif de l'ONUSIDA de Zéro nouvelle infection, Zéro décès lié au sida, et Zéro discrimination.

L'ONUSIDA, en étroite collaboration avec les agences co-parrainantes des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers et les autres acteurs, appuie le gouvernement et la société civile ivoiriens dans la riposte nationale au VIH/sida.

ACTIONS PRIORITAIRES DU BUREAU PAYS

ACCÉLÉRER LA PRÉVENTION ET LE TRAITEMENT DU VIH D'ICI À 2020

❖ Sous le leadership du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, l'**accélération** de la réponse vise à combler le retard en matière de dépistage et de traitement (en étroite relation avec OMS, UNICEF, UNFPA, PEPFAR, Fonds Mondial), avec un accent particulier sur le traitement pédiatrique et les besoins des femmes et des filles. À cet effet le Bureau Pays s'appuie notamment sur l'action de son Ambassadeur Spécial pour l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH et pour la promotion du traitement pédiatrique, la Première Dame Dominique Ouattara. Le système des Nations unies appuie également le Ministère de la Santé dans la mise en œuvre effective de la feuille de route nationale pour l'accélération de la prévention du VIH.

PLAIDOYER POUR UN ACCÈS AUX SOINS

❖ La **coordination** à travers le cadre de concertation des partenaires techniques et financiers de la réponse au VIH (Système des Nations Unies, PEPFAR/USAID/CDC, Fonds Mondial, Coopération Française, etc. ...) pour une meilleure synergie et complémentarité des interventions en vue d'améliorer l'accès des populations aux services de santé plus particulièrement ceux relatifs au VIH/sida.

APPUYONS-NOUS SUR LES CHIFFRES

❖ Le Bureau Pays fournit un appui aux services techniques du Ministère de la Santé dans la **production de données de qualité** sur la riposte au sida. La mise en place récente d'un Centre d'Information Stratégique d'aide à la prise de décision sur la Santé ou « Situation Room » fait de la Côte d'Ivoire est le premier pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à disposer d'un tel outil.

LA SOCIÉTÉ CIVILE A UN RÔLE CLÉ

❖ L'ONUSIDA accompagne la société civile, Les réseaux de personnes vivant avec le VIH et Les organisations à base communautaire pour une implication plus forte dans la riposte au VIH. Leur intervention est cruciale dans l'amélioration de l'accès des communautés à l'offre de services VIH/sida. Un des plus gros défis reste la stigmatisation et la discrimination

qui constituent des barrières à l'accès aux services VIH/sida. Rendons possible l'impossible. Ensemble nous pouvons mettre fin au sida.

ONUSIDA

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) guide et mobilise la communauté internationale en vue de concrétiser sa vision commune : « Zéro nouvelle infection à VIH. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. » L'ONUSIDA conjugue les efforts de 11 institutions des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'UNODC, ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Il collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour mettre un terme à l'épidémie de sida à l'horizon 2030 dans le cadre des Objectifs de développement durable.



L'ONUSIDA proche des communautés



ONUSIDA Partenaire du Ministère de la Santé dans l'organisation d'ICASA 2017

90-90-90 un traitement pour tous

La puissance des médicaments antirétroviraux

Sauver des vies

Lorsque le traitement antirétroviral est lancé de façon précoce et pris à vie, on estime que l'espérance de vie des personnes vivant avec le VIH est identique à celle des personnes sans le VIH.

Prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant

Les femmes vivant avec le VIH peuvent améliorer leur état de santé et éviter l'infection à VIH chez leurs enfants en prenant des médicaments antirétroviraux pendant la grossesse et tout au long de leur vie.

Prophylaxie post-exposition destinée à éviter l'infection à VIH

Un traitement antirétroviral de courte durée est efficace pour éviter une infection à VIH provoquée par une exposition accidentelle au VIH ou une exposition lors d'un rapport sexuel non protégé.

Rétablir le respect et la dignité des personnes vivant avec le VIH

À certains endroits, l'accès au traitement antirétroviral a permis de réduire la stigmatisation du VIH et la discrimination à laquelle sont confrontées les personnes vivant avec le VIH dans de nombreux contextes. Le traitement anti-VIH a contribué à banaliser le VIH, qui n'est plus considéré comme une condamnation à mort.

Prophylaxie préexposition pour les personnes les plus exposées au risque

Les personnes qui sont davantage exposées au risque d'infection à VIH peuvent amoindrir ce risque en prenant une combinaison de médicaments antirétroviraux en guise de prophylaxie préexposition.

Réduire la mortalité maternelle

Des études récentes ont montré qu'un traitement antirétroviral permettrait d'éviter une grande partie des cas de mortalité maternelle qui se produisent dans les pays à forte prévalence du VIH.

Prévenir la transmission du VIH chez les couples sérodifférents

Les personnes vivant avec le VIH qui parviennent à présenter une charge virale indétectable ont moins de risque de transmettre le VIH à leur partenaire sexuel non infecté.

Réduire le nombre d'enfants orphelins

Avec l'augmentation de la survie des adultes grâce au traitement antirétroviral, moins d'enfants se retrouvent orphelins. Le fardeau des soins à domicile, qui pesait souvent sur les jeunes filles, a diminué et les enfants peuvent retourner à l'école.

Retour à l'emploi

Les personnes qui reçoivent un traitement anti-VIH reprennent des forces et retrouvent un bon état de santé, ce qui met fin à un absentéisme prolongé au travail.

Prévenir la tuberculose, les décès dus à la tuberculose et la transmission de la tuberculose

Les personnes vivant avec le VIH qui prennent un traitement anti-VIH font baisser leur risque de développer la tuberculose. Les médicaments antirétroviraux permettent d'améliorer l'efficacité du traitement contre la tuberculose et de réduire la mortalité liée à la tuberculose ainsi que le risque de transmission de la tuberculose à d'autres personnes.

ENTREPRENEURIAT
P74-P78

Vitrine des Affaires

ENTREPRENEURSHIP
P76-P78

Business Storefront

ENTREPRISES ET TRAVAIL DÉCENT

La déclaration de principes tripartites sur les entreprises multinationales et la politique sociale expliquées aux acteurs du public et du privé

Le BIT (Bureau international du travail) a organisé une session de sensibilisation des administrations publiques et des organisations du secteur privé partenaires du Comité de concertation Etat/secteur privé (CCESP) sur la déclaration de principes tripartites sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration EMN). Cette session a eu lieu le jeudi 29 mars 2018 dans les locaux de la BAD à l'immeuble CCIA-Plateau. Elle se situe dans le cadre du projet « Entreprises et travail décent : promotion et application de la déclaration sur les EMN » mis en œuvre par le BIT et financé par le gouvernement français dans notre pays et au Sénégal. Il s'agit d'un projet de coopération au développement pour la promotion et l'application de la déclaration de l'OIT (Organisation internationale du travail) sur les entreprises multinationales en terre ivoirienne. L'objectif était d'instruire ces deux acteurs sur les différents principes de la déclaration EMN, évoquant les responsabilités de chaque entité. Ainsi, un accent particulier a été mis sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) qui consiste pour celles-ci au respect strict des « 17 objectifs du développement durables », a expliqué Ephraïm N'Depo Akaffou, coordonnateur national du projet « Entreprises et travail décent ». « Dans le contexte de notre pays, il s'agira de faire en sorte que les entreprises locales par leurs investissements et leurs opérations commerciales créent plus d'emplois décents... », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne la responsabilité des gouvernants, souligne M. N'Depo, ils doivent favoriser l'atteinte de l'objectif de la déclaration, en adoptant la législation, les politiques, les mesures et les décisions appropriées, y compris



Mme Fadiga Fofana Secrétaire Exécutif du CCESP et Mme Sophie De Conninck du BIT.

dans les domaines de l'administration du travail et de l'inspection publique de travail, assurer l'égalité de traitement entre les entreprises multinationales et nationales, ratifier toutes les conventions, etc. En outre, ont eu lieu des échanges autour d'initiatives similaires aux recommandations de la déclaration, et surtout les perspectives envisagées pour sa promotion en Côte d'Ivoire. Sophie De Conninck, représentant le directeur pays du BIT, Dramane Aidara, a précisé que cet instrument de portée mondiale a un double objectif. En premier lieu : encourager les entreprises multinationales à concrétiser le travail décent et contribuer positivement au développement socio-économique des pays où elles opèrent, et en second lieu : atténuer et résoudre les difficultés que leurs diverses opérations peuvent soulever. « Pour la Côte d'Ivoire, il s'agit de traiter la question de l'emploi, plus particulièrement de la promotion de

l'emploi des jeunes », a-t-elle insisté.

De son côté, Mariam Fadiga Fofana, secrétaire exécutif du CCESP, appréhende ladite déclaration comme « un document cadre » qui donne des orientations et des lignes directrices sur la structuration du dialogue entre le public et le privé.

« Il est de bon aloi de la promouvoir au plan national parce qu'elle vise à maximiser l'impact socio-économique des investissements directs étrangers, en traitant de sujets relatifs à la responsabilité sociale des entreprises multinationales », a-t-elle soutenu.

Rappelons que la déclaration sur les EMN du BIT, adoptée il y a près de 40 ans, a été révisée en 2000 et 2006 et la dernière révision date de mars 2017, répondant aux nouvelles réalités économiques, et s'adressant aux entreprises multinationales, aux gouvernements et autres organisations d'employeurs et de travailleurs.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)

Le BIT sensibilise les acteurs des secteurs public et privé sur la déclaration des principes tripartites sur les entreprises multinationales et la politique sociale

En juin 2017, un rapport mondial sur l'investissement de la confédération des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) indique que les flux d'investissements directs étrangers en Afrique de l'Ouest ont augmenté de 12%, soit 11,4 milliards de dollars. Pourtant en Côte d'Ivoire, selon l'enquête nationale sur la situation de l'emploi, 35% des travailleurs sont pauvres. Autrement dit, les flux d'investissements directs étrangers n'ont véritablement pas d'impact sur les conditions de vie des travailleurs. Dans ce contexte, la responsabilité sociale des entreprises des firmes multinationales reste à désirer, d'où la sensibilisation du Bureau international du travail (BIT) sur la déclaration de principes tripartites sur les entreprises multinationales et la politique sociale du pays. Selon cette déclaration, les entreprises multinationales doivent contribuer positivement au progrès économique et social et à la concrétisation du travail décent pour tous, ainsi qu'à atténuer et à résoudre les difficultés que leurs diverses opérations peuvent soulever. Des obligations que certaines entreprises multinationales peinent

à respecter.

En organisant la session de sensibilisation sur la déclaration de principes tripartites sur les entreprises multinationales le 29 mars dans l'enceinte de la BAD, selon Madame Sophie De Conninck, représentant le directeur pays du BIT, l'objectif était de répondre à un certain nombre de questions. Notamment, comment faire en sorte que les entreprises installées sur le sol ivoirien puissent contribuer au mieux au développement économique et social du pays tout en créant des emplois de qualité pour les jeunes.

À ce titre, un projet de coopération au développement pour la promotion et l'application de la déclaration de l'OIT sur les entreprises multinationales vient de voir le jour. L'initiative est du Bureau international du Travail.

“Le projet entreprises et travail décent” financé par la France a pour objectif d'encourager les entreprises multinationales à contribuer davantage à la croissance économique du pays, mais aussi de renforcer la collaboration du public et du privé sur le thème de l'emploi des jeunes.

Le Programme Alimentaire Mondial : vers un monde sans faim



L'éradication de la faim et de la malnutrition est l'un des plus grands défis qui peut faire obstacle aux progrès vers un développement durable.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) des Nations Unies, accompagne le gouvernement ivoirien dans la réalisation de son Plan National de Développement en luttant contre la faim et la malnutrition en Côte d'Ivoire. L'objectif du PAM en Côte d'Ivoire consiste alors à fournir un soutien stratégique et opérationnel au gouvernement pour identifier des solutions novatrices et durables contre la faim et la malnutrition.

Ainsi, depuis 1989 le PAM apporte un soutien au programme national d'alimentation scolaire, qui touche environ un million d'enfants dans le pays. Le programme repose sur la production locale en collaboration avec des petits agriculteurs locaux dans le but de soutenir le développement rural. Il s'agit de fournir une assistance technique aux petits producteurs, telle que des formations sur les méthodes agricoles améliorées et sensibles au climat, la diversification des produits locaux pour inclure des aliments riches en nutriments, et les bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène.

Cette approche intégrée améliore non seulement la sécurité alimentaire au niveau communautaire, mais aussi leur état nutritionnel. L'élaboration de l'Examen Stratégique National « Faim Zéro », conduite avec l'appui du PAM, propose une feuille de route pour éliminer la faim et la malnutrition en Côte d'Ivoire d'ici 2030. Le PAM et ses partenaires de développement continueront d'accompagner le gouvernement pour l'atteinte de ces objectifs.



Immeuble BAD CCIA, 4^{ème} étage • 01 BP 1747 Abidjan 01, Côte d'Ivoire • Tél: +225 55 95 77 79

BUSINESS AND DECENT WORK

Tripartite Declaration of Principles on Multinational Enterprises and Social Policy Outlined to Public and Private Actors



The ILO (International Labor Office) organized a sensitization session of public administrations and private-sector partners of the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP) on the Tripartite Declaration of Principles Concerning Multinational Enterprises and Social Policy (known as EMN declaration). This session took place on Thursday, March 29th, 2018 at the CCIA-Plateau. It is part of the project «Enterprise and Decent Work: Promotion and Implementation of the MNE Declaration» implemented by the ILO and funded by the French Government in our country and in Senegal.

It is about a development cooperation project for the promotion and implementation of the ILO (International Labor Organization) Declaration on Multinational Enterprises in Côte d'Ivoire. The aim was to educate these two actors on the different principles of the MNE declaration, explaining the responsibilities for each entity. Thus, a special emphasis was placed on corporate social res-

pensibility (CSR) that consists for them to strictly abide to the «17 objectives of sustainable development,» said Ephraïm N'Depo Akaffou, national coordinator of the project «Enterprises and decent work».

«In the context of our country, it will be important to ensure that local businesses through their investments and business operations create more decent jobs ...» he added. With regard to the responsibility of the public actors, N'Depo emphasizes, they must promote the achievement of the declaration's objective by adopting appropriate legislation policies, measures and decisions, including in the areas of labor administration and public inspection of work, ensure equal treatment between multinational and national enterprises, and ratify all conventions, etc. In addition, exchanges took place on initiatives similar to the recommendations of the declaration, and especially the prospects envisaged for its promotion in Côte d'Ivoire. Sophie De Conninck, representing the ILO Country Director said that this global instrument serves

two purposes. Firstly, to encourage multinational enterprises to realize decent work and contribute positively to the socio-economic development of the countries in which they operate, and secondly to mitigate and resolve the difficulties that their various operations may raise. «For Côte d'Ivoire, it is about addressing the issue of employment, especially the promotion of youth employment,» she insisted.

For her part, Mariam Fadiga Fofana, executive secretary of the CCESP, sees the declaration as a «framework document» that provides guidelines on the structuring of the dialogue between the public and the private sector. «It is a good idea to promote it domestically because it aims to maximize the socio-economic impact of foreign direct investment by addressing issues related to the social responsibility of multinational companies,» she said. It should be recalled that the ILO & MNEs declaration, adopted nearly 40 years ago, was revised in 2000 and 2006 and the last revision was made in March 2017.

CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY (CSR) :

ILO raises awareness among public and private sector stakeholders on the Declaration of Tripartite Principles on Multinational Enterprises and Social Policy

In June 2017, a Report from United Nations Confederation of Trade and Development (UNCTAD) World Investment indicates that foreign investment flows to West Africa increased by 12 percent, or 11.4 billions of dollars. Yet in Côte d'Ivoire, according to the national survey on the issue of employment, 35% of workers are poor. In other words, foreign direct investment flows have no real impact on the living conditions of workers. In this context, the corporate social responsibility of multinational companies remains questionable, hence the awareness of the International Labor Office (ILO) on the declaration of tripartite principles on multinational enterprises and the country's social

policy.

According to this statement, multinational enterprises must contribute positively to economic and social progress and to the achievement of decent work for all, as well as to mitigate and resolve the difficulties that their various operations may raise, obligations that some multinational companies are struggling to meet.

In organizing the sensitization session on the Declaration of Tripartite Principles on Multinational Enterprises on March 29 inside the AfDB premises, Ms. Sophie De Conninck, Representative of the ILO Country Director said the aim was to answer a number of questions namely, how to ensure that companies based in Côte

d'Ivoire can best contribute to the economic and social development of the country while creating quality jobs for young people?

In this regard, a development cooperation project for the promotion and implementation of the ILO Declaration on Multinational Enterprises has just been launched. The initiative "The scheme **Business and Decent Work**" which comes from ILO and funded by France aims to encourage multinational companies to contribute more to the economic growth of the country, but also to strengthen public and private collaboration on the theme of youth employment.



CICO
Moteur de construction de l'Afrique

www.cico-ci.com

Yopougon PK 22
Nouvelle Zone Industrielle
Cel : 02 35 86 28
89 82 56 67
2 Plateaux Blvd Latrille
Tel : 22 41 35 38
06 BP 6941 Abidjan 06
infocico@cico-ci.com

AUTONOMISATION DES FEMMES

La fondation AWI lance la deuxième édition du FOFED

Organiser une rencontre d'information et d'échanges entre les agro-transformatrices, les partenaires au développement et les structures financières, autour du thème « Inclusion financière, clé de la croissance durable pour les femmes transformatrices de Côte d'Ivoire », tel est l'objectif visé par la fondation African Women Initiatives (AWI). Les femmes ont été instruites au cours de cette rencontre sur les différents mécanismes de financement pour redynamiser leurs activités au cours d'une table ronde qui s'est tenue à la Caistab, au Plateau, le 26 avril dernier.

D'entrée, la présidente de la Fondation AWI, Mariam Fadiga Fofana, a remercié les autorités gouvernementales pour toutes les actions menées en faveur des femmes transformatrices. « Aujourd'hui, réfléchir et échanger sur l'éclosion financière des femmes, nous apparaît opportun pour être en phase avec le thème de l'année de notre ministère de tutelle pour la Journée internationale des droits de la femme au regard des propositions et recommandations recueillies lors de nos différentes activités réalisées », a-t-elle indiqué. Pour sa part,

la représentante de la ministre de la Femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité, Binaté Fofana, a félicité la fondation AWI qui ne ménage aucun effort pour accompagner les femmes africaines à accéder à un mieux-être conséquent. Par ailleurs, le chef de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Charles Douais, a dit attendre les conclusions de la table ronde, pour poursuivre les réflexions afin d'atteindre les objectifs de l'autonomisation de la femme. Trois sessions ont suivi les différentes allocutions. Lesquelles ont porté sur la sensibilisation à l'éducation financière, la présentation de programmes

de financement public et le financement privé.

A la suite de ces sessions d'échanges, la fondation AWI a procédé au lancement de la deuxième édition du Forum femme de développement (Fofed), portant sur les enjeux et perspectives de l'autonomisation de la femme à partir de l'agro transformation.

Cette organisation non gouvernementale a procédé dans l'après-midi au lancement de son magazine dénommé « Sooq Magazine » qui est une tribune d'échanges pour aider à l'autonomisation des femmes, dont le deuxième numéro vient de paraître.



Mme Gertrude Kone Kouassi, membre du CS du FOFED, pendant son allocution.

WOMEN'S EMPOWERMENT

AWI Foundation launches the second edition of FOFED

Organizing an information and exchange meeting between agro-processors, development partners and financial structures around the theme «Financial inclusion, key to sustainable growth for women involved in processing in Côte d'Ivoire», is the goal of the African Women Initiatives Foundation (AWI). The women were instructed during this meeting on the various funding mechanisms to revitalize their activities during a round table held at the Caistab, Plateau, April 26.

To start with, AWI Foundation President

Mariam Fadiga Fofana thanked the government authorities for all the actions carried out for them. "Today, reflecting on and discussing the financial emergence of women, has become a truth to be in line with the theme of the year of our parent ministry for the International Day of Women's Rights in light of the proposals and recommendations collected during our various activities," she said.

The representative of the Minister of Women, Child Protection and Solidarity, Binaté Fofana congratulated the AWI Foundation which spares no effort to

support African women for their well-being. In addition, the chief of staff of the Minister of Economy and Finance, Charles Douais, said he was expecting the conclusions of the round table, to continue the reflections in order to achieve the objectives of women's empowerment.

Following these exchange sessions, the AWI Foundation launched the second edition of the Women's Development Forum (Fofed), focusing on the issues and perspectives of women's empowerment from agro-transformation.

Dinor®

joie
plaisir
sourire
gaîté
partage
Bien-être
douceur
plaisir Satisfaction
sourire amitié
bonheur amitié
plaisir Réussite
satisfaction Convivialité
bien-être bonheur
plaisir joie
bonheur réussite
partage
douceur réussite amitié
partage communion
convivialité plaisir
joie partage joie plaisir partage joie
satisfaction
joie partage douceur bonheur
bien-être
plaisir
partage joie
sourire Satisfaction plaisir sourire amitié douceur joie
réussite bonheur
Bonheur douceur partage plaisir joie
sourire joie plaisir
plaisir Satisfaction amitié
communion



au cœur de vos repas depuis **3 générations**

GRAND ANGLE

P82

LUCARNE

P84

TOUT SUR...

P86

Dossier

SPOTLIGHT

P83

LOOKING AT

P85

ALL ABOUT...

P87

Specific Matter

7^{ème} ÉDITION DES JNPPME-A

Sous-traitance, cotraitance et commande publique, au centre des préoccupations

La fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME), veut apporter des réponses concrètes à la problématique de la sous-traitance en Côte d'Ivoire, en vue de mieux "apprécier les obstacles à son développement, d'évaluer le cadre juridique actuel", et aussi "les capacités des PME à en tirer profit en termes de compétitivité et création d'emplois". Pour se faire, la 7^{ème} édition des Journées Nationales Promotionnelles des PME et de l'Artisanat (JNPPME-A 2018), qui s'est tenue les 24, 25 et 26 mai derniers à l'espace "Latrille Event", dans la commune de Cocody, a été placée sous la thématique : « Sous-traitance, cotraitance et commande publique : Quels impacts sur le développement des PME ivoiriennes et la création d'emplois ? ».

Le choix de cette problématique, selon le président du comité scientifique des JNPPME -A 2018, M. Bertin Angoua, est "une requête des PME". Ainsi pour trouver des solutions aux difficultés que rencontrent ces structures, plusieurs activités ont meublé ces journées d'échanges. Au nombre de celles-ci figuraient, six différents panels en adéquation avec le thème central. Outre ces panels, des expositions de produits ont été faites par 70 entreprises.

Lors de la cérémonie d'ouverture, qui s'est tenue le 24 mai dernier, le président de la FIPME, M. Joseph Boguifo a fait cas des difficultés que rencontrent les PME. « Des études menées par la FIPME attestent du faible taux de survie des PME. Cela pose un problème grave. Parler de commande publique, de sous-traitance et de cotraitance, c'est parler d'un sujet de grande importance pour les PME nationales au regard des interpellations des réactions et de l'intérêt des responsables des PME. La commande publique est une opportunité dont les PME ne comptent pas se détourner. Leur intérêt se justifie par les difficultés qu'elles rencontrent pour accéder aux appels d'offres et aux marchés. Que vaut une PME si elle ne

B to B avec MyFinB de Singapour.



peut accéder aux marchés ? », S'est-il interrogé.

A sa suite, le représentant de la confédération des entreprises de Côte d'Ivoire (CGE-CI) M. Pierre Magne, a salué la pertinence du thème de l'année. « Le thème choisi est pertinent, car il est indéniable que l'accès aux marchés publics est difficile. Il y a autant d'obstacles à lever pour l'obtention des marchés publics. Ces 3 journées permettront donc de réfléchir afin de trouver des solutions durables pour le développement des PME et la création d'emplois », a-t-il dit.

Le Ministre du Commerce de l'Artisanat et de la Promotion des PME M. Souleymane Diarrassouba a pour sa part, indiqué que « Sous-traitance et cotraitance constituent des modes de partenariat provisoires qui se fondent sur l'idée de mutualisation des moyens et compétences des pme en vue de l'accès à des marchés publics. Elles favorisent la complémentarité stratégique et technologique entre pme réunies au sein d'un groupement d'entreprises et offre de réelles opportunités d'accès à des marchés plus importants auxquelles elles n'auraient pas pu accéder individuellement ». Poursuivant son

allocution, le représentant du Premier ministre Amadou Gon coulibaly parrain de ladite cérémonie, a réitéré l'intérêt particulier qu'accorde l'Etat aux PME.

« Notre département a proposé une charte de sous-traitance et cotraitance en vue d'assurer aux PME plus d'accès aux marchés publics par l'organisation des relations entre les PME locales et les grandes entreprises nationales et internationales attributaires des marchés publics. La charte établie également les modalités de partage de responsabilités. Par le décret 2015/525/15 portant compte des marchés, l'Etat s'est engagé à concéder aux PME ivoiriennes 20% de part des marchés publics. Sur cet engagement, au lieu de 10,3% en fin mars 2017 nous sommes passés à 30, 1% en fin mars 2018 soit une hausse de 20%. L'information a été rendue publique hier (mercredi 23 mai NDLR) au sorti du conseil des ministres », a-t-il fait savoir, avant de déclarer ouverte la 7^{ème} édition des JNPPME-A 2018.

Cette cérémonie d'ouverture, a aussi été marquée par une signature de convention de partenariat entre la FIPME et l'Ordre des Experts Comptables.

7th EDITION OF JNPPME-A

Sub-contracting, co-contracting and public procurement



The Ivorian Federation of Small and Medium-sized Enterprises (FIPME), wants to meet the issue of Sub-contracting in Côte d'Ivoire. To do so, the 7th edition of the National Days for the Promotion of SMEs and Crafts (JNPPME-A 2018), held on May 24, 25 and 26 at "Latrille Event", Cocody, focused on the following topic: "Subcontracting, co-contracting and public procurement: What impact on the development of Ivorian SMEs and job creation?".

During the opening ceremony, FIPME Chairman, Joseph Boguifo highlighted

the difficulties met by SMEs, mainly the access to tenders and markets.

As for the representative of the Confederation of Enterprises in Côte d'Ivoire (CGE-CI) Mr. Pierre Magne, has appreciated the relevance of the subject.

The Minister of Commerce, crafts industry and Promotion of SMEs Mr. Souleymane Diarrassouba, representative of the Prime Minister Amadou Gon Coulibaly, has reaffirmed the government real concerns for SMEs.

"Our department has proposed a charter of subcontracting and co-contracting to help SMEs with greater access to pub-

lic procurement markets through the setting of opportunities between local SMEs and large national and international companies which basically dealt with public procurements. The charter also establishes how to share responsibilities. By decree 2015/525/15, the State has granted 20% of the public procurement market share to Ivorian SMEs. On this commitment, instead of 10.3% at the end of March 2017 we reached 30.1% at the end of March 2018, representing a growth of 20%.", He said, before declaring opened the 7th edition of the JNPPME-A 2018.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PRODUITS IMPORTÉS

Le ministre Souleymane Diarrassouba présente le programme de vérification de la conformité



Le gouvernement ivoirien veut s'assurer que tous les produits importés répondent aux normes de qualité. Tel est le contenu de l'information apportée autour d'un petit déjeuner-débat, le mardi 27 mars 2018, à l'hôtel Azalaï, par le ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, à l'endroit des opérateurs économiques de la Chambre de commerce et d'industrie de France en Côte d'Ivoire.

« Le rapport 2017 de la surveillance du marché produit par les services du ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME révèle que l'ensemble des espaces commerciaux de proximité sur le territoire national recèle de quantités importantes de produits manufacturés de contrebande, de contrefaçon et quelquefois périmés ou prohibés », indique-t-il.

Preuve à l'appui, le ministre Souleymane Diarrassouba ajoute que « le volume des produits saisis de janvier à décembre 2017 est de 413 313 tonnes, représentant 374 803 305 FCFA ». Pour lui, en effet, cette situation est due à la croissance de près de 24% par an de la balance commerciale. Entraînant une augmentation considérable des importations qui représentent environ 5000 milliards FCFA en 2017.

« Ces importations se traduisent en produits alimentaires, en autres biens de consommation et d'équipements, en biens intermédiaires, provenant de la Chine, de la France et du Nigeria », souligne le ministre en charge du Commerce.

Bien entendu, la prolifération de

ces produits est la conséquence directe de l'absence de contrôle à leur entrée sur le territoire, d'autant que depuis le 30 juin 2013, la convention qui liait l'Etat de Côte d'Ivoire à Bivac International avait pris fin. En effet, cette convention concédait d'une part, les missions de contrôle qualitatif et quantitatif et d'autre part, de comparaison des prix des importations des marchandises en vrac et des produits sensibles conteneurisés en Côte d'Ivoire.

« Depuis cette date, aucune mesure de substitution n'ayant été prise, le marché national est demeuré exposé à l'absence totale de contrôle de la qualité des produits importés, de sorte que le tissu industriel local est soumis à une concurrence déloyale rude et les populations délestées de la protection sanitaire et sécuritaire », déplore Souleymane Diarrassouba. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de vérification des normes, le ministère en charge du Commerce a engagé en 2016 et poursuivi en 2017, des négociations avec quatre grands organismes mondiaux de conformité et de certification, en vue de la fourniture de services de vérification de la conformité des produits embarqués à destination de la Côte d'Ivoire.

« Ce programme présente un intérêt certain pour la Côte d'Ivoire, car il lui permettra de se doter d'un mécanisme performant de contrôle de la conformité des produits importés sur son territoire et des enjeux économiques sécuritaires et sanitaires s'en déduisent », rassure le ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME.

IMPROVING THE QUALITY OF IMPORTED PRODUCTS

Minister Souleymane Diarrassouba Presents the Compliance Audit Program



The government wants to ensure that all products imported to Côte d'Ivoire meet quality standards. This is the content of the information provided to the economic operators of the Chamber of Commerce and Industry of France in Côte d'Ivoire around a breakfast debate on Tuesday, March 27, 2018, at the Azalaï hotel, by the Minister of Commerce, Handicrafts and Promotion of SMEs, Souleymane Diarrassouba,

«The 2017 market surveillance report issued by the services of the Ministry of Commerce, Handicrafts and SME Promotion reveals that all local retail spaces in the country contain significant quantities of illegal manufactured goods, counterfeiting and sometimes outdated or prohibited products, »he said. In support of this, Minister Souleymane Diarrassouba adds that «the volume of products seized from January to December 2017 is 413,313 tones, representing 374,803,305 FCFA». For him, in fact, this situation is due to the growth of nearly 24% per annum of the trade balance, resulting in a considerable increase of imports which represent about 5000 billion CFA francs in 2017.

«These imports are translated into food products, other consumer goods, and capital goods, intermediate goods, from China, France and Nigeria, »says the Minister in charge of Trade.

Of course, the proliferation of these products is a direct consequence of the lack of control on their entry into the territory, especially since June 30, 2013, the convention that linked the State of Côte d'Ivoire to **Bivac International** had

ended. Indeed, this agreement conceded, on the one hand, the qualitative and quantitative control missions and, on the other hand, the comparison of the prices of imports of bulk goods and containerized sensitive products in Côte d'Ivoire. «Since that date, as no alternative measures have been taken, the domestic market has remained exposed to the complete lack of quality control of imported products, so that the local industrial fabric is subject to unfair competition and the populations are deprived of health and safety protection », regrets Souleymane Diarrassouba.

Thus, as part of the implementation of the standards verification program, the Ministry of Trade initiated in 2016 and continued negotiations in 2017 with four major global compliance and certification bodies, for the provision of on-board compliance verification services for Côte d'Ivoire.

«This program is of interest to Côte d'Ivoire because it will allow it to have a powerful mechanism for monitoring the compliance of products imported into its territory and address issues of economic security and health» reassures the Minister of Trade, Handicrafts and Promotion of SMEs.



PREMIÈRE ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DE LA MICRO-FINANCE

Faire des SFD un levier de promotion de l'inclusion financière

La première édition des Journées nationales de la microfinance (JNM) a eu lieu du 22 au 23 mars 2018, à l'espace Crrac-Umoa, à Abidjan Plateau. Organisée par l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés de Côte d'Ivoire (APSFD-CI) qui célébrait ses 20 ans d'existence, cette édition avait pour thème : « Contribution de la microfinance à l'inclusion financière en Côte d'Ivoire ». Un thème qui invite à « apporter des solutions innovantes et durables à la construction d'un secteur financier inclusif et viable en Côte d'Ivoire », a indiqué le ministre de l'Economie et des

Finances, Adama Koné, à l'ouverture de ces journées.

Une épargne de 306,6 milliards Fcfa mobilisée

Relevant l'importance des systèmes financiers décentralisés (SFD) dans l'économie du pays, le ministre Adama Koné a confié qu'au 31 décembre 2017 ces structures enregistraient 1,3 million de clients et affichaient 34,2 milliards FCFA de fonds propres.

Ainsi, l'épargne mobilisée par les SFD et l'encours des crédits ont été multipliés par quatre, s'établissant respectivement à 306,6 milliards FCFA et 260,4 milliards FCFA. Et ce, malgré un nombre

considérable d'Ivoiriens hors du système financier. « La majorité des Ivoiriens, a-t-il déploré, reste malheureusement exclue du système financier avec seulement 16% de la population possédant un compte bancaire et un taux de pénétration de la microfinance qui ne représente que 6% ». Abondant dans le même sens que le ministre, le président de l'APSFD-CI, Yao Georges Kouassi, a souligné l'immensité des efforts à fournir pour relever ce défi, tout en se félicitant de la croissance régulière des activités des systèmes financiers décentralisés en général. Ajoutant que les JNM sont une « opportunité de projeter les actions à venir pour la poursuite du développement de la microfinance en Côte d'Ivoire. »

Faire des SFD un levier de promotion de l'inclusion financière

C'est bien la mission que s'est assignée le Trésor public via la direction de la réglementation et de surveillance des systèmes financiers décentralisés (DRSSFD) en veillant au respect de la réglementation. L'objectif : faire de la finance décentralisée un levier important de promotion de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire. A cet effet, la DRSSFD instruit les dossiers de demande d'autorisation d'exercer en qualité d'institution de microfinance et veille à la mise en œuvre de toutes les mesures prises par l'autorité à l'encontre des structures de microfinance.

Cette direction est également chargée de faire les contrôles nécessaires pour garantir la bonne gestion des institutions de microfinance et le respect de la réglementation, tout en assurant la production et le suivi des indicateurs du secteur de la microfinance.

Il convient de souligner que cette première édition des Journées nationales de la microfinance a enregistré une participation active de la direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique qui assure la régulation du secteur de la microfinance en Côte d'Ivoire.



M. Georges Yao, président de l'APSFD le ministre Koné Adama et le président de l'APBEF CI, Guy Koizan lors de la coupe de ruban.



FIRST EDITION OF THE JNM

Making DFS a lever for promoting financial inclusion

The first edition of the National Microfinance Days (JNM) took place from 22 to 23 March 2018, at the Crrae-Umoa space in Abidjan Plateau. Organized by the Professional Association of Decentralized Financial Systems of Côte d'Ivoire (APSFDC-CI) which celebrated its 20th anniversary, its theme was «Contribution of microfinance to financial inclusion in Côte d'Ivoire». A theme that invites «to bring innovative and sustainable solutions to the construction of an inclusive and viable financial sector in Côte d'Ivoire. », said the Minister of Economy and Finance, Adama Koné, at the opening of this event.

A SAVINGS OF 306.6 BILLION FCFA MOBILIZED

Noting the importance of Decentralized Financial Systems (DFS) in the country's economy, Minister Adama Koné said that as of December 31, 2017, these structures had 1.3 million customers and a total of 34.2 billion FCFA of equity. Thus, the savings mobilized by the DFS and outstanding loans have been multiplied by four, amounting respectively to billion FCFA and 260.4 billion FCFA. And this, despite a considerable number of Ivorians out of the financial system. «The majority of Ivorians, he said, unfortunately remains excluded from the

financial system with only 16% of the population owning a bank account and a microfinance penetration rate which represents only 6%.”

Expressing the same way as the minister, APSFD-CI President Yao Geroges Kouassi underlined the enormous efforts needed to reiterate this challenge, while welcoming the steady growth of decentralized financial systems activities. in general. Adding that JNMs are an opportunity to project future actions to further microfinance development in Côte d'Ivoire. «

This is the mission that has been assigned by the Treasury through the Department of Regulation and Supervision of Decentralized Financial

Systems (DRSSFD) by ensuring compliance with the regulations. The objective: to make decentralized finance an important lever for promoting financial inclusion in Côte d'Ivoire. To this end, the DRSSFD examines the applications for authorization to practice as a microfinance institution and ensures the implementation of all the measures taken by the authority against microfinance structures.

This department is also responsible for making the necessary controls to ensure the proper management of microfinance institutions and compliance with regulations; while ensuring the production and monitoring of microfinance sector indicators.



Journées de la coopération CI/UE :

Pour la troisième année consécutive la délégation de l'UE et les Ambassades européennes présentes en Côte d'Ivoire ont organisé « la semaine de l'Europe en Côte d'Ivoire » du 8 au 19 mai 2018. La Délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire et la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire – Union Européenne, ont profité de cette semaine de l'Europe pour organiser la troisième édition des « Journées de la Coopération Côte d'Ivoire – Union Européenne ».

Il s'est agi de faire le bilan de l'année 2017, de présenter les priorités pour l'année 2018 et permettre ainsi au public de découvrir et se familiariser avec les projets de la coopération Europe – Côte d'Ivoire dans leur grande diversité.

L'Ambassadeur de l'Union européenne a émis le souhait qu'une Europe unie et stable fasse profiter de ses acquis à tous ses partenaires notamment la Côte d'Ivoire. Son excellence M. Jean François Valette a en outre évoqué la volonté de l'UE d'orienter, en plus du FED, la coopération vers un partenariat accru avec le secteur privé.

Ce qui devrait permettre de limiter les risques bancaires et développer l'entrepreneuriat. Cela devra se faire, a-t-il noté à travers de nouveaux instruments financiers tels que le « blending ».

Le Directeur de Cabinet du MEF, M. Adama Coulibaly, a quant à lui, salué le dynamisme des relations UE/CI et mentionné l'honneur fait à la Côte d'Ivoire par l'Union Européenne en acceptant d'octroyer une enveloppe supplémentaire de 35 millions d'euros. Il a par ailleurs encouragé ses équipes à poursuivre les efforts de formulation des projets et réitéré à l'endroit de l'UE, le souhait du renouvellement de l'accord de Cotonou dont la date d'expiration est prévue pour 2020.



Allocution de l'ambassadeur de la délégation de l'union européenne.



Allocution d'Adama Koné, directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances.



Coupure de ruban.

le dynamisme des relations salué



Cérémonie d'ouverture.



Panel.



Présentation conjointe chef de coopération de l'UE et CN cellule de coopération CI-UE.



Visite des stands.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

P92-P95

SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

P100-P103

Indicateurs

BUSINESS ENVIRONMENT

P96-P99

ECONOMIC HEALTH

P109-P110

Indicators

BRVM

Le programme Élite désormais actif dans l'UEMOA



Le programme Elite Brvm Lounge est effectivement entré dans sa phase active dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) le lundi 19 mars dernier pour une période initiale de deux (2) ans.

La cérémonie de lancement a vu la présentation de la première cohorte de dix (10) entreprises retenues à l'issue du processus de sélection. Il s'agit de :

Agetip (Bénin) ; Imprimerie Tunde (Bénin) ; Dafani SA (Burkina Faso) ; Groupe Cofina (Côte d'Ivoire) ; Hyperaccess Systems (Côte d'Ivoire) ; Mata Holding (Côte d'Ivoire) ; Petro Ivoire SA (Côte d'Ivoire) ; PKL SA (Côte d'Ivoire) ; Azalai Hôtels (Mali) et Sodigaz (Togo). Ces entreprises proviennent de divers secteurs d'activités comme la distribution, l'hôtellerie, la finance, les BTP, l'imprimerie, l'industrie et les TIC et pourraient obtenir le label international «Élite» à la fin du cycle de formation.

Le programme Elite est un écosystème dynamique et interactif, bâti pour soutenir et favoriser l'innovation, l'entrepreneuriat et la croissance. À travers ce programme, la BRVM

entend contribuer au renforcement des capacités des entreprises à fort potentiel de croissance de la sous-région en vue de leur offrir une nouvelle source de financement par le marché financier régional de l'Uemoa à travers notamment, son troisième compartiment qui a été lancé le 19 décembre 2017. Le démarrage effectif du programme Elite dans l'Uemoa fait suite à la convention signée entre la Brvm, la Bourse de Londres et la Bourse de Casablanca, le 9 novembre 2017 à Abidjan.

Cela permettra de mutualiser leurs expériences pour accompagner les PME de notre Union dans l'amélioration de leur gouvernance, de leur gestion et de leur performance en vue de faciliter leur accès au financement de façon générale et en particulier au financement à long terme à travers les marchés de capitaux. Elite Brvm Lounge sera le programme de préparation des PME à l'accès au troisième compartiment de la Brvm permettant ainsi aux PME de l'UEMOA (i) d'accéder à des ressources longues qu'elles ne pourraient pas avoir autrement ; (ii) de renforcer leur notoriété ; (iv) d'accroître leur visibilité ;

(v) d'avoir une valorisation permanente ; et (vi) de changer de dimension.

C'est donc un programme unique conçu pour aider les entreprises les plus performantes et les plus ambitieuses à préparer et à structurer la prochaine étape de leur croissance. Elite facilite et assure l'engagement à long terme entre les entreprises et la communauté d'experts, de conseillers et d'investisseurs. Elite a été développé par London Stock Exchange Group en 2012 et lancé au Maroc en 2015. Il est dédié aux PME les plus ambitieuses, ayant un Business model solide, une stratégie de croissance claire et un besoin en financement.

Elite offre une approche innovante, comprenant un programme de formation, une période d'accompagnement soutenus par des mentors, et un accès direct à la communauté financière par le biais d'une plateforme communautaire dédiée. C'est un programme ouvert à toute opportunité de financement, permettant l'accès au système de Private Equity et aux fonds de capital-risque, aux produits de la dette, etc.

Par Yacouba Cissé et Marina Kouakou

INDUSTRIE CACAOYÈRE

Le soutien de la Banque mondiale et de la BAD à la Côte d'Ivoire et au Ghana

Le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, salue l'engagement de la Banque mondiale et de la BAD à soutenir l'industrie cacaoyère en Côte d'Ivoire et au Ghana. Au cours d'une table ronde organisée le jeudi 19 avril dernier à Washington DC, aux Etats-Unis, dans le cadre des réunions de printemps du Fonds monétaire international (Fmi) et du groupe de la Banque mondiale, le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a salué l'engagement de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (Bad) à soutenir la compétitivité du secteur du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Cette rencontre fait suite à une concertation, le 26 mars 2018 à Abidjan, entre les Présidents Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire et Nana Addo Dankwa Akufo-Addo du Ghana, dite

*Le Premier ministre
Amadou Gon Coulibaly.*



« Déclaration d'Abidjan ». Déclaration visant à fédérer leurs efforts, afin de mettre en place une économie compétitive dans le secteur.

Pour Amadou Gon Coulibaly, l'initiative régionale qui verra la participation de la Banque mondiale, de la BAD et de la Société financière internationale (SFI), doit prendre en compte toute la chaîne de production, notamment la coordination de la commercialisation sur le marché international, la capacité de stockage, la transformation, etc.

RAPPORT DU CEPICI

86 % des entreprises agréées sont viables



*M. Essis, directeur
général du CEPICI.*

Selon le récent rapport de suivi-évaluation des investissements privés réalisé par le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), 86% des entreprises agréées en 2013 au Code des investissements, sont en poursuite d'activité.

Le rapport avait pour objectif d'analyser la traçabilité, et de mesurer l'impact socioéconomique puis la viabilité des entreprises agréées par le CEPICI qui sont en phase d'exploitation.

Au terme de la collecte des données, réalisée en 2017 issue des états financiers qui couvre la période 2013 – 2015, il ressort un volume global de 864 milliards de FCFA d'investissements effectivement réalisés par les entreprises agréées, soit un taux de 189% par rapport au volume d'investissement prévisionnel.

Au surplus, ces investissements ont généré sur la même période 6 915 nouveaux emplois dont 95% en faveur des nationaux, conformément à la politique du gouvernement ivoirien.

Ces chiffres mis en évidence par le rapport de suivi évaluation des investissements privés agréés traduisent, d'une part, la performance des entreprises agréées au vu des avantages du code des investissements, et d'autre part la compétitivité de l'économie ivoirienne.

Cette performance des entreprises agréées tire également son potentiel de la poursuite des réformes d'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

Il convient de rappeler que le Code des investissements est un dispositif d'incitation à l'investissement qui offre des garanties et des avantages fiscaux et douaniers aux entreprises durant les phases d'investissement et/ou d'exploitation.

En dépit du faible taux de 2,6% de mortalité des entreprises agréées en 2013 observé entre 2013 et 2015, le CEPICI entvoit de renforcer sa collaboration avec ses partenaires afin de garantir un taux 0% de mortalité.

Enfin, le suivi-évaluation des investissements privés agréés est un dispositif primordial dans la mise en œuvre de la politique d'investissement du gouvernement car il permet de mieux cerner les besoins et attentes du secteur privé en vue d'une meilleure prise en compte dans l'élaboration des politiques sectorielles.

Ce rapport qui met en évidence la performance des entreprises agréées en 2013 n'est qu'une étape d'un processus continu qui fait désormais la place à la collecte des données qui débute en mars 2018 auprès des entreprises agréées en 2014 et en 2015.

DIALOGUE CITOYEN

La CSCI dégage ses perspectives pour 2020



La Convention de la société civile ivoirienne (CSCI) a organisé son troisième atelier de dialogue citoyen. Cette rencontre qui s'est tenue au siège de ladite institution avait pour thème: «Regards des organisations des droits de l'homme sur les perspectives 2020 en Côte d'Ivoire : Crainte ou Espoir ?»

Cette activité a été initiée en vue de faire l'état des lieux en matière des droits humains en Côte d'Ivoire, de mettre en exergue les acquis, mais surtout d'avoir une vision partagée des défis à relever pour l'horizon 2020.

Cet atelier de dialogue a rassemblé les représentants issus des ministères, des institutions nationales et internationales, des organisations internationales et celles de la société civile. Il a été animé par les acteurs des droits humains issus de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDHCI), la ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDHO), l'association pour la protection des droits de l'homme (APDH) ainsi que la Plateforme des Femmes pour gagner (PFG).

A l'ouverture des travaux, la

coordonnatrice nationale de la CSCI, Mme Hélène Gnionsahe, a dressé le bilan des chantiers menés par le gouvernement après la crise postélectorale. Ensuite elle a tenu à préciser aux panélistes que la cherté de la vie constitue aujourd'hui encore un sujet de mécontentement pour les populations.

C'est au regard de cela que son institution a jugé nécessaire d'entendre ces organisations des droits de l'homme sur l'avenir du pays avant de se prononcer officiellement.

A l'issue des échanges riches et fructueux qui ont découlé de ce dialogue, la CSCI, au regard des urgences, a fait quelques recommandations.

Au niveau de l'Etat et du gouvernement, il s'agit entre autres d'instaurer un dialogue politique inclusif entre tous les acteurs politiques. Instaurer également un dialogue social inclusif entre les acteurs sociaux et les politiques. Puis, reformer la commission électorale indépendante.

Concernant les parties et groupements politiques, il a été suggéré de reprendre leur participation au cadre permanent de concertation avec le gouvernement, et

d'éduquer leurs militants à la démocratie. Aux organisations de la société civile (Osc), il a été suggéré de renforcer leurs capacités pour être crédibles et fiables. Tout comme de décentraliser l'organisation de l'atelier de dialogue citoyen dans les régions. L'objectif étant de les rendre plus responsables dans la gestion des activités sur le terrain pour assurer l'efficacité des projets.

Quant aux populations et aux médias, il a été respectivement recommandé de s'impliquer dans le processus électoral et éviter le clanisme. Puis, d'être professionnel dans le traitement des informations et, d'initier des débats publics inclusifs sur les questions d'intérêt national.

Créée en octobre 2005, en réponse aux événements en Côte d'Ivoire de septembre 2002, la CSCI est une faitière d'organisations de la société civile qui intervient dans plusieurs domaines notamment, la démocratie, la gouvernance et la cohésion sociale grâce au contrôle citoyen de l'action publique.

Par Louis Parfait BROU

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNPS décrypte la DISA lors de la rencontre des chefs d'entreprise

La déclaration individuelle des salaires annuels (DISA) était au centre de la rencontre thématique, organisée par la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) le 28 mars dernier. Le thème abordé, « L'importance de la DISA dans la gestion des prestations sociales de la CNPS », a permis aux chefs d'entreprise d'approfondir leurs connaissances en matière de couverture sociale avec des responsables de la CNPS.

Les différentes prestations de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), en matière de couverture sociale, sont souvent peu connues des chefs d'entreprise. Les produits proposés par cette institution de prévoyance, ne cessent d'évoluer en fonction de l'offre et de la demande tout en s'adaptant aux nouvelles techniques de gestion des entreprises.

Ce mercredi, il était question de présenter un produit qui date de 1984, dont les chefs d'entreprise ignorent parfois le fonctionnement.

La déclaration individuelle des salaires annuels (DISA) permet, selon Philomène N'Dri Golly, de l'agence CNPS d'Adjamé, de crédibiliser sa société en assurant une meilleure couverture sociale des employés.

« Notre objectif, au niveau de la CNPS, faire en sorte que l'employé reçoive une année avant d'aller à la retraite, son relevé de cotisation. De ce fait, à l'âge de la retraite, il devient plus facile de jouir de ses droits. Avec la DISA, il est difficile de frauder sur le salaire des employés car ceux-ci peuvent se rendre à nos guichets pour demander leur relevé de carrière et ainsi se rendre compte de la supercherie de leurs employeurs. Il était donc important de vous présenter ce produit qui existe déjà depuis un moment, pour vous permettre de mieux assurer la couverture sociale de vos travailleurs » a-t-elle expliqué.

La DISA est en effet un document analytique qui retrace la situation



Une vue du siège de la CNPS.

cotisante de l'entreprise, salarié par salarié déclaré, et cotisant à la CNPS. Elle s'accompagne de la DASC (Déclaration annuelle des salaires et cotisations) afin de faciliter la gestion du personnel de l'entreprise. Toutes ces dispositions, régies par les articles 26 et 30 du code de prévoyance sociale en Côte d'Ivoire, obligent les employeurs à déclarer leurs employés selon les méthodes proposées par la CNPS.

« Il y avait des choses qu'on ne comprenait pas mais je pense que maintenant c'est clair. J'avais des soucis au niveau de la déclaration de certains employés que je paye et qui travaillent hors du pays. Avec les différentes questions que j'ai posées et surtout la technique pour renseigner des fiches de la DISA et la DASC, je pense pouvoir désormais mener à bien ma tâche », a réagi Lucienne Adingra, responsable d'une PME.

Jean-Louis Kouassi, lui, est aussi chef d'une entreprise de la place. Il trouve la

présentation trop technique. « Ce qui a été fait s'adresse aux chefs d'entreprise qui sont allés à l'école. Mais vous imaginez l'entrepreneur analphabète qui lance son affaire, comment pourra-t-il gérer tout ça ? C'est vrai que c'est un renforcement des capacités mais on pourrait simplifier la déclaration des salaires avec des méthodes plus simples. J'espère pouvoir m'y adapter et convaincre d'autres amis entrepreneurs comme moi », a-t-il souhaité.

La chambre de commerce et d'industrie (CCI-CI) qui a la lourde charge de coacher les entreprises qui s'installent en Côte d'Ivoire, d'organiser leur suivi en vue de les rendre performantes dans leurs domaines d'activités respectifs, a souhaité renforcer les acquis des chefs d'entreprise en matière de sécurité sociale en organisant cette rencontre dans ses locaux. Des échanges avec la CNPS, qui seront périodiques selon les responsables de la chambre.

Par Louis Parfait BROU

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNPS décrypte la DISA lors de la rencontre des chefs d'entreprise

La déclaration individuelle des salaires annuels (DISA) était au centre de la rencontre thématique, organisée par la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) le 28 mars dernier. Le thème abordé, « L'importance de la DISA dans la gestion des prestations sociales de la CNPS », a permis aux chefs d'entreprise d'approfondir leurs connaissances en matière de couverture sociale avec des responsables de la CNPS.

Les différentes prestations de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), en matière de couverture sociale, sont souvent peu connues des chefs d'entreprise. Les produits proposés par cette institution de prévoyance, ne cessent d'évoluer en fonction de l'offre et de la demande tout en s'adaptant aux nouvelles techniques de gestion des entreprises.

Ce mercredi, il était question de présenter un produit qui date de 1984, dont les chefs d'entreprise ignorent parfois le fonctionnement.

La déclaration individuelle des salaires annuels (DISA) permet, selon Philomène N'Dri Golly, de l'agence CNPS d'Adjamé, de crédibiliser sa société en assurant une meilleure couverture sociale des employés.

« Notre objectif, au niveau de la CNPS, faire en sorte que l'employé reçoive une année avant d'aller à la retraite, son relevé de cotisation. De ce fait, à l'âge de la retraite, il devient plus facile de jouir de ses droits. Avec la DISA, il est difficile de frauder sur le salaire des employés car ceux-ci peuvent se rendre à nos guichets pour demander leur relevé de carrière et ainsi se rendre compte de la supercherie de leurs employeurs. Il était donc important de vous présenter ce produit qui existe déjà depuis un moment, pour vous permettre de mieux assurer la couverture sociale de vos travailleurs » a-t-elle expliqué.

La DISA est en effet un document analytique qui retrace la situation



Une vue du siège de la CNPS.

cotisante de l'entreprise, salarié par salarié déclaré, et cotisant à la CNPS. Elle s'accompagne de la DASC (Déclaration annuelle des salaires et cotisations) afin de faciliter la gestion du personnel de l'entreprise. Toutes ces dispositions, régies par les articles 26 et 30 du code de prévoyance sociale en Côte d'Ivoire, obligent les employeurs à déclarer leurs employés selon les méthodes proposées par la CNPS.

« Il y avait des choses qu'on ne comprenait pas mais je pense que maintenant c'est clair. J'avais des soucis au niveau de la déclaration de certains employés que je paye et qui travaillent hors du pays. Avec les différentes questions que j'ai posées et surtout la technique pour renseigner des fiches de la DISA et la DASC, je pense pouvoir désormais mener à bien ma tâche », a réagi Lucienne Adingra, responsable d'une PME.

Jean-Louis Kouassi, lui, est aussi chef d'une entreprise de la place. Il trouve la

présentation trop technique. « Ce qui a été fait s'adresse aux chefs d'entreprise qui sont allés à l'école. Mais vous imaginez l'entrepreneur analphabète qui lance son affaire, comment pourra-t-il gérer tout ça ? C'est vrai que c'est un renforcement des capacités mais on pourrait simplifier la déclaration des salaires avec des méthodes plus simples. J'espère pouvoir m'y adapter et convaincre d'autres amis entrepreneurs comme moi », a-t-il souhaité.

La chambre de commerce et d'industrie (CCI-CI) qui a la lourde charge de coacher les entreprises qui s'installent en Côte d'Ivoire, d'organiser leur suivi en vue de les rendre performantes dans leurs domaines d'activités respectifs, a souhaité renforcer les acquis des chefs d'entreprise en matière de sécurité sociale en organisant cette rencontre dans ses locaux. Des échanges avec la CNPS, qui seront périodiques selon les responsables de la chambre.

BRVM

The Elite program now active in WAEMU



The Elite BRVM LOUNGE Program has effectively entered its active phase in the West African Economic and Monetary Union (UEMOA) on Monday, March 19th for an initial period of two (2) years.

The launching ceremony saw the presentation of the first cohort of ten (10) companies selected at the end of the selection process. These are: AGETIP (Benin); PRINTING TUNDE (Benin); DAFANI SA (Burkina Faso); COFINA Group (Cote d'Ivoire); HYPERACCESS SYSTEMS (Cote d'Ivoire); MATA Holding (Cote d'Ivoire); PETRO IVOIRE SA (Cote d'Ivoire); PKL SA (Cote d'Ivoire); AZALAI Hotels (Mali) and SODIGAZ (TOGO). These companies come from various sectors such as distribution, hotels, finance, construction, printing, industry and ICT and could obtain the international label «Elite» at the end of the training cycle.

The Elite Program is a dynamic and interactive ecosystem, built to support and foster innovation, entrepreneurship

and growth. Through this program, the BRVM intends to contribute to strengthening the capacities of companies with high growth potential in the sub-region with a view to offering them a new source of financing through the WAEMU regional financial market through, in particular, its Third Compartment that was launched on 19 December 2017. The effective start of the Elite Program in WAEMU follows the agreement signed between the BRVM, the London Stock Exchange and the Casablanca Stock Exchange on November 9, 2017 in Abidjan. Pooling their experiences to support the SMEs of our Union in improving their governance, management and performance in order to facilitate their access to financing in general and in particular to long-term financing through capital markets, is the goal of this program. Elite BRVM LOUNGE will be the program of preparation of SMEs for access to the Third Sub-Fund of the BRVM which we intend to open very soon with lightened access conditions. The BRVM will thus

enable WAEMU SMEs (i) to access long resources that they could not otherwise have; (ii) to increase their notoriety; (iii) increase their visibility; (iv) to have a permanent valuation; and (v) to change dimension. Elite is a unique program designed to help the most successful and ambitious companies to prepare and structure the next stage of their growth. Elite facilitates and ensures long-term commitment between businesses and the community of experts, advisors, and investors. Elite was developed by London Stock Exchange Group in 2012 and launched in Morocco in 2015. Elite is a program designed to help SMEs prepare and structure the next stage of their growth through access to long-term financing opportunities and offers an innovative approach, including a training program, a coaching period, supported by mentors, and direct access to the financial community through a dedicated community platform. It is a program open to any financing opportunity.

COCOA INDUSTRY

AfDB Support to Côte d'Ivoire and Ghana

The Ivorian Prime Minister Amadou Gon Coulibaly welcomes World Bank and AfDB commitment to support cocoa industry in Côte d'Ivoire and Ghana.



During a roundtable on April 19 in Washington DC, USA, as part of the International Monetary Fund (IMF) and World Bank Group Spring Meetings, the Prime Minister of Côte d'Ivoire, Amadou Gon Coulibaly welcomed the commitment of the World Bank and the African Development Bank (ADB) to support the competitiveness of the cocoa sector in Côte d'Ivoire and Ghana.

This meeting follows a consultation, on March 26th, 2018 in Abidjan, between the Presidents Alassane Ouattara of Côte d'Ivoire and Nana Addo Dankwa Akufo-Addo of Ghana, known as the «Abidjan Declaration», a declaration aimed at uniting their efforts to build a competitive economy in the sector.

For Amadou Gon Coulibaly, the regional initiative that will see the participation of the World Bank, the AfDB and the International Finance Corporation (IFC), must take into account the entire production chain, including the coordination of marketing at international level, storage capacity, processing, etc.

CEPICI REPORT

86% of approved companies are viable

According to the recent private investment monitoring and evaluation report by the Center for the Promotion of Investments in Côte d'Ivoire (CEPICI), 86% of the companies approved in 2013 to the Investment Code, are still in business. The objective of the report was to analyze traceability, and to measure the socio-economic impact and then the viability of CEPICI-approved companies that are in the operating phase.

Upon completion of the data collection, carried out in 2017 from the financial statements, which covers the period 2013-2015, there is an overall volume of 864 billion FCFA of investments actually made by the approved companies, i.e. a rate of 189% compared to the projected investment volume.

In addition, these investments generated 6,915 new jobs over the same period, 95% of which were for local citizens, in accordance with the Ivorian Government's policy.

These figures, highlighted by the monitoring and evaluation report of approved private investments, reflect

on the one hand the performance of approved companies taking advantages of the investment code, and on the other hand the competitiveness of the Ivorian economy.

This performance of the accredited companies also draws its potential from the continuation of the improvement reforms prevailing in business environment in Ivory Coast.

It should be recalled that the Investment

Code is an investment incentive scheme that offers guarantees and tax and customs benefits to companies during the investment and / operating phases.

This report, which highlights the performance of accredited companies in 2013, is only a step in a continuous process that is now making way for data collection, which starts in March 2018 with approved companies in 2014 and 2015.



SOCIAL SECURITY

CNPS decrypts the DISA at the meeting of business leaders



The Individual Declaration of Annual Wages (DISA) was at the center of the thematic meeting organized by the Côte d'Ivoire Chamber of Commerce and Industry (CCI-CI) on March 28th. The theme, «the importance of the DISA in the management of social benefits of the CNPS», allowed business leaders to deepen their knowledge of social security with officials of the CNPS.

The various benefits of the National Social Welfare Fund (CNPS), in terms of social security, are often little known to business leaders. The products offered by this pension fund, are constantly evolving according to supply and demand while adapting to new business management techniques. This Wednesday, it was about presenting a product which dates from 1984, whose heads of companies sometimes ignore the mechanism. According to Philomène N'Dri Golly, from Adjame's CNPS agency, the Individual Declaration of Annual Wages (DISA) allows the company to give credibility to its company by ensuring better social security coverage for employees.

«Our objective at the level of the CNPS,

is to ensure that the employee receives a year before retiring, his or her statement of contributions. As a result, at retirement age, it becomes easier to enjoy one's rights. With the DISA, it is difficult to defraud the salaries of employees because they can go to our counters to ask for their career statement and thus realize the fraud of their employers. It was therefore important to present this product, which is being implemented for a while, so that you can better ensure the social security coverage of your workers, » she explained.

The DISA is indeed an analytical document that retraces the contributory situation of the company, and the contributor to the CNPS. It is supported by the DASC (Annual Statement of Wages and Contributions) to facilitate the management of the company's personnel. All these provisions governed by Articles 26 and 30 of the Social Insurance Code in Côte d'Ivoire oblige employers to declare their employees according to the methods proposed by CNPS.

«There were things we did not understand but I think now it's clear. I had concerns about the declaration of some employees who

I pay and who work outside the country. With the different questions that I asked and especially the technique to fill the cards of the DISA and the DASC, I think I can now carry out my job » said Adingra Lucienne, head of a SME.

Jean Louis Kouassi, who is also head of a company, finds the presentation too technical. «What has been done is for business leaders who have gone to school. But you imagine the illiterate entrepreneur who starts his business, how can he handle all this? It is true that this is a capacity building training, but we could simplify the declaration of wages with simpler methods. I hope to be able to adapt and convince other entrepreneurial friends like me, » he said.

The Chamber of Commerce and Industry (CCI-CI) which has the heavy burden of coaching companies that settle in Côte d'Ivoire, organize this follow-up in order to make them perform in their respective fields of activity, and wanted to strengthen the achievements of business leaders in social security by organizing this meeting in its premises. The exchanges with CNPS will be periodic according to the officials of the Chamber.

CITIZEN DIALOGUE

CSCI releases its outlook for 2020

The Ivorian Civil Society Convention (CSCI) organized its third citizen dialogue workshop. This meeting, which was held at the headquarters of the said institution, focused on: «Views of Human Rights Organizations on the 2020 Outlook in Côte d'Ivoire: Fear or Hope?»

This activity was initiated in order to make it clear the human rights situation in Côte d'Ivoire, to highlight the achievements, but above all, to have a shared vision of the challenges to be met by 2020.

The workshop was facilitated by human rights actors from the National Commission on Human Rights (CNDHCI), the Ivorian League for Human Rights (LIDHO), the Association for the Protection of Human Rights (APDH) as well as the Women's Platform for Winning (PFG).

At the opening of the works, the national coordinator of the CSCI, Ms. Hélène Gnionsahe gave a report of the projects carried out by the Government after the post-election crisis. Then she made it clear to the panelists that the high cost of living is still a subject of discontent for the people.

After the exchanges, the CSCI made some recommendations. The State and the Government should establish an inclusive



political dialogue between all political actors and also establish a social dialogue. With regard to political parties and groups, it was suggested to resume their participation in the permanent consultation framework with the government. To civil society organizations (Osc), it was suggested to build their capacity to be credible and reliable.




COMITÉ DE CONCERTATION
ÉTAT/SECTEUR PRIVÉ



ZOOM SUR...

*Pour la visibilité
de vos actions...*

e-mail: ccesp@aviso.ci comiteconcertation@yahoo.fr www.ccesp.ci




ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE




COMITÉ DE CONCERTATION
ÉTAT/SECTEUR PRIVÉ



Les
**RENCONTRES
SECTORIELLES**

À la rencontre sectorielle, l'État vient à vous.

DOUANES

900 millions de FCFA de marchandises frauduleuses saisies



Le secrétaire d'Etat chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, lors de sa visite.

Les services des Douanes ivoiriennes ont mis la main sur une importante quantité de marchandises frauduleuses et non déclarées d'un poids de 271 472 kilogrammes, et dont la valeur marchande est estimée à 900 millions FCFA.

Ces marchandises qui ont été présentées le 13 avril 2018 au secrétaire d'Etat chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Monsieur Moussa Sanogo, sont stockées à la Direction de l'Unité mobile d'intervention rapide des Douanes de Yopougon Gesco et dans un entrepôt à Azito.

Elles sont composées de 19 balles de pagne, 622 cartons de liqueurs, de 60 032 cartons de pattes de bœufs, de 926 cartons de cigarettes et de plusieurs cartons de champagne et divers objets. Selon le directeur général des douanes, le Colonel-major Pierre-Alphonse Da, les droits et taxes de la marchandise de l'entrepôt d'Azito reviennent à 503 607 millions FCFA. Le DG des douanes a précisé que le champagne et d'autres produits appropriés à la consommation seront certainement vendus aux enchères et les produits pharmaceutiques non enregistrés (PPNE), composés de médicaments feront l'objet de procédures puis détruits. Quant aux faussaires, ils seront mis à la disposition du juge.

Le secrétaire d'Etat, Moussa Sanogo, a salué les équipes de la direction générale des douanes « pour l'immense travail abattu ». « C'est la traduction des instructions du Premier ministre en lien avec la vision du Président de la République de renforcer la protection de l'économie nationale partant des emplois des Ivoiriens », a indiqué M. Sanogo.

Il a exhorté la direction générale des douanes à renforcer la vigilance et faire en sorte que tous les fraudeurs soient traqués pour le bien-être des populations.

Depuis un moment, le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat a mis l'accent sur l'équipement des services des douanes ivoiriennes en matériels ultramodernes en vue d'accroître la mobilisation des recettes fiscales.

TRANSFORMATION DE L'ANACARDE

Un outil informatique à la disposition des transformateurs

Plus de souci à se faire pour les transformateurs de l'anacarde. Un outil informatique a été conçu pour leur faciliter le travail. Son nom "SYGES Anacarde", un système de gestion environnemental et social pour l'anacarde. SYGES Anacarde est une plateforme pour aider les entreprises de transformation de l'anacarde en Côte d'Ivoire à disposer d'informations simples, pratiques et pertinentes quant aux procédures à suivre et aux investissements requis pour les aider à mettre sur pied une unité de transformation conforme aux normes environnementales et sociales. Pour bénéficier de toutes ces informations, les utilisateurs devront d'abord créer un compte sur le site : <http://sygesanacarde.monthoreb.org/> en suivant les différentes instructions indiquées. Plusieurs rubriques y sont mentionnées afin de permettre à l'utilisateur d'avoir toutes les informations à sa disposition. Ensuite, un espace de travail est ouvert pour permettre à l'utilisateur de créer et décrire son projet d'implantation d'unité de transformation de l'anacarde.

Une véritable aubaine pour les transformateurs qui ne sont plus obligés de se déplacer pour avoir des informations liées à leur domaine d'activité.

Cette innovation est l'aboutissement de deux années de dur labeur entre l'Agence nationale de l'Environnement (ANDE), le ministère de l'Industrie et des Mines et le Conseil du coton et de l'anacarde avec l'appui des partenaires, comme le témoigne le directeur général de l'ANDE, Dr Didier Gbe Nondai : « Nous avons reçu l'appui du groupe de la Banque mondiale pour que tous les mécanismes qui rentrent en jeu soient connus de tous. Ce progiciel va faciliter l'accès à la production, et à toutes les informations qui viennent de l'ANDE, au sujet de l'impact environnemental et social. »

L'outil a été présenté récemment aux acteurs du secteur de l'anacarde, surtout ceux de la région du Gbèkè, du Gontougo et du Poro afin de recueillir leurs observations et suggestions.



Par Kadiata FADIKA

OPTIMISATION DES RECETTES FISCALES

Les bases de données de la DGI, la CIE, la SODECI et le LBTP interconnectées



Le secrétaire d'Etat chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo a présidé cette importante réunion.

Le secrétaire d'Etat chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, a procédé le vendredi 2 mars 2018, à son cabinet sis à l'immeuble SCIAM, au lancement de l'interconnexion des bases de données de la Direction générale des impôts (DGI), des services de la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE), de la Société de distribution d'eau de la Côte d'Ivoire (SODECI) et du Laboratoire du bâtiment et des travaux publics (LBTP). Il s'agit d'œuvrer, en application du décret n°2018-151 du 14 février 2018 autorisant la communication de fichiers et la mise en œuvre d'un traitement automatisé des données à caractère personnel. Notamment celles relatives à l'état civil et aux propriétés foncières ou aux biens pris en location. Le secrétaire d'Etat a rassuré les dirigeants des sociétés concernées de la volonté de l'administration fiscale de développer avec celles-ci une bonne collaboration dans l'application du décret signé à l'initiative du comité pour la recherche d'un mécanisme de financement de la gestion des ordures ménagères (COFOM). Selon Monsieur SANOGO, ce décret est d'autant plus important que dans la mobilisation des recettes fiscales, la qualité de l'information est une question centrale. « Sans informations fiables, c'est impossible de capter la totalité des ressources auxquelles l'Etat a droit. Vous nous

donnez les moyens d'avoir une base extrêmement fiable et beaucoup plus étendue que celle dont disposait l'administration fiscale, mais également précise », a-t-il déclaré, relevant que cela permettra d'élargir un tant soit peu l'assiette fiscale et de lutter contre la fraude.

Il a félicité le COFOM dirigé par le conseiller spécial du Premier ministre, Adama Kamara. Avec l'application de ce décret, le COFOM pourra disposer d'une enveloppe suffisante pour régler la question du ramassage des ordures ménagères.

« Le potentiel, en termes de pression fiscale, est autour de 22% alors que nous sommes à un peu moins de 16%. C'est donc autour de 1500 milliards FCFA supplémentaires qu'on doit pouvoir capter. Avec de telles ressources, la Côte d'Ivoire n'a pas besoin en réalité de s'endetter pour financer son développement. », a indiqué le secrétaire d'Etat qui relève que le gouvernement travaille « à ce que l'émergence de la Côte d'Ivoire repose sur des piliers forts.

Monsieur SANOGO a enfin souligné la nécessité d'engager une campagne d'information afin de préparer les populations à l'application des nouvelles dispositions en matière de collecte de l'information par la DGI.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CENTRES DE GESTION AGRÉÉS

Le ministère de l'Économie forme les PME sur le SYSCOHADA révisé



Le CT Fanny Siaka, Secrétaire Exécutif du PDESFI.

Le développement des PME est un axe prioritaire du gouvernement ivoirien pour un tissu économique dense.

Un séminaire a été initié pour la rendre encore plus compétitive et plus dynamique. Ce qui implique une maîtrise de gestion des informations comptables pour une contribution du secteur encore plus soutenue de la croissance économique de la Côte d'Ivoire.

Le secteur des petites et moyennes entreprises (PME) demeure un pôle essentiel de création de richesses.

Il représente 80% du tissu économique national et 25% de la population active. C'est dire que la croissance inclusive prônée par l'Etat ivoirien passe par le développement de ce secteur clé. Et les autorités sont en action pour contribuer à son essor. Cela justifie le

séminaire de renforcement des capacités des personnels des Centres de gestion agréés (CGA) sur le système comptable de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (SYSCOHADA) révisé, organisé en mars dernier à Abidjan.

C'est au regard des nombreuses difficultés identifiées, notamment en matière d'information financière due aux problèmes de qualification du personnel des CGA que le ministère de l'Économie et des Finances a initié cet atelier. Lequel s'inscrit dans le cadre du programme de développement du secteur financier (PDSFI). Il vise, en effet, à sensibiliser le personnel des CGA sur le SYSCOHADA révisé et l'aider à accomplir au mieux ses missions d'accompagnement comptable et fiscal des micro-entreprises et des PME.

L'occasion de ce temps de formation est une opportunité pour le directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Économie et des Finances, Bernard Yapo, d'exprimer l'engagement du gouvernement de faire du secteur privé le moteur de la croissance. Une vision rendue possible grâce à l'assistance et aux différentes réformes mises en œuvre pour l'encadrement des PME ainsi que l'accès au financement pour le développement de leurs activités.

« Cette assistance couvre les domaines de la gestion, de la comptabilité, de l'assistance fiscale et de la formation. La promotion des CGA vise donc à accroître le nombre de petites et moyennes entreprises (PME) affiliées aux CGA afin d'améliorer la qualité de leurs informations comptables. »

Les Centres de gestion agréés (CGA) sont des structures privées d'appui-conseil avec pour mission d'apporter une assistance aux PME exerçant dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, des services et de l'industrie. Les participants ont pu bénéficier d'outils et techniques devant leur permettre d'identifier et de cerner avec précision les innovations

majeures contenues dans le SYSCOHADA révisé et les enjeux réglementaires qui en découlent.

Cinq modules ont été abordés au cours de cette formation. Il s'agit des composantes du nouveau dispositif comptable et cadre conceptuel ; de l'amélioration des traitements comptables ; de la présentation des états financiers annuels ; des dispositions nouvelles contenues dans le SYSCOHADA révisé ; des dispositions transitoires.

Une bonne assimilation de ces différentes notions devra aider à réussir la transition du SYSCOHADA au SYSCOHADA révisé.

Recommandations des participants

A l'issue du séminaire, de nombreuses recommandations sont formulées pour atteindre l'objectif d'accompagner efficacement les PME à relever les nombreux défis qui entravent quelque peu leur fonctionnement, notamment la qualité de gestion des informations comptables.

A l'endroit des Centres de gestion agréés. Demande leur a été faite de s'approprier les dispositions du SYSCOHADA révisé pour présenter des états financiers conformément aux normes en vigueur ; de continuer leur mission d'accompagnement comptable et fiscal des petites et moyennes entreprises pour améliorer substantiellement la qualité des informations financières.

A l'endroit du gouvernement. Une assistance renouvelée et continue est sollicitée pour appuyer les Centres de gestion agréés (CGA) dans le cadre de leur mission ; organiser d'autres séances de formation à l'attention des CGA.

Par Ismaël COULIBALY

PROTECTION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Un scanner installé au poste frontière de Noé



Afin de faciliter les opérations de dédouanement et de réduire des délais ainsi que les coûts de traitement des marchandises, un scanner a été installé au Bureau des Douanes de Noé. La mise en exploitation de ce scanner a fait l'objet d'une cérémonie présidée par le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Monsieur Moussa SANOGO, le samedi 24 mars 2018 à Noé.

Ouvrant la série des allocutions, le Directeur Général des Douanes, le Colonel Major DA Pierre Alphonse, a souligné que le scanner est un précieux maillon dans la nouvelle chaîne logistique qui se met progressivement en place dans l'Administration des Douanes. Il était donc impérieux pour la Douane de se doter d'équipements modernes, face à la fraude et aux

trafics de tous genres. A cet égard, l'acquisition des scanners constitue une des solutions aux préoccupations de l'Administration douanière. « De toute évidence, les scanners restent des technologies incontournables pour toute Administration douanière soucieuse de s'inscrire résolument dans la modernité, source d'amélioration substantielle de ses performances. »

A titre d'exemple, le Bureau Scanner import du Port d'Abidjan, en raison des résultats qu'il réalise, représente un motif de réelle fierté, dans la sous-région », a-précisé le Directeur Général des Douanes.

Le Scanner de Noé et celui de Ouangolodougou, sont les deux nouveaux équipements à rayon X que la République Populaire de Chine a offerts, à titre gracieux aux Douanes ivoiriennes. C'est pourquoi, il a exprimé la

reconnaissance de la Douane à l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine, pour son appui constant aux efforts de modernisation de l'administration douanière et aux responsables de la société NUCTECH, fabricant des scanners, pour la qualité du travail accompli.

Pour le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Monsieur Moussa SANOGO, la cérémonie d'installation de ce scanner consacre la poursuite de la modernisation de l'Administration douanière et le renforcement de son efficacité. Elle illustre précisément la volonté du Gouvernement à renforcer le potentiel logistique de la Douane. Il a par ailleurs adressé toute la gratitude de l'Etat ivoirien à l'endroit au Gouvernement chinois.

NOTE DE CONJONCTURE DU SECTEUR BANCAIRE A FIN DECEMBRE 2017

4^{ème} Trimestre 2017

L'enquête de conjoncture sur le secteur bancaire au quatrième trimestre 2017 s'est déroulée dans un climat économique, à l'échelle mondiale, marqué par la poursuite de la consolidation de l'activité économique au quatrième trimestre 2017. Selon les perspectives économiques du Fonds Monétaire International, la production mondiale devrait s'inscrire en hausse de 3,9% en 2018 après un taux de 3,6% en 2017. Sur la période, les prix internationaux des principales matières premières exportées par les pays de l'Union ont cependant connu des évolutions contrastées. Les cours de l'huile de palme, du cacao, du coton et de l'huile de palme ont progressé, tandis que ceux du café, du caoutchouc, de la noix de cajou et de l'or se sont repliés.

Au niveau de l'Union, l'activité économique est demeurée bien orientée. Le taux de croissance du produit intérieur brut, en glissement annuel, est ressorti à 6,5%, porté essentiellement par la vigueur de la demande intérieure, après 6,7% le trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année 2017, la croissance économique est estimée à 6,7%, après 6,6% en 2016.

Au plan national, l'activité économique et financière a été marquée par une hausse générale des principaux agrégats, comparativement à l'année 2016, selon le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat/ Secteur Privé et la Direction Générale de l'Economie (DGE).

Le secteur primaire a été caractérisé par une hausse de la production au niveau des cultures de rente, de 24,4% pour le cacao, de 7,0% pour le palmier à huile, de 28% pour le caoutchouc naturel, de 9,5% pour l'anacarde, de 6,1% pour le coton, de 25,7% pour l'ananas, de 2,6% pour la banane dessert et par un repli de 68,2% pour le café.

Le vivrier enregistre également une progression de la production estimée à 18% pour les tubercules, portée par le manioc, la banane plantain (+4%), l'igname (3,7%), la patate douce (3,1%), le taro (2,9%) et les autres cultures (4,6%).

Le secteur secondaire a connu le maintien de sa tendance haussière à 4,3%, du fait de la dynamique du secteur manufacturier avec +9,0%. Par ailleurs, il faut noter la stagnation de l'activité de la branche électricité, gaz et eau à 1%, et la contraction des industries extractives à -17,3%, tandis que l'activité industrielle hors extraction connaît une croissance de 8,2%.

Le secteur tertiaire affiche une évolution de ses composantes, notamment l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail (+8%) en termes nominaux.

Les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels sont marqués par un accroissement en glissement annuel des exportations (+8,8%) et des importations (+3,3%) avec un excédent commercial de 1 708,4 milliards en hausse de 29,7% (+391,4 milliards) par rapport à l'excédent de 2016.

La présente note a été élaborée suite à une enquête

menée auprès des 28 banques en activité. Elle présente un état des lieux du système bancaire au 31 décembre 2017.

I. Présentation du secteur bancaire

La dynamique se poursuit ...

Le réseau bancaire couvre l'ensemble du territoire à travers 691 agences et 975 distributeurs automatiques de billets (DAB) ou guichets automatiques de banque (GAB), tous en état de marche.

Ainsi, par rapport à l'année précédente, on assiste à un accroissement du réseau de plus de 5% et un renforcement des automates avec l'acquisition ou la mise en état de 27 DAB/GAB.

Le secteur emploie également environ 9 093 salariés contre 7 919 un an plutôt, soit une augmentation de 14,83% de l'effectif, composé de 28% de cadres supérieurs, de 26% de cadres intermédiaires et de 47% de non cadres.

Le nombre de stagiaires s'élève à 1 765 personnes.

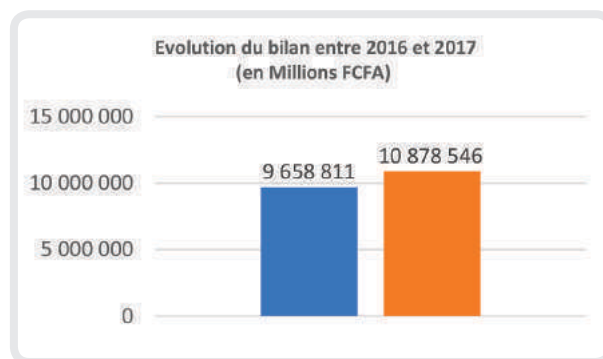
Par ailleurs, il a été dénombré 2 502 555 clients de banque pour 3 260 551 comptes ouverts et 1 344 312 cartes de retrait distribuées.

Cette tendance est à la hausse par rapport à décembre 2016 pour l'ensemble des indicateurs présentés. L'on enregistre en 2017, 205 438 nouveaux clients dont 94% de particuliers et 6% d'entreprises, 306 394 nouveaux comptes créés et 442 402 nouvelles cartes distribuées, soit un taux de bancarisation au sens strict estimé à 17,57% contre 16,54% à fin 2016.

II. Situation de l'activité au 31 décembre 2017

Un secteur en croissance ...

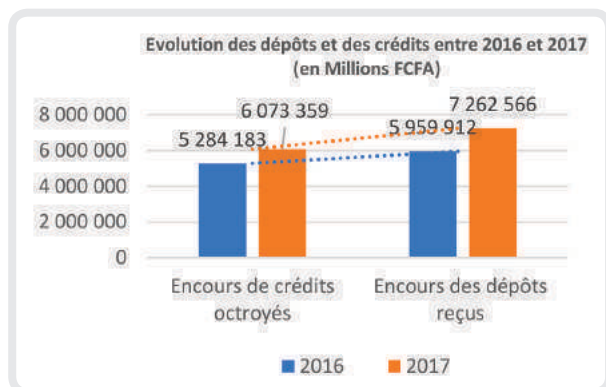
Le secteur bancaire enregistre une **activité en hausse de 12,63%** par rapport à décembre 2016 avec un **total bilan de 10 878,55 milliards FCFA** contre **9 658,81 milliards FCFA** en décembre 2016.



Cette hausse est portée par une évolution des encours de :

- dépôts qui s'établissent à environ **7 262,57 milliards FCFA** contre **5 959,91 milliards FCFA** en décembre 2016 ;

- crédits qui s'établissent à **6 073,36 milliards FCFA** contre **5 284,18 milliards FCFA** en décembre 2016.

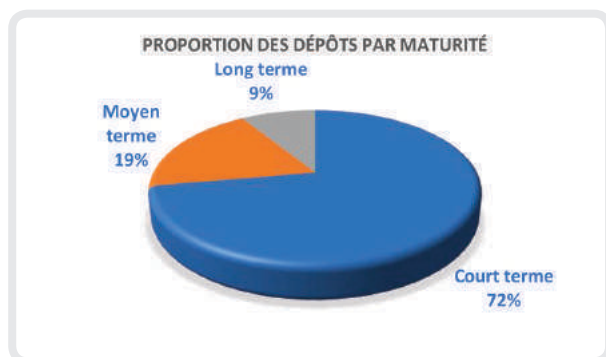


II.1- Les dépôts

L'encours des dépôts connaissait un accroissement de 21,86% par rapport à 2016.

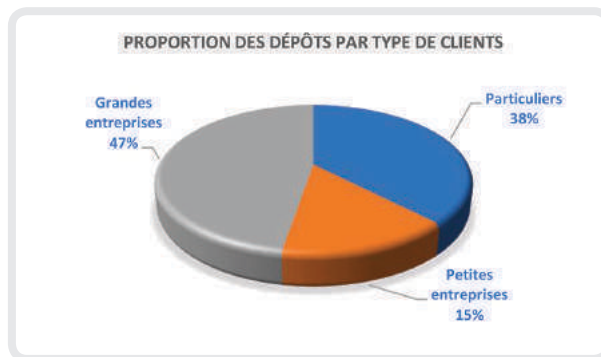
Selon la maturité, les dépôts sont constitués principalement de :

- ❖ dépôts à court terme pour **5 241,81 milliards FCFA**, soit 72% de l'encours des dépôts;
- ❖ dépôts à moyen terme pour **1 377,80 milliards FCFA**, soit 19% de l'encours des dépôts ;
- ❖ dépôts à long terme pour **642,96 milliards FCFA** soit 9% de l'encours des dépôts.



Selon le type de clients, les dépôts sont effectués à :

- ❖ 47% par les grandes entreprises dont **3 439,71 milliards FCFA** à court terme ;
- ❖ 38% par les particuliers dont **2 739,36 milliards FCFA** à court terme ;
- ❖ 15% par les petites entreprises dont **1 083,50 milliards FCFA** à court terme.

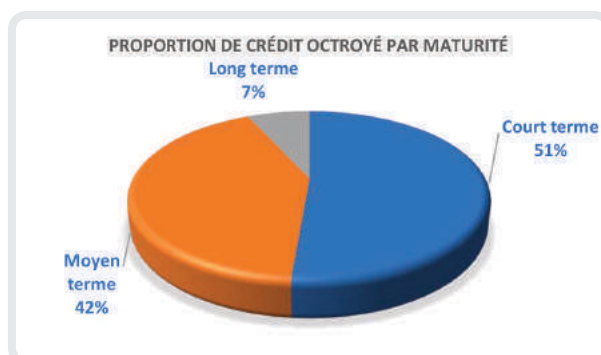


II.2- Les crédits

Ils connaissent un accroissement de 14,93% de l'encours par rapport à 2016.

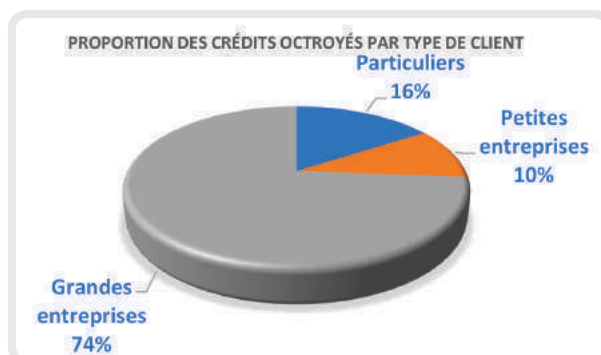
Selon la maturité, les crédits sont constitués de :

- ❖ crédits à court terme pour **3 118,57 milliards FCFA** soit 51% de l'encours des crédits ;
- ❖ crédits à moyen terme pour **2 541,89 milliards FCFA** soit 42% de l'encours des crédits ;
- ❖ crédits à long terme pour **412,90 milliards FCFA** soit 7% de l'encours des crédits.

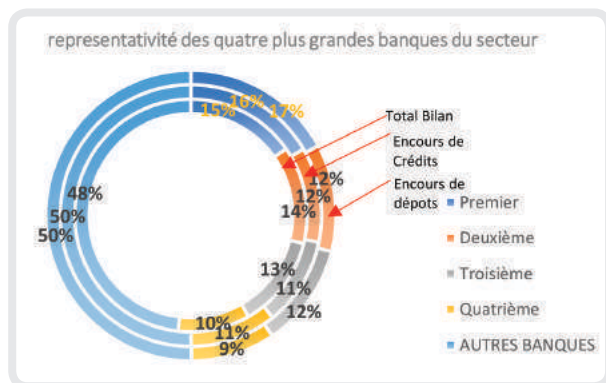


Selon le type de clients, on note que :

- ❖ 74% de l'encours de crédit a été accordé aux grandes entreprises dont **2 605,17 milliards FCFA** à court terme ;
- ❖ 16% de l'encours de crédit a été accordé aux particuliers dont **754,54 milliards FCFA** à moyen terme ;
- ❖ 10% de l'encours de crédit a été accordé aux petites entreprises dont **396,61 milliards FCFA** à court terme.



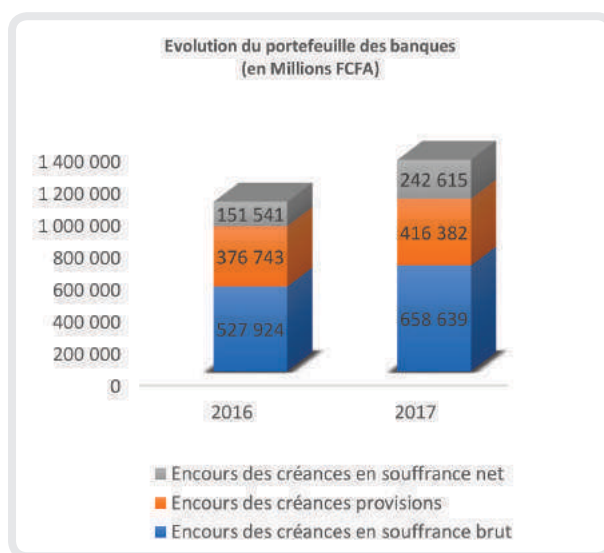
Avec un total bilan de plus de **1 000 milliards FCFA** pour chacune d'elles, les quatre (4) premières banques du secteur détiennent à elles seules 52% de part de marché et concentrent plus de la moitié des activités du secteur bancaire.



Selon les banquiers, cette amélioration de l'activité s'expliquerait d'une part, par la reconduction des lignes de crédit pour leurs clients engagés dans la campagne café-cacao et d'autre, part par des actions de promotion beaucoup plus intenses auprès des clients.

Par ailleurs, la qualité du portefeuille s'est dégradée de plus de 60% par rapport à l'année dernière. Les créances en souffrance nettes ressortent à **246,62 milliards FCFA** contre **151,54 milliards FCFA** un an auparavant.

Cette tendance est portée par la hausse de l'encours des créances en souffrance brutes et des provisions respectivement de 25% et 10%.



En conséquence, les taux bruts et nets de dégradation du portefeuille des établissements de crédit ressortent respectivement à 11% et 4% à fin décembre 2017, en progression de 1 point de pourcentage par rapport à décembre 2016.

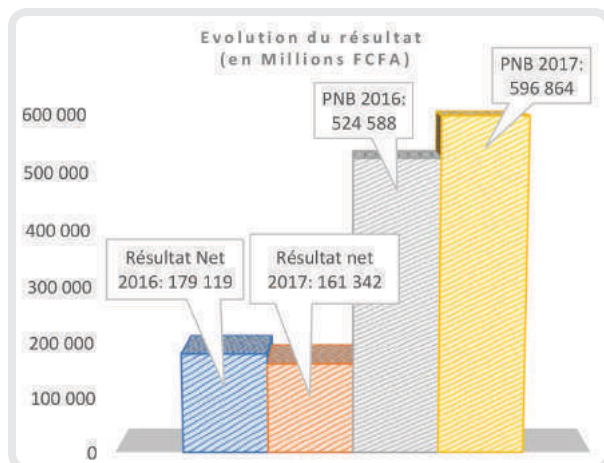
Toutefois, la trésorerie des établissements de crédit affiche un excédent de **986,73 milliards FCFA**, contre **403,73 milliards FCFA** un an plutôt. Cette situation résulte d'une progression des ressources plus accentuée que celle des emplois.

III. Analyse des performances du secteur

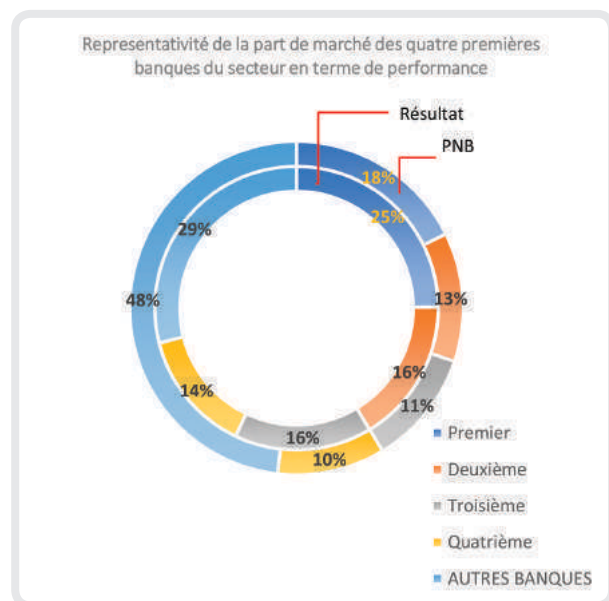
Le secteur bancaire enregistre des performances satisfaisantes ...

Le Produit Net Bancaire (PNB) des établissements de crédit s'est établi à **596,86 milliards FCFA**, en progression de **72,28 milliards FCFA** par rapport à l'année dernière. Le résultat net par contre a connu un repli et s'affiche à **161,34 milliards FCFA** contre **179,12 milliards FCFA** à fin 2016, dû aux mauvais résultats de la campagne café-cacao pour les clients de certaines banques.

Zoom sur le portefeuille des banques	
Les créances en souffrance brutes	Les provisions
- Elles affichent un encours de 658,64 milliards FCFA contre 527,92 milliards FCFA à fin 2016. - Elles sont composées à 72% de créances douteuses et litigieuses dont l'encours est estimé à 476,85 milliards FCFA, soit une augmentation de 23% par rapport à l'année précédente.	- Elles affichent un encours de 416,38 milliards FCFA contre 376,74 milliards FCFA à fin 2016. - Elles couvrent 63% de l'encours de créances en souffrance brutes contre 71% à fin 2016.



Au 31 décembre 2017, les quatre (4) premières banques du secteur génèrent à elles seules 71% du résultat réalisé et concentrent plus de 52% de la richesse créée.



IV. Respect du dispositif prudentiel

Un dispositif globalement respecté...

Sur la base des données reçues des établissements de crédit pour le compte du quatrième trimestre, la situation prudentielle du système bancaire ivoirien se présente comme suit :

❖ Représentation du capital social minimum par les fonds propres de base (FPB)

Cette norme exige des banques de l'UMOA de détenir à tout moment des fonds propres de base au moins égaux au capital social minimum de 10 milliards FCFA. Ce nouveau seuil, qui est entré en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2015, est respecté par 20 banques.

Le déficit en fonds propres des banques non conformes est ressorti à **14,776 milliards FCFA**, soit 0,14% des actifs.

❖ Limitation des immobilisations et participations

Quinze (15) banques sont en conformité vis-à-vis de cette norme.

❖ Ratio de division des risques (limitation du volume global des risques individuels)

Le dispositif prudentiel fait obligation aux établissements de crédit de limiter à huit (8) fois leurs fonds propres effectifs, le total des risques pris sur l'ensemble des bénéficiaires atteignant individuellement au plus 75% desdits fonds propres.

Le nombre de banques respectant cette norme est ressorti à seize (16).

❖ Norme de limitation des concours aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel

Quinze (15) banques respectent la norme qui limite le cumul des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel à 20% de leurs fonds propres effectifs.

❖ Ratio de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables

Cette norme, en imposant la couverture, à hauteur de 50% au moins, des emplois immobilisés ou d'une durée résiduelle supérieure à deux (2) ans, par des ressources stables, vise à prévenir une transformation excessive des ressources à court terme des banques en emplois à moyen ou long terme. Elle contribue à assurer l'équilibre de la structure financière de ces établissements de crédit. Au cours de la période sous revue, vingt (20) banques se conforment à cette exigence.

❖ Coefficient de liquidité

Destinée à prévenir les risques d'illiquidité à court terme du système bancaire, cette norme requiert des banques des disponibilités ou des emplois dont la durée résiduelle n'excède pas trois mois suffisants pour couvrir, à concurrence d'au moins 75% leurs exigibilités de même maturité.

A fin septembre 2017, dix-huit (18) banques satisfaisaient à cette exigence.

On constate, à l'analyse de ce qui précède, que la représentation du capital minimum (min : 10 000 M) et la Couverture des emplois à moyen et long terme (min : 50%) sont les normes plus respectées avec 20 banques conformes à la norme.

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'APPLICATION DU DISPOSITIF PRUDENTIEL

	Non communiqué	Pas respecté	Respecté
1. Représentation du capital minimum (min : 10 000 M)	6	2	20
2. Ratio de couverture des risques (min : 8%)	10	2	16
3. Coefficient de division des risques			
❖ Limitation des risques individuels (max : 75%)	9	3	16
4. Coefficient de liquidité (min : 75%)	5	5	18
5. Couverture des emplois à moyen et long terme (min : 50%)	6	2	20
6. Participation (max : 15% des FPB ou 25% capital social)	9	4	15
7. Immobilisation hors exploitation (max : 15% des FPB)	18	4	6
8. Limitation des crédits aux dirigeants (max 20% des FPE)	9	4	15



Souscrire aux

BONS ET OBLIGATIONS

DU TRÉSOR INSCRITS EN COMPTE COURANT À L'ACCD



DIRECTION DU FINANCEMENT ET DU SUIVI DES POLITIQUES SECTORIELLES - AGENCE COMPTABLE CENTRALE DES DÉPÔTS

Contacts : 20 25 84 40 - 20 25 84 58 - 20 25 82 12/14 - 20 25 84 84/85 - Numéro Vert 8000 1010

Site web : www.tresor.gouv.ci - Facebook : www.facebook.com/dgtcpdv

CUSTOMS

900 million FCFA of fraudulent goods seized



The Ivorian customs services have seized a large quantity of fraudulent and undeclared goods weighing 271,472 kilograms, and whose market value is estimated at 900 million CFA francs.

These goods that were presented on April 13, 2018, to the Secretary of State for Budget and State Portfolio, Mr. Moussa Sanogo, are stored at the Mobile Rapid Response Unit of Customs Facility of Yopougon Gesco and in a warehouse in Azito.

They consist of 19 balls of loincloth, 622 cartons of liquors, 60,032 cartons of ox paw, 926 cartons of cigarettes, 13,407 cartons of liquors and several boxes of champagne and various objects.

According to the Director General of Customs, Colonel-Major Da Pierre-Alphonse, the duties and taxes of the goods in the Azito warehouse amounted to 503,607 million CFA francs. The Director General of Customs said that champagne and other products will certainly be auctioned and Non-Registered Pharmaceutical Products (NPPP) composed of drugs will be subject to procedures and destroyed. Counterfeiters will be brought to the court. Secretary of State Moussa Sanogo praised the teams of the Director General of Customs «for the immense work accomplished.» «This is the exact translation of the instructions from the Prime Minister in connection with the vision of the President of the Republic to strengthen the protection of the national economy while securing Ivorian jobs », said Sanogo.

He urged the Director General of Customs to increase vigilance and ensure that all fraudsters are hunted for the welfare of the people. Since a certain moment, the Secretary of State to the Prime Minister in charge of Budget and State Portfolio has concentrated on equipping the Ivorian customs services with ultramodern equipment in order to increase the mobilization of tax revenues.

TAX REVENUE OPTIMIZATION

DGI databases, CIE, SODECI and LBTP are interconnected



The Secretary of State in charge of Budget and State Portfolio, Moussa Sanogo, has proceeded on Friday, March 2, 2018, at his office located at the SCIAM building, at the launch of the interconnection of the databases of the General Directorate of Tax Office (DGI), services of the Ivorian Electricity Company (CIE), the Water Distribution Company of Côte d'Ivoire (SODECI) and the Building and Public Works Laboratory (LBTP). This is in application to Decree No. 2018-151 of 14 February 2018 authorizing the communication of files and the implementation of an automated processing of personal data, namely data for the civil status and the landed properties or the goods in hiring.

The Secretary of State reassured the leaders of the companies concerned of the willingness of the tax administration to develop with them a good collaboration in the implementation of the decree signed under the initiative of the Committee for the search of a mechanism of financing the management of household waste (COFOM). According to Mr. SANOGO, this decree is all the more important in the mobilization of tax revenues, the quality of information is a central issue. «Without reliable information, it is impossible to capture all the resources to which the state is entitled. You give us the means to have an extremely reliable and much more extensive database than the one available to the tax administration », he said, adding that this will widen a little bit the tax base and fight against fraud.

He congratulated the COFOM led by the Prime Minister's Special Adviser, Adama Kamara. With the application of this decree, COFOM will have a sufficient budget to settle the issue of garbage collection. «The potential, in terms of tax collection, is around 22% while we are at just under 16% now. It is therefore an additional 1500 billion FCFA that we must be able to capture.

With such resources, Côte d'Ivoire does not really need to go into debt to finance its development», said the Secretary of State underscoring that the government is working in such a way that the emergence of Côte d'Ivoire is based on strong pillars.

Finally, Mr SANOGO stressed the need to launch a sensitization campaign in order to prepare the population in implementing the new provisions for the collection of information by the DGI.

CAPACITY BUILDING OF APPROVED
MANAGEMENT CENTERS

The Ministry of Economy trains SMEs on the revised SYSCOHADA



The SMEs development is a priority scheme of the Ivorian government for a strong economic sector. A seminar was initiated to make it even more competitive and dynamic.

The Small and Medium-sized Enterprises (SME) sector remains a key source of wealth. It represents 80% of the national economic sector and 25% of the active population. This means that the inclusive growth advocated by the Ivorian state requires the development of this key sector. And the authorities are acting to make it grow. This explains the capacity building seminar held last March in Abidjan devoted to the staff of the Approved Management Centers (CGA) on the revised Accounting System of the Organization's for the Harmonization of Business Law in Africa (SYSCOHADA).

Faced with many difficulties identified, particularly in terms of financial information due to the qualification problems of CGA staff, the Ministry of Economy and Finance initiated this workshop. This is part of the Financial Sector Development Program (PDSFI). In fact, it aims at sensitizing the staff of the CGAs on the revised SYSCOHADA and helping it to perform as well as possible its tasks of accounting and tax support of micro enterprises and SMEs.

This training session is an opportunity for Bernard Yapo, deputy chief of staff of the Minister of Economy and Finance, to express the government's commitment to make the private sector the driver of growth. Promoting CGAs aims at increasing the number of Small and Medium-sized Enterprises affiliated with CGAs to improve the quality of their accounting information.

Authorized Management Centers (CGAs) are private support-advisory structures with the mission of providing assistance to SMEs operating in the commercial, craft, service and industrial sectors. The participants were able to benefit from tools and techniques to enable them identify and accurately find out the major innovations contained in the revised SYSCOHADA and the regulatory issues that stem from them.

CASHEW PROCESSING

A computer tool available to producers



No more worries to be made, for the transformers of the cashew nut. An IT tool has been designed to facilitate their transformation activities. Its name " SYGES Cashew ", an Environmental and Social Management System for Cashew. SYGES Cashew is a platform to help cashew processing companies in Côte d'Ivoire to have simple, practical and relevant information on the procedures and investments required to help them set up a processing unit in compliance with environmental and social standards. To benefit from all this information, users must first create an account on the site: <http://sygesanacarde.monthoreb.org/> by following the instructions indicated. Several items are mentioned in order to allow the user to have all the information at his disposal. Then, a workspace is opened to allow the user to create and describe his implantation project for cashew nut processing unit. A real opportunity for processors who are no longer forced to move to have information related to their field of activity.

This innovation is the culmination of two years of hard work between the National Agency for the Environment (ANDE), the Ministry of Industry and Mines and the Council of Cotton and Cashew with the support from partners, as testifies the General Manager of the ANDE, Dr. Gbe Nondai Didier: «This software package will facilitate access to production, and all the information that comes from the ANDE, about the environmental and social impact ».

The tool was recently presented to actors in the cashew sector, especially those in the Gbèkè, Gontougo and Poro regions, to gather their comments and suggestions.

A
Tous les hommes,
Acteurs du Dialogue Etat
Secteur Privé,
Le CCESP souhaite
« Bonne Fête Papa »



PAPA BAKOYE

J'ai voulu pour cette fête un symbolique accueil
J'ai donc voulu faire pour toi un recueil
J'ai voulu te livrer mes états d'âme sans écueil
J'ai donc voulu te les dire sans orgueil

Main de fer dans un gant de velours
Tu demeures un réservoir d'amour
Mer d'autorité dans un océan de mamours
Tu gardes ton côté glamour
Même pendant les moments de désamour
Tu gardes un brin d'humour

Pour ta foi en mon destin même pendant mes moments de sommeil
Par ta présence continue par tes sens pour moi toujours en éveil
Pour ton accompagnement après mon réveil
Par ton éclairage à nul autre pareil

Pour tout ce que tu as souffert pour ta maisonnée
Pour tout ce que tu souffres à longueur de journée
Pour tout ce que tu as souffert pendant tes tournées
Pour tout ce que tu souffres pendant tes randonnées
Pour tout ce que tu as souffert pour ramener des fournées
Pour tout ce que tu souffres depuis toutes ces années

Tes souvenirs resteront gravés dans ma mémoire
Je les rassemblerai avec une écumoire
Je les rangerai comme dans une armoire
Je les couvrirai avec une moire

Pour ta famille tu demeureras la pensée rectifiante
Pour tes enfants tu resteras la parole sécurisante et apaisante
Pour ton entourage tu demeureras la touche aromatisante
Pour tes admirateurs tu resteras l'évocation enivrante
Pour tes détracteurs tu demeureras l'énigme défiant
Pour moi tu resteras la présence rassurante et suffisante

Que DIEU te veille
Fasse DIEU que tu demeures mon soleil
Que L'ETERNEL te comble de ses merveilles
Fasse L'ETERNEL que jamais je n'oublie tes conseils

Bonne fête PAPA
Merci pour tout !

Par **Charles ZOKO SEBE**
Rédacteur en chef



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ



COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ

ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

Tél. : (225) 20 221 125

Fax : (225) 20 227 894

E-mail : ccesp@aviso.ci / comiteconcertation@yahoo.fr

Site : www.ccesp.ci